

A CAEN, LE 21 AVRIL 1848



**un arbre de la Liberté est planté
place Saint-Pierre**

Conseil général du Calvados
1998

Ouvrage établi sous la direction
de Louis LE ROC'H MORGERE
Conservateur en chef des Archives pour la Région Basse-Normandie
Directeur des Archives départementales du Calvados

A CAEN, LE 21 AVRIL 1848

un arbre de la Liberté est planté
place Saint-Pierre

texte de

Bernard DUTOUR

Professeur de mathématiques au Lycée Charles De Gaulle (Caen)

et

Françoise DUTOUR

Professeur d'histoire au Lycée Augustin Fresnel (Caen)

Chargée de mission au Service éducatif
des Archives départementales du Calvados

- 2^e édition -

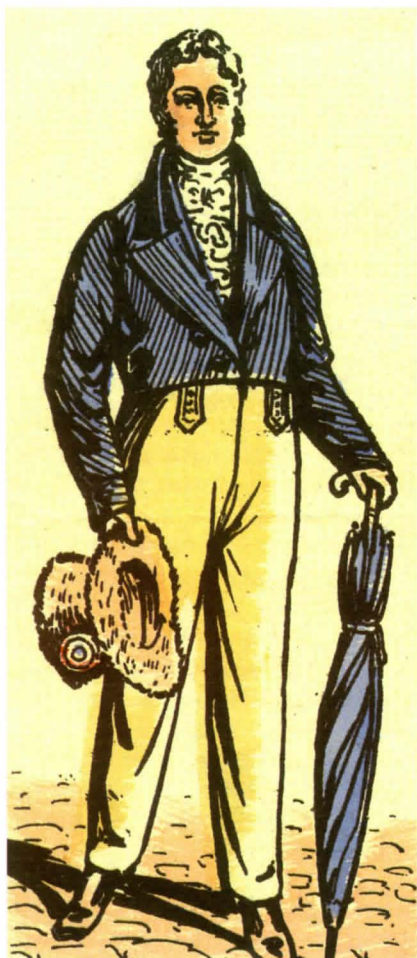
Direction des Archives départementales
Conseil général du Calvados
Caen, 1998

La Révolution de 1848

De la Monarchie de Juillet à la Révolution de février 1848

En juillet 1830, les journées révolutionnaires des Trois Glorieuses chassèrent Charles X pour installer sur le trône Philippe d'Orléans, fils de Philippe Egalité, cousin de Louis XVI. Le régime est une monarchie constitutionnelle, qui s'appuie sur la Charte, texte de 1814 légèrement modifié : la charte n'est plus octroyée, la religion catholique n'est que la religion de la majorité des Français, la censure et les tribunaux d'exception sont interdits. Les Chambres doivent partager avec le roi l'initiative des lois. Il faut avoir 25 ans (au lieu de 30) pour être élu ou pour être électeur.

Les lois organiques de 1831 permettent l'élection des conseils municipaux au suffrage censitaire¹, abaissent le cens d'éligibilité de 1 000 à 500 francs, celui d'électorat de 300 à 200 francs. Le nombre d'électeurs passe de 168 000 à 240 000. La garde nationale est réorganisée sous le commandement de La Fayette. Elle est composée de contribuables capables de payer leur équipement et leurs armes : le peuple en est



Portrait de Louis-Philippe tiré d'une planche d'image d'Epinal.
Coll. part.

ainsi écarté. Elle devient une armée de l'ordre et donc un soutien du régime, capable de réprimer toutes les insurrections.

Au lendemain de sa victoire, le roi Louis-Philippe est obligé d'appeler au gouvernement les hommes du parti du mouvement : Odilon Barrot, La Fayette, Dupont de l'Eure, alors que des manifestations populaires se déroulent sur fond de crise économique, contre les ultras (royalistes) et contre l'église catholique qui les soutient. En face, les hommes du parti de la résistance se regroupent autour de Casimir Périer². Appelé au gouvernement en mars 1831, il impose son autorité aux fonctionnaires et à la rue, fait voter les lois organiques³, rétablit l'ordre et affirme l'autorité du régime entre mars 1831 et mai 1832.

Le régime se heurte à une forte opposition symbolisée par trois partis : les légitimistes, les bonapartistes et les républicains. A partir de 1832 les légitimistes perdent de l'influence, à la suite de l'épopée de la duchesse de Berry⁴. Les bonapartistes reconnaissent comme chef le prince Louis-Napoléon⁵. Celui-ci tente de soulever la garnison de Strasbourg en 1836, puis celle de Boulogne en 1840. Il échoue et est emprisonné au fort du Ham (Somme). Il s'en évade en 1846 en se faisant passer pour un ouvrier du nom de Badinguet.

Cependant la légende napoléonienne se répand, par les récits des anciens soldats, par la publication des Mémoires de Sainte-Hélène, due à Las Cases⁶, enfin par les poèmes de Victor Hugo et les chansons de Béranger. En 1840 le retour des cendres de Napoléon constitue une apothéose.

L'opposition républicaine est la plus dangereuse. Elle est organisée en petites sociétés secrètes. Les funérailles du général républicain Lamarque sont l'occasion d'une tentative d'insurrection écrasée après deux jours de lutte dans le cloître Saint-Merry (à Paris), où les émeutiers furent bloqués.

A partir de 1833, les sociétés républicaines se regroupent dans la Société des droits de l'Homme, dont les chefs sont Cavaignac, Garnier-Pagès, Raspail, Marrast, Carrel, Louis Blanc et Cabet. Ils sont en relation avec les révolutionnaires européens et accueillent les réfugiés politiques étrangers. Leurs revendications sont exprimées par La Tribune qui demande le suffrage universel et l'indemnité parlementaire, l'instruction primaire gratuite, la liberté d'association, l'impôt progressif, la conquête de la rive gauche du Rhin ainsi que la libération des peuples opprimés.

2. Il meurt du choléra en mai 1832.

3. Ensemble des lois qui établissent le fonctionnement du régime.

4. La duchesse de Berry tente de soulever la Vendée contre Louis-Philippe et échoue lamentablement.

5. Neveu de Napoléon 1er.

6. Las Cases, secrétaire de Napoléon reste avec lui en exil, rédige les mémoires dictées par l'empereur.



Portrait de François Guizot.
par Edouard Heusse
Musée d'Art et d'Histoire de Lisieux.

Les chambres conservatrices veulent détruire les groupements républicains et votent en 1834 une loi très rigoureuse sur les associations. Une tentative d'insurrection appuyée sur les ouvriers lyonnais (les canuts) échoue en avril 1834, et Thiers, chef du gouvernement, réprime brutalement l'insurrection.

En 1835, un nouvel attentat contre Louis-Philippe permet de faire passer les lois de septembre qui établissent de nouveaux délits de presse et aggravent les peines. Dès lors le parti républicain ne peut s'exprimer : le gouvernement de Louis-Philippe semble bien établi.

Le parti de la résistance est au pouvoir de mars 1831 à février 1848. A partir d'octobre 1840 Guizot est chef du gouvernement. Libéral sous la Restauration, puis membre du parti de la résistance par peur de la révolution de 1830, Guizot est persuadé que le régime de la monarchie fondée sur l'adhésion de la bourgeoisie aisée et instruite est le meilleur qui soit. L'opposition lui réclame une réforme électorale pour augmenter le nombre des électeurs, et l'interdiction pour les fonctionnaires d'être députés. Guizot s'y oppose, car il est persuadé de représenter la majorité des 250 000 électeurs, alors même que les députés sont achetés par des avantages et des prérogatives, ce qui permet à ses adversaires de l'accuser de corruption électorale.

La nation reproche au gouvernement son refus de toute réforme et la crise économique qui s'installe à partir de 1846. De mauvaises conditions atmosphériques détruisent les récoltes de blé et de pommes de terre, le prix du pain grimpe et l'on assiste à des émeutes de la faim. La

1. Ils étaient auparavant désignés sur une liste.

crise économique s'installe provoquant une diminution du pouvoir d'achat : les stocks s'accumulent, les produits restent invendus, il s'ensuit une crise financière et industrielle. La réduction des activités dans les mines et dans les usines provoque le chômage.

La Révolution de février 1848

L'opposition en profite pour organiser dans toute la France une campagne de banquets : les réunions politiques sont interdites, mais pas les banquets. Les orateurs, prennent alors la parole pour demander des réformes parlementaires et électorales (1847). Au cours du mois de mai 1847, il y a 70 banquets dans toute la France. Le gouvernement, Guizot et Louis-Philippe, ne voit pas le danger. L'opposition républicaine critique fortement le gouvernement en janvier 1848 lors de la discussion de l'Adresse⁷ et décide d'organiser un banquet le 22 février ainsi qu'une grande manifestation républicaine. En dépit de l'interdiction, la manifestation a lieu et la garde nationale manifeste son mécontentement le 23 février aux cris de « Vive la réforme. A bas Guizot ! ». Celui-ci démissionne et tout danger semble alors écarté.

Cependant le soir du 23 février, au cours d'une échauffourée, les soldats tirent et tuent treize manifestants. Les cadavres entassés sur un chariot sont promenés dans divers quartiers de Paris et des cris jaillissent appelant à l'insurrection. Le 24 février au matin Paris est en état de révolution.

Le peuple occupe alors l'Hôtel de Ville aux cris de « Vive la République ». Le roi abdique et gagne l'Angleterre. La duchesse d'Orléans ne peut faire accepter une régence au nom de son fils âgé de dix ans : les républicains ne veulent pas laisser passer une victoire. Le 24 février un gouvernement provisoire est établi et le 25 février 1848 la France est une République.

La chute de Louis-Philippe ne provoque aucun regret et Alexis de Tocqueville note : « pas un soldat, pas un gendarme, pas un agent de police ; la garde nationale elle-même avait disparu. Le peuple seul portait les armes : c'était une chose extraordinaire et terrible que de voir, dans les seules mains de ceux qui ne possédaient rien, toute cette immense ville pleine de richesses ».

Du gouvernement provisoire aux journées de juin

Le gouvernement provisoire s'est installé à l'Hôtel de Ville de Paris, mais il est divisé entre libéraux et socialistes. Les premiers, autour de Lamartine, ne veulent rien changer au régime de la propriété, les autres, autour de Louis Blanc, souhaitent une organisation du travail pour mettre fin au chômage. Sous la pression populaire, le gouvernement prend des mesures importantes : proclamation de la République et suffrage universel masculin à 21 ans. Le nombre des électeurs passe ainsi de 25 000 à 9 millions. La peine de mort en matière politique est abolie, ainsi que la contrainte par corps. La presse, les réunions publiques sont libres, l'esclavage est supprimé dans les colonies.

Les clubs républicains connaissent un développement considérable. Cependant les attentes n'étaient pas les mêmes : les classes populaires demandaient une amélioration immédiate de leur sort, une révolution sociale symbolisée par le drapeau rouge. Cependant Lamartine, républicain modéré, impose le drapeau tricolore et ses symboles.

La situation aggrave le chômage, fait disparaître les capitaux et suspend les dépenses publiques et privées. Le peuple réclame le « droit au travail » : le gouvernement déclare alors l'ouverture d'Ateliers nationaux pour fournir du travail à tous.



Effigie de la République par Nicolas Auguste Hesse. Musée d'Art et d'Histoire de Lisieux.

Les difficultés augmentent et pour trouver des capitaux le gouvernement provisoire alourdit les impôts directs, (supplément de 45 centimes par franc d'impôt payé). Ce programme soulève l'opinion bourgeoise et les propriétaires contre les socialistes. Les antagonismes sociaux, effacés au moment des journées de février, reparaissent : le gouvernement provisoire doit alors satisfaire certaines revendications ouvrières et se concilier la bourgeoisie. Il ne peut éviter les émeutes populaires du 17 mars et du 16 avril. Elles inquiètent la bourgeoisie et font naître la peur du rouge.

Le 23 avril 1848 ont lieu les premières élections au suffrage universel, 84 % des inscrits y participent. Les électeurs ignorants étaient accessibles à toutes les pressions. On voit alors les communes rurales, musiques en tête, aller voter derrière le maire et le curé. Les élus sont en majorité des républicains modérés (550 sièges sur 880) notables pour la plupart et hostiles à la république socialiste ; une forte minorité conservatrice (200 sièges), dont 130 légitimistes, ne veut plus des ateliers nationaux ni des projets de nationalisation. Les socialistes sont une centaine ; Barbès est élu : c'est l'un des plus modérés du groupe.

Le 4 mai la République est proclamée sur le perron du Palais-Bourbon par les députés.

Les ouvriers des ateliers nationaux sont mécontents du résultat des élections. Une manifestation en faveur de la Pologne rassemble le 15 mai des groupes d'ouvriers qui se dirigent vers l'Assemblée et envahissent la Chambre. Il faut faire appel à la garde nationale pour rétablir l'ordre.



Les membres du gouvernement provisoire. Assis, de gauche à droite : Lamartine, Marie, Dupont de L'Eure, Ledru Rollin, F. Arago. Debout de gauche à droite : Garnier-Pagès, Albert, Marrast, Crémieux, Flocon, Louis Blanc. Coll. Arch. Calv.

7. Droit pour les parlementaires de formuler, au cours d'un discours, des souhaits ou des critiques au roi et à son gouvernement.

La réaction est vive, surtout en province où l'invasion de l'Assemblée par des hommes, dont certains en armes, est ressentie comme une atteinte à l'expression de la souveraineté nationale puisque les députés sont l'expression du suffrage universel.

L'explosion de violence, le chômage augmente, et le ton des journaux révolutionnaires se durcit. En même temps la bourgeoisie souffre du marasme des affaires, de la chute de la rente et de la baisse de la valeur des immeubles.

Or la situation dans les ateliers nationaux devient intenable : une foule d'ouvriers y accourt, et aucun travail n'est proposé, les ouvriers sont payés à ne rien faire. On conclut à

la nécessité de fermer les ateliers nationaux. Le mécontentement est immédiat, des heurts se produisent entre les ouvriers et le service d'ordre.

Le 21 juin les ateliers sont fermés, les rassemblements se multiplient jusqu'au 23 juin, où une insurrection de toute la masse populaire éclate à Paris. La situation est difficile car la moitié de la garde nationale est passée du côté des insurgés. L'assemblée remet alors la dictature dans les mains du général Cavaignac qui s'appuie sur une partie de la garde nationale, la garde mobile et 30 000 soldats. La guerre fait rage pendant quatre jours et l'archevêque de Paris Monseigneur Affre est tué pendant les

combats, ainsi que quatre généraux : Damesme, Duvivier, Négrier, Bréa (fusillé).

Le bilan est lourd : l'armée a eu 800 tués et blessés ; la garde mobile 114 tués et 476 blessés. Les insurgés comptent officiellement 1 035 tués et 2 000 blessés. La répression est sévère : 14 819 personnes arrêtées et 4 348 déportées sans jugement, vers les hauts plateaux d'Algérie.

Les journées de juin marquent un tournant : la révolution sociale est finie, le crédit renaît, les affaires reprennent. Les ouvriers se détachent de la vie politique, et laisseront le coup d'état de décembre 1852 étrangler la République.

La révolution de 1848 à Caen

« Les journaux annoncent que les députés sont en grand débat au sujet du gouvernement »⁸. C'est ainsi que Victor Dufour⁹, jardinier au Jardin des Plantes de Caen, note dans son journal les échos des événements de Paris parvenus le 21 février dans sa ville. Le commis de maître Vérolles¹⁰, se rappelle « qu'un clairon, vers deux heures de l'après-midi annonce que Paris est en révolution. Le régiment allait être consigné au quartier. Nous remontâmes à l'atelier en chantant la Marseillaise et poussant avec l'enthousiasme de la jeunesse le cri de « Vive la République » Le 24 février les Caennais savent qu'il y a des barricades dans la capitale, que les troupes de lignes se sont rangées du côté de la garde nationale. Déjà des placards annoncent la destitution des ministres.

Proclamation de la République

La chute de Louis-Philippe est connue à Caen le 24 février. Petit à petit une foule se masse sur la place de l'Hôtel de Ville, mais ce n'est qu'à deux heures du matin, le 25 février, que la nouvelle de la proclamation de la République arrive. Le préfet Bocher donne aussitôt lecture de la dépêche officielle.

Le 26 février paraît un communiqué du préfet dans la presse : « Habitants du Calvados, des troubles graves ont eu lieu à Paris dans la journée du 22, l'autorité est parvenue à les réprimer et au départ des derniers courriers l'ordre paraissait rétabli sur tous les points.

8. Les événements ont été établis à partir de la presse, des journaux de Dufour et Verolles, des affiches et autres documents conservés aux Archives départementales

9. Dufour (Victor), jardinier au Jardin des plantes de Caen, tient un journal au jour le jour de 1789 à 1852. Le style est direct, souvent maladroit ; il fait part des rumeurs et des bruits qui circulent à Caen, et rapporte fidèlement les événements qui s'y déroulent.

10. Un commis resté anonyme, de maître Vérolles, architecte départemental, rédige en 1867 ses mémoires. Mais le recul lui permet d'analyser les événements et d'exprimer une opinion sur les événements écoulés.

Le ministère a déposé sa démission entre les mains du roi, Sa Majesté a chargé le comte Molé de former un nouveau cabinet.

Habitants du Calvados, confiants dans la sincérité de vos magistrats, vous vous tiendrez en garde contre le danger des bruits exagérés et des fausses alarmes, et vous n'oublierez pas les devoirs qui s'imposent aux bons citoyens dans toutes les circonstances : la raison et le patriotisme.

Caen, le 25 février 1848 ».

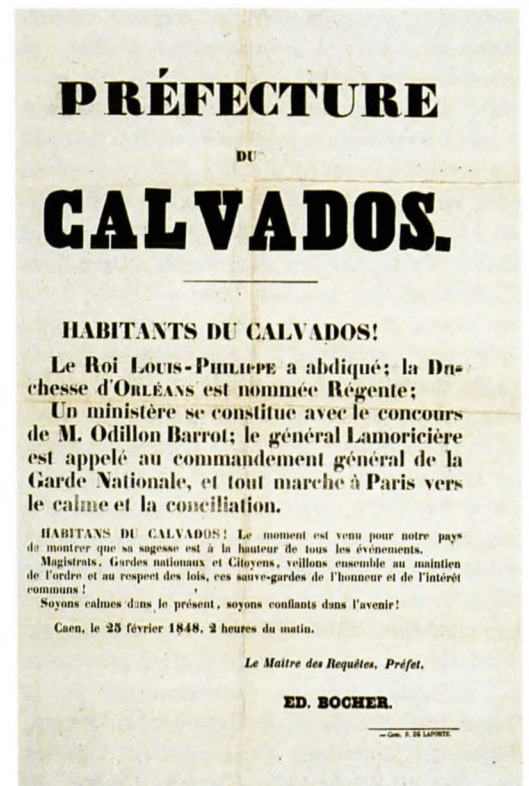
Le même jour, dans la presse, le maire de Caen Donnet affirme : « Concitoyens, le peuple de Paris en renversant le roi Louis-Philippe vient d'établir un gouvernement provisoire. Le maintien de l'ordre, ce premier besoin des cités est le meilleur moyen de prouver que nous sommes dignes de la liberté. Que tous les Français s'unissent et n'aient qu'un but : le bonheur de la France. Vive la Liberté »



Portrait d'Edouard Bocher, préfet.
Coll. Arch. Calv.

Ces nouvelles contradictoires s'expliquent par les difficultés de communications. « C'est vers trois heures sur le pont de Vaucelles le 27 février que nous entendîmes au loin les bruyants claquements d'un fouet de postillon » Or depuis trois jours on attendait cette malle poste, et les voyageurs étaient en colère. Le rédacteur du journal *Le Haro*, debout sur le siège, tient dans la main gauche un drapeau tricolore. Il agite son chapeau et crie aussi fort qu'il peut : « la République est proclamée, à Paris, Vive la République, Louis-Philippe est en fuite »

A cette nouvelle les gens sortent dans les rues, et chantent la Marseillaise. Malgré la pluie,



Affiche annonçant la chute de Louis-Philippe.
Coll. Arch. Calv.

l'enthousiasme est grand. Les musiques de la garde nationale se joignent aux manifestants. On peut lire dans le *Le Haro* ces lignes : « c'est admirable, magnifique. Le bonheur est partout ; il n'y a plus de parti, plus d'autres couleurs que celles de la République » La place Royale est pleine de monde, car depuis huit jours les gens étaient inquiets et chacun vient aux nouvelles. L'annonce de la République est bien accueillie « sauf par un petit groupe de royalistes qui protestaient avec une violence qui faillit leur être funeste. Les étudiants accrochent une pancarte « Vive la République » sur la statue de Louis XIV. Un défilé avec les musiques de la garde nationale et du 9^e de ligne, emprunte la Venelle aux Chevaux (rue de Strasbourg), puis la rue Saint-Pierre et descend la rue Saint-Jean jusqu'aux casernes de Vaucelles.

Le Haro annonce que 300 gardes nationaux sont partis au Havre et se sont joints aux 3 000 de Rouen pour aller aider les braves Parisiens. Pour que l'ordre soit maintenu, les rues de Caen sont surveillées par des patrouilles moitié bourgeois, moitié troupe.



Journal *Le Haro*.
Coll. Arch. Calv.

Le 27 février une dépêche du gouvernement provisoire annonce que M. Auguste Marie, banquier, et M. Bonnesœur, avocat et conseiller municipal, sont nommés commissaires du gouvernement. « Citoyens, le gouvernement Républicain provisoire nous a délégué ses pouvoirs dans le Calvados. Nous acceptons cette tâche parce qu'elle est pénible et glorieuse. Dès ce soir la République est inaugurée à Caen. Elle sera saluée demain par trois salves d'artillerie. Vive la République »

Au matin du 28, les salves d'artillerie sont tirées pour proclamer la République. A midi la garde nationale se rassemble sur le Cour-la-Reine, avec les troupes d'infanterie et de cavalerie. Les autorités invitent la population à rester tranquille et à « n'insulter personne pour cause d'opinion » Les affiches fleurissent déjà sur les murs pour annoncer la composition du nouveau gouvernement, ce que confirme une dépêche télégraphique arrivée à la préfecture. Les membres de l'administration municipale démissionnent et une administration provisoire est désignée par les commissaires de la République. Le maire de Caen est M. Durand, messieurs Ameline, Dessesars et Charles Paysan sont les adjoints. Chemin, Croissy dit Richard, Amel et Levasnier sont nommés secrétaires de cette administration.



Extrait d'une planche de caricatures.
Coll. Arch. Calv.

Les décisions de Paris sont transmises par les commissaires aux habitants de Caen et au département. Dès le 3 mars, la décision de Carnot (ministre de l'instruction) d'améliorer la situation des institutrices¹¹ et de l'instruction primaire est transmise par les commissaires aux journaux. La République qui s'installe ne peut tolérer les marques de la royauté déchuë. Aussi le maire s'empresse-t-il de débaptiser la place en face de l'Hôtel de Ville : elle retrouve son nom de place de la Liberté, donné en 1792. Les Messageries Royales deviennent Nationales et partent à partir du 4 mars, pour Paris à 5 heures le matin et 5 heures le soir.

Les commissaires de la république changent le 8 mars : Constant Le Barillier, ancien banquier, et Félix Avril sont nommés.

Une situation économique difficile

Cependant l'optimisme politique est démenti par une grave crise économique : les chômeurs sont nombreux, le commerce s'est effondré et les nouvelles autorités sont aussitôt affrontées à ces problèmes. Les bulletins de Louis Blanc annonçant l'organisation des Ateliers nationaux font l'objet d'affichage et de commentaires dans les journaux. Mais ils apparaissent très vite utopistes au public normand. Les bruits de banqueroute circulent de tous côtés, et surtout « il n'y a pas de commerce » remarque le 16 mars Victor Dufour dans son journal.

Le 23 mars une souscription est ouverte pour la création d'un comptoir d'escompte à Caen pour aider le commerce et l'industrie, ce qui est fait le 8 avril.

Des soupes populaires sont organisées avec l'aide de la municipalité, qui offre 500 francs à la loge Thémis pour augmenter le nombre de bons de soupe qu'elle distribue aux pauvres de la ville. Les élans de générosité, pour soutenir le gouvernement et mettre fin à la crise, poussent les officiers du 9^e léger à offrir au gouvernement provisoire « telle partie de leur solde qu'il plaira à monsieur le Ministre de la guerre de déterminer, jusqu'à ce que la crise soit finie » Les commissaires de la République remercient les officiers de cette initiative.

Pourtant, c'est insuffisant : le 1er avril, les secours doivent être augmentés, les curés et le président du consistoire (protestant) peuvent distribuer du pain, avec l'autorisation de la municipalité.

Certaines professions sont particulièrement atteintes comme celle des dentellières, car plus aucune commande ne parvient : le conseil municipal de Caen vote une subvention de 20 000 francs pour leur venir en aide. Cependant dès le lendemain, 8 avril, les femmes de la Maladrerie et de Vaucelles descendent dans la rue, drapeau tricolore en tête de cortège ; elles se rendent à la mairie pour exiger que la subvention votée la veille soit immédiatement affectée à sa destination. Elles demandent aussi de l'ouvrage pour leurs maris. Pour les calmer, on donne à chacune deux livres de pain et on leur promet de l'ouvrage dans les jours suivants.

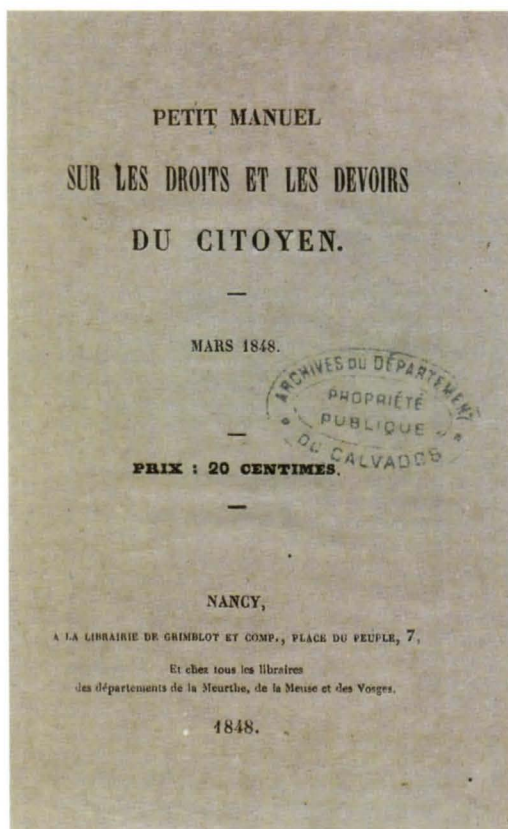
11. Arch. Calv., *Journal de Caen*, 3 mars 1848.

La préparation des élections

C'est sur ce fond de crise et de manque de travail, que les premières élections au suffrage universel se préparent. La date est fixée pour la garde nationale au 5 avril, et au 23 avril pour les élections générales.

Certains tentent de gagner des voix, comme Letellier, inspecteur des écoles primaires qui avait réuni les instituteurs pour faire approuver sa candidature aux élections prochaines. L'inspecteur est révoqué de ses fonctions le 14 mars. L'administration commence à partir du 19 mars à constituer les listes électorales. L'Eglise approuve la campagne électorale et l'évêque de Bayeux fait lire aux grands-messes un mandement où il demande « des prières pour la nomination des députés »

Les candidats présentent leurs professions de foi dans les journaux. La fièvre électorale favorise la multiplication des défilés patriotiques. Le 2 avril se tient un défilé comprenant 16 délégations, défilant à 8 de front, avec départ sur le Grand Cours. On remet aussi des drapeaux au Lycée, devenu national, et à l'Ecole normale. Félix Avril s'adresse aux lycéens en ces termes : « en vous remettant ce drapeau j'accomplis une promesse que je vous fis il y a quelques jours lorsque j'allais au milieu de vous. Ce drapeau est celui de la République, c'est le drapeau de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité. Mais ne l'oubliez pas, c'est aussi le drapeau de l'ordre et de la discipline. Le lycée de Caen lui sera fidèle et fera honneur à sa noble devise. Vive le lycée de Caen, vive la République » Constant Lebarillier constate, à l'Ecole normale, que le cri de « Vive la République » a été poussé avec enthousiasme par ces « ouvriers de l'intelligence »



Brochure, 1848.
Coll. Arch. Calv.

Des mouvements de solidarité s'installent, comme celui qui, à l'initiative de M. Hippeau, professeur à la faculté des lettres, décide d'organiser des cours publics et gratuits destinés aux ouvriers. Il y sera fait des cours d'arithmétique, de géométrie, physique, mécanique, chimie appliquée et de langue française. L'histoire sera enseignée sous l'aspect des institutions politiques depuis 1789 avec le droit public et le droit civil. L'esprit républicain souffle aussi sur l'université.

Le dimanche 2 avril un *Te Deum* est célébré à Saint-Etienne et les participants se retrouvent sur le Grand Cour pour écouter les orateurs : Avril, Durand, Angot, président du club des travailleurs, et Pont, directeur du Haro et président de l'Association Républicaine. Celui-ci achève son discours en souhaitant que « unis dans un même sentiment fraternel, tous les peuples crient Vive la république européenne »

Les royalistes se sont organisés en club (club de l'Union) et, en réaction, les républicains demandent la création d'une Union démocratique du Calvados. Les objectifs avoués sont la défense des droits de propriété, de la famille, des libertés individuelles et religieuses. Le président du club est M. De Tilly, lieutenant colonel retraité, et Drouet, fabricant (?). Les professions de foi des candidats sont perçues comme des examens et les appels se multiplient en direction des électeurs, comme celui de l'Association républicaine de Caen qui invite « à consolider la République »

A partir du 11 avril les listes de candidats sont établies. Elles sont présentées dans la presse et par voie d'affichage. Le 15 avril le comité central des catholiques du Calvados soutient une liste de candidats.

Des bruits courent, le 16 avril, sur des troubles dans Caen : on aurait maltraité des fonctionnaires de la monarchie de Juillet. Ces fausses nouvelles montrent que l'ambiance devient plus tendue à la veille des élections. Les clubs républicains publient la liste des « authentiques candidats » revêtue des cachets de l'Association républicaine et du Club des travailleurs, qui fusionnent le 19 avril à l'issue d'une réunion. Les membres demandent qu'un défilé soit organisé et que soit planté un arbre de la liberté, à la veille des élections.

Sous la pression, les autorités acceptent que cette manifestation ait lieu, tout en faisant remarquer que les périodes de vacances scolaires ne sont pas favorables pour réunir étudiants, élèves et enseignants.

C'est cet événement qu'un artiste a représenté, frappé peut-être par l'importance de la manifestation, en cette veille d'élections, le 21 avril.

Qui est l'auteur de la frise ?

Le défilé qui a accompagné la plantation de l'arbre de la Liberté le 21 avril 1848 à Caen place Saint-Pierre a été dessiné par un témoin, qui n'a pas signé son œuvre. Cependant un nom, écrit au crayon, Malecot, suivie de la date 1848, laisse supposer qu'il s'agit de l'auteur.

Cet artiste a utilisé quarante-trois feuilles de papier provenant de dossiers d'un office nota-

rial et, par des indications portées au verso de certaines feuilles, il a été possible de retrouver leur origine, l'étude de maître Seigneurie, notaire à Caen, située au n° 1 rue de la Préfecture.

Les feuilles, mises bout à bout, mesurent douze mètres de long sur une hauteur de 21 cm. Il manque quelques feuilles, au début et à la fin, mais nous ne pouvons en dire le nombre, puisque qu'aucune indication n'est parvenue sur cette œuvre.

Le papier, de mauvaise qualité – il doit dater des années 1800¹² – est troué par l'encre. Cependant, peu exposé à la lumière depuis cent cinquante ans, il présente une grande fraîcheur de couleurs. Le dessin est très précis, il fait preuve d'humour et présente des détails savoureux dans les décors des vitrines, l'attitude des personnages et des participants.

Cette longue frise, dans le style des images d'Épinal, pouvait relever de la plus haute fantaisie : il n'en n'est rien. L'artiste, spectateur du défilé, a reproduit, comme décor, des boutiques situées sur le côté impair des rues Ecuyère, Saint-Etienne, Notre-Dame et Saint-Pierre¹³. Il a représenté 86 boutiques. Il a suivi scrupuleusement l'ordre du défilé en représentant 1 431 participants et en indiquant, sous forme de légende, leur fonction. Le parcours est orné de 49 drapeaux tenus par des hommes du défilé ou garnissant les façades. Les 414 spectateurs se pressent aux 161 fenêtres et balcons.

Un édifice particulier est dessiné, le bâtiment de l'Ancienne Boucherie. On reconnaît aussi le début de la rue Hamon, qui porte une plaque ; le passage du Grand Turc, la venelle aux Chevaux, la rue Saint-Laurent et la place Malherbe sont indiqués.

Comment a-t-il fait, cet artiste, pour reproduire, de mémoire, une telle manifestation ? Certes, de février à avril les défilés furent nombreux et toujours dans le même ordre. Certes les journaux ont donné les détails de leur organisation, ce qui a pu servir de canevas ; pourtant combien de temps lui a pris la réalisation d'une telle œuvre ? Comment a-t-il procédé pour élaborer ensemble le décor et les personnages ? Ainsi la frise sur la plantation de l'arbre de la liberté à Caen est-elle une œuvre étonnante et unique.

Cette cérémonie qui dure une journée a dû frapper particulièrement un clerc de notaire de maître Seigneurie. Le défilé est passé sous ses fenêtres et il choisit d'immortaliser la partie de l'itinéraire qui se déroule dans le centre ville, dans la partie la plus animée de Caen.

Il serait possible de croire à une œuvre de pure imagination ; cependant, après avoir confronté les annuaires, le cadastre, les listes nominatives, force est de constater que cette œuvre retrace une réalité : les boutiques, avec les noms des marchands, les rues et les différents participants au défilé.

Par un hasard de l'histoire, le défilé se déroule dans une partie de Caen qui n'a pas été bombardée : une grande partie des boutiques qui sont reproduites dans la frise existent encore.

12. C'est un papier chiffon, de ton bleuté, caractéristique de cette période.

13. Aujourd'hui rues Saint-Pierre et Ecuyère.

Le 21 avril à Caen...

Le 21 avril est le Vendredi Saint. Les Républicains de Caen, poussés par les événements qui viennent de se dérouler à Paris, organisent une grande fête patriotique. Elle doit précéder aux élections qui se dérouleront le 23 et 24 avril : les premières au suffrage universel depuis celles des députés de la Convention en septembre 1792.

En s'inspirant des manifestations qui avaient accompagné les fêtes du 14 juillet 1790, il est décidé de planter un arbre de la Liberté au centre de la ville, place Saint-Pierre, et les autorités invitent la population à pavoiser le long du parcours.

Le rassemblement se fait au bord de l'Orne sur le Petit Cours, une promenade plantée d'arbres. Puis il emprunte la rue Saint-Jean, contourne le château par la rue de Geôle et fait halte au Jardin des plantes. Là un arbre a été préparé, enrubbanné, pour être planté. Le cortège repart, vers 3 h et demie, les ouvriers tirant l'arbre, vers l'université, puis les tribunaux. On remonte ensuite la rue Ecuillère et on se dirige par la rue Notre-Dame, la rue Saint-Etienne et la rue Saint-Pierre vers la place devant l'église.

Cet itinéraire et la cérémonie sont relatés de façon très précise par tous les journaux de Caen. « Cette fête patriotique¹⁴ eut lieu hier dans notre cité. Rien n'avait été négligé de ce qui pouvait lui donner toute sa splendeur, toute la signification possible. L'immense colonne se rendit sur la place Saint-Pierre. Aussitôt que les divers pelotons furent massés autour de la place et dans les environs, le clergé de Saint-Pierre sortit et vint se placer en face de l'arbre. Là en présence des autorités, Monsieur le curé bénit l'arbre et la terre qui devait le recouvrir et prononça un discours qui fut accueilli par des applaudissements unanimes. Les préparatifs pour faire descendre l'arbre de la Liberté dans la fosse destinée à le recevoir prolongèrent la cérémonie qui ne se termina guère avant sept heures du soir, mais pendant toute la durée de laquelle régna l'enthousiasme le plus communicatif. Cette solennité, comme celle qui l'a précédée¹⁵, a exercé une heureuse influence sur l'esprit de la population et elle a resserré les liens fraternels qui en rapprochaient déjà si étroitement les éléments. Ainsi donc, plus nous marchons, plus le triple symbole de notre République devient à la fois un mot d'ordre et une vérité ! »¹⁶.

La version du commis de maître Vérolles précise « que le cortège se forma sur le grand Cours, longeant l'Orne, il se composait, 1° de la légion de la garde nationale, qui comptait 4 000 hommes, une batterie d'artillerie et une compagnie de cavalerie (éclaireurs), 2° d'un régiment de ligne, un escadron de cuirassiers et les cavaliers de la remonte, 3° les sociétés chorales avec bannières, 4° toutes les corporations de la ville avec drapeaux, 5° les Polonais en assez grand nombre avec leur vieux drapeau national très acclamé, enfin les bourgeois et les travailleurs

étaient mélangés, tous se donnant le bras. Certes ce fut vraiment une fête fraternelle, et, je n'ai jamais vu à Caen 20 000 personnes former un cortège aussi sincèrement patriotique. Le vieux curé de Saint-Pierre l'abbé Montargis, prêtre qui avait émigré pendant la Révolution, avait néanmoins consenti à bénir l'arbre de la liberté. Une estrade adossée au bas-côté de l'église, avait été dressée pour recevoir les autorités. C'est là, qu'avant de procéder à la bénédiction, ce vénérable vieillard dut entendre le chant de la Marseillaise par les sociétés chorales de la ville accompagnées bien entendu par les 20 000 voix de la foule qui envahissaient les rues environnantes. Il me semble encore voir l'émotion qui s'empara de lui (plus royaliste que le roi), quand arrivé au couplet de « Amour sacré de la Patrie » il vit la foule se découvrir, chapeaux et mouchoirs s'agitant dans l'air. Ah des larmes de joie et d'espérance étaient dans tous les cœurs pour ce vieillard et ce prêtre ! » La frise, telle qu'elle nous est parvenue, est incomplète : on peut imaginer que le dessinateur avait commencé par le représentation de

l'église Saint-Pierre et de la place où devait se dérouler la cérémonie. Cette place constitue le centre de la ville, le carrefour le plus important. En 1794 elle s'appelait Place de la Raison. Les journaux relatent qu'en creusant la fosse pour la plantation, le 21 avril, on a découvert le mur de l'ancien cimetière paroissial.

Le défilé emprunte d'abord une portion de la Grande rue, appelée depuis 1778 rue Saint-Pierre. En 1794 elle prend le nom de rue Marat. La rue Notre-Dame qui lui fait suite prend alors le nom de rue Pelletier et la rue Saint-Etienne, rue Descartes. Cette rue principale voit tous les ans le déroulement de la foire de Noël qui occupe toute la rue depuis la place Saint-Pierre jusqu'à la place Malherbe.

Le commis de Maître Vérolles écrit que « vers la fin du mois d'avril eut lieu la plantation d'un arbre de la liberté, place Saint Pierre, là où existe aujourd'hui le petit bassin au milieu du square ».

Nous sommes, 150 ans après, spectateurs d'un défilé, pour la plantation d'un arbre de la Liberté à Caen le 21 avril 1848....

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

FÊTE

NATIONALE

DU 2 AVRIL.

Le Commissaire-Général et les Commissaires du Gouvernement provisoire de la République, pour le département du Calvados, ont, de concert avec les diverses autorités, arrêté de la manière suivante le programme de la Fête Nationale qui aura lieu à Caen, le Dimanche 2 Avril 1848.

LIEU DE LA RÉUNION.

La Réunion générale aura lieu à 10 heures du matin sur le Grand-Cours.

A 11 heures les Elèves du Lycée et de l'École Normale, sous le contrôle de leurs maîtres, se rendront dans la cour de l'Hôtel de la Préfecture, pour former le bataillon servant d'escorte aux Autorités.

La Cour d'appel, les Tribunaux civil et de commerce, les Membres de l'Université et des Facultés, se réuniront à 11 heures et demie au Lycée, pour prendre rang dans le cortège lors de son arrivée à l'Église St-Etienne.

Toutes les autres Autorités civiles et militaires se rendront à 11 heures précises à l'Hôtel de la Préfecture.

A 10 heures, l'Association Républicaine, l'Association des Travailleurs, les Elèves des Écoles de Droit et de Médecine, les Marins du Port, le Corps de la Douane sans armes, les Troupes de la garnison et la Garde Nationale, sans armes, les Chanteurs Nostalgiques, les Orphelins de M. l'abbé Laveaure, se réuniront sur le Grand-Cours.

Les Sapeurs, les Tambours, la Musique et deux Compagnies armées de la Garde Nationale, après avoir pris les drapeaux à la Matrice, viendront se réunir à 10 h 30 dans la cour de la Caserne, où les attendront deux Compagnies d'élite, en armes, du 9^e Régiment; un Chef de Bataillon de la Garde Nationale prendra le commandement de ce détachement armé.

ORDRE DU CORTÈGE.

1^o Les Sapeurs de la Garde Nationale et du 9^e Régiment;

2^o Les Tambours de ces deux corps;

3^o La Musique de la Garde Nationale;

4^o Les deux détachements armés avec leurs drapeaux;

5^o Les Associations civiles et militaires escortées par les Elèves du Lycée et de l'École Normale;

6^o Les Elèves des Facultés et de l'École de Médecine;

7^o Les Orphelins de l'établissement de l'abbé Laveaure;

8^o Les Membres de l'Association Républicaine et les Chanteurs Nostalgiques;

9^o Les Marins du Port;

10^o Les Membres du Corps de la Douane;

11^o Les Membres de l'Association des Travailleurs;

12^o La Musique du 9^e Régiment;

13^o La Garde Nationale, avec le sabre seulement, marchant par ordre de bataillon;

14^o Le 9^e Régiment avec les Chœurs d'élite;

15^o Le Gendarmierie;

16^o Les détachements du Dépôt de Remonte.

L'ordre prescrit pour la marche sera suivi pour la formation sur le Grand-Cours, formation qui se fera de la manière suivante:

Les Elèves des Facultés se formeront à la hauteur de la cour-tille de Grand-Cours et feront face à la gauche.

Les autres corps se formeront ensuite et successivement dans l'ordre ci-dessus indiqué.

Tout le Cortège devra marcher sur huit hommes de front, cette formation se fera sur place et avant le départ.

Pour se rendre à l'Église Saint-Etienne, où un 7^e Régiment sera chargé, le Cortège suivra le quai des Casernes, les rues St-Jean, St-Pierre, Notre-Dame, St-Etienne, Esquière et Guillaume-le-Conquérant.

L'Église une fois remplie, le cortège qui n'y aura pas trouvé de place, continuera sa marche vers le faubourg de Bayeux; elle se repliera sur elle-même, pour reprendre son rang dans la marche générale, à la sortie de l'Église.

Le cortège, ainsi reformé à sa sortie, parcourra de nouveau les rues ci-dessus indiquées, et regagnera le Cours par la rue de l'Hôpital Saint-Louis.

Il se massera autour d'une estrade élevée sur l'emplacement qui sépare les deux Cours.

Les quatre Compagnies en armes, la halleballe ou fourreau, formeront le carré autour de l'estrade.

Une allocution sera prononcée; les chanteurs Nostalgiques feront entendre la Marseillaise. Après cet hymne Patriotique tous les Citoyens se réjouiront et se retireront en bon ordre.

Les Troupes sans armes seront dissoutes par leurs sous-officiers.

Des Commissaires pris dans les Associations et parmi les officiers de la Garde Nationale et du 9^e Régiment seront chargés de veiller à l'exécution des présentes dispositions. Ces Commissaires seront reconnus par un brassard tricolore sur leur gauche.

Arrêté à Caen, le 31 mars 1848.

Auguste MARIÉ. C. LEBARILLER.

Félix AVRIL.

Caen, imp. de DONNÉSERRE. — 1848.

14. Arch. Calv., *Le Pilote du Calvados* 22 avril 1848

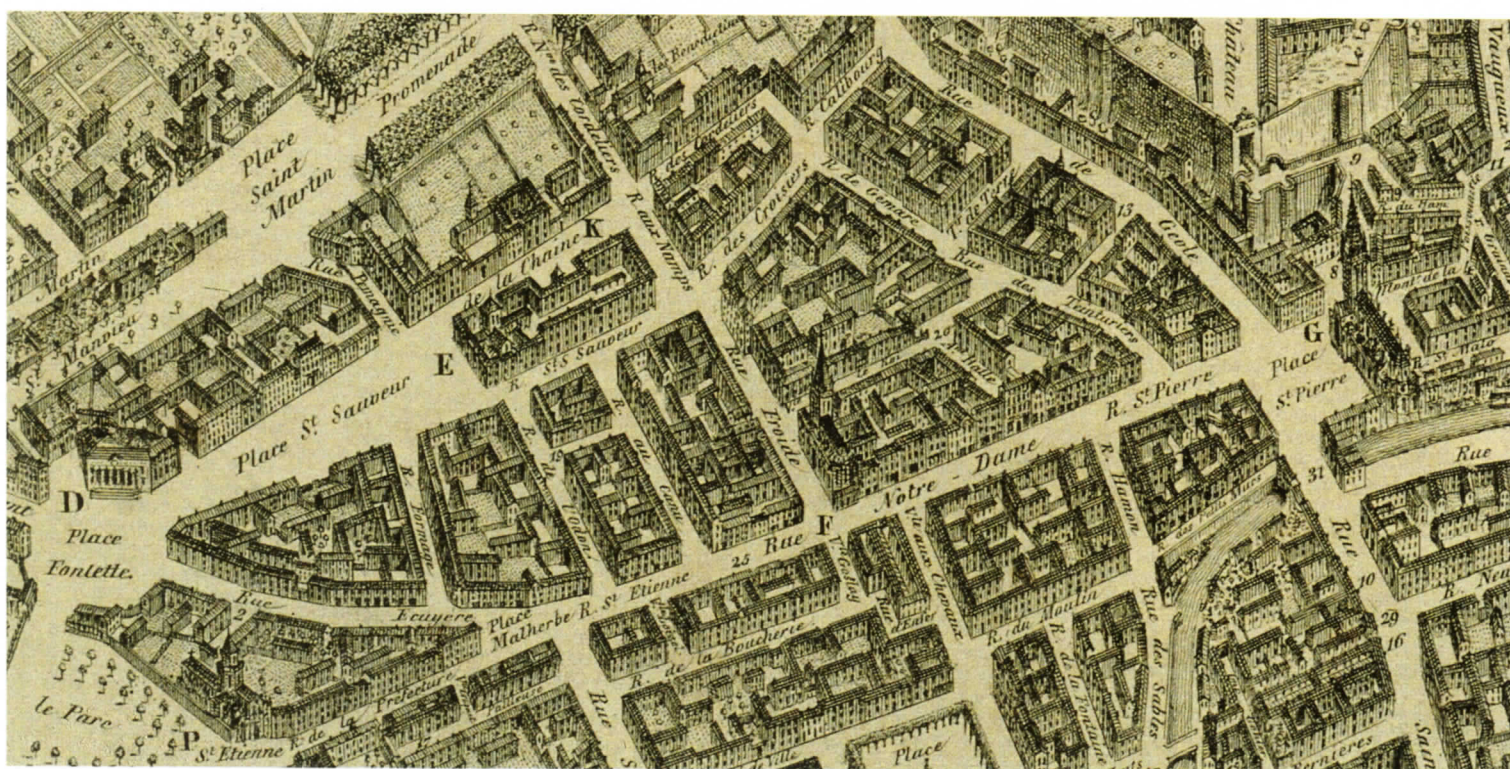
15. Il y a eu un défilé identique le 2 avril.

16. Arch. Calv., *Le Pilote du Calvados*, 22 avril 1848.



Plan de Caen et de son territoire, levé par M. Desprez géomètre du cadastre (avant 1847).
Coll. Arch. Calv.

Le parcours du défilé



Caen à vol d'oiseau. Dessin et lithographie par Le Cointe. Caen, Avonde (vers 1857).
Coll. Arch. Calv.



La Garde nationale de Caen

Rue Saint-Pierre

Le défilé commence par les sapeurs et la musique de la garde nationale.

La garde nationale, héritière des milices communales, est née avec la Révolution de 1789. Elle n'est pas constituée de formations de l'armée « réglée » mais d'unités de police qui sont nées à Paris et ont pris la place du guet royal. Devant les troubles de juillet 1789, les électeurs de Paris demandent la création d'une garde bourgeoise, armée, puisque les troupes royales sont hors de la capitale, et qu'il faut se défendre contre l'ennemi, lutter contre les perturbateurs de l'ordre et établir la tranquillité publique. La Fayette, mis à la tête de cette garde, lui donne le nom de garde nationale. Les officiers sont élus, les soldats portent la cocarde tricolore, alors que l'armée arbore la cocarde blanche. Toutes les villes imitent l'exemple parisien et se dotent d'une garde nationale recrutée parmi les bourgeois de la ville.

La garde nationale, écrasée par Bonaparte le 13 vendémiaire, est dissoute en 1796, mais reformée en 1805 sous forme d'une milice bourgeoise départementale, articulée en légions, cohortes et compagnies. Près de 80 000 gardes participeront aux campagnes de Napoléon. En 1815 le comte d'Artois devient le chef de la garde parisienne, et il entre dans la capitale à la tête des régiments.

La garde nationale est dissoute en 1827, mais Louis Philippe, qui la considère comme un soutien du régime, ordonne son organisation dès 1831. « La garde nationale est instituée pour défendre la royauté constitutionnelle, la Charte et les droits qu'elle a consacrés »¹⁷. « La garde

nationale est composée de tous les Français, sauf les exceptions ci-après ». Les gardes nationaux sont « recrutés parmi les habitants de la ville âgés de vingt à soixante ans, ils sont placés sous les ordres du ministre de l'intérieur ». C'est une milice bourgeoise qui a pour missions : l'ordre, la lutte contre le feu, la défense des citoyens. Elle doit en service ordinaire être dans l'intérieur de la commune ; dans ce cas son rôle est de seconder l'armée de ligne dans les limites fixées par le règlement. Les gardes nationales sont placées sous l'autorité des maires, des sous-préfets, des préfets et du ministre de l'intérieur.

Les nominations aux grades se font dans les communes, par compagnie ou subdivision de compagnie. Les gardes se réunissent sans armes et sans uniforme pour procéder à la nomination des officiers et sous-officiers et caporaux. Ceux-ci sont nommés pour trois ans et peuvent être réélus.

L'administration et la comptabilité de la garde nationale sont placées sous le contrôle de la municipalité et du préfet.

Lors des événements de février 1848 à Paris, la garde nationale se range du côté des insurgés contre le roi Louis-Philippe. Elle est garante du nouveau régime qui s'est mis en place à l'issue des journées de février : la République.

En 1852, Napoléon III réorganise la garde nationale, les officiers sont désormais nommés par le ministre de l'intérieur et la garde cesse d'être une formation permanente. Elle perd de son importance. Elle participe en 1870 à la

garde des fortifications de Paris, mais son ralliement à la Commune entraîne sa dissolution définitive en 1871.

Par son attitude au moment des événements de février 1848 la garde nationale est considérée par l'opinion comme le soutien de la République.

Le début de la frise est située dans une partie de Caen qui a été détruite par les bombardements de 1944, il n'est donc plus possible de retrouver, dans le bâti actuel, les traces des anciennes boutiques.

Les premières boutiques dessinées sont celles de la rue Saint-Pierre. Elles sont représentées avec un étage, un toit et une cheminée, pour deux d'entre elles. Ces éléments disparaissent dans les dessins suivants, où seul le premier étage est figuré par des fenêtres ou un balcon et des fenêtres.

La bonneterie de Frédéric Sénécal est située au n° 2, des bas sont visibles derrière les carreaux de la boutique. Le marchand affiche sur la porte que les prix sont fixes.

Ferdinand Hue est chapelier (n° 8), sa vitrine en fait foi, présentant différents types de coiffures : casquettes, chapeaux et coiffures militaires.

L'épicier est sur le devant de sa boutique, les mains dans les poches. C'est peut-être Jean-Baptiste Lemaître en personne ; des saucisses pendent, un pain de sucre est posé à l'entrée de la boutique, et un tonneau est près de la porte.

La veuve d'Ernest Galopin tient une bonneterie et garantit par écrit des prix fixes.

Il y a quelques spectateurs aux fenêtres, dont un enfant avec sa mère. Des drapeaux ont été accrochés aux fenêtres.

17. Arch. Calv., *Gardes nationaux de France*, encyclopédie Robert, 1848, in 8° 6073.



Le 26 mars 1848, Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur du Gouvernement provisoire, décrète que « tous les citoyens inscrits sur les contrôles de la garde nationale seront appelés à procéder aux élections de leurs officiers, sous-officiers, porte-drapeau ». Ces élections doivent se dérouler au mois d'avril sous le contrôle des commissaires du gouvernement. Le décret supprime les compagnies de voltigeurs et de grenadiers, mais conserve les corps spéciaux de cavalerie, d'artillerie, de sapeurs-pompiers et d'autres corps spéciaux. Cependant, l'application du décret semble avoir tardé, puisque grenadiers et voltigeurs défilent le 21 avril, à Caen.

L'infanterie de la garde nationale est formée dans chaque commune par subdivisions de compagnies, par compagnies, par bataillons et par légions. Chaque bataillon doit comprendre de quatre à huit compagnies, il a un drapeau. Dans les villes, chaque compagnie se compose, autant que possible, des gardes nationaux du même quartier. Les compagnies comprennent de 60 à 200 hommes, mais une commune peut former une compagnie avec 50 ou 60 gardes. La cavalerie n'existe que si dix gardes au moins peuvent s'équiper à leurs frais, et entretenir un cheval chez eux. La garde de Caen est composée de grenadiers, carabiniers, chasseurs, voltigeurs, sapeurs-pompiers et de gardes à cheval. Une musique accompagne les manifestations et les défilés et, depuis 1840, les courses de chevaux sur l'hippodrome : « car les courses qui sont établies doivent avoir une heureuse influence sur la prospérité de la ville, qu'elles intéressent la cité toute entière et qu'en semblable occurrence, le corps de musique doit contribuer à la solennité de ces fêtes figurant au moins à quelques unes d'entre elles ». Les répétitions du corps de musique ont lieu quatre fois

par semaine. Lors des prises d'armes de la légion de Caen, le corps de musique se réunit à l'Hôtel de Ville pour *prendre l'accord* dans la salle de la justice de paix¹⁸.

L'uniforme des gardes est fixé par un décret du 9 avril 1848. Le garde doit porter « une tunique de drap bleu, boutonnant droit sur la poitrine, au moyen de neuf boutons et couvrant le genou à environ 500 millimètres de terre, avec passepoil écarlate ; collet de 105 millimètres, échancré et agrafé ». La description de l'uniforme comporte d'autres précisions comme des « boutons de métal blanc, à filets, bombés, portant un coq dont la patte droite repose sur une sphère, et autour la légende *République française*, de diamètre, les gros 23 millimètres, les petits 15 millimètres. Ce bouton sera le même pour tous les grades ». Les gardes, l'été, portent un pantalon blanc en étoffe dite *buffline*, chaîne et trame en coton blanc parfait.

Sur la tête un *schako* de feutre noir haut devant de 190 millimètres et de la partie opposée de 220 millimètres, le calot est en cuir verni, le bord garni d'un galon écarlate. La visière est en cuir à jonc saillant. Le « pompon est sphéroïde en laine rouge reposant sur une boule de 136 millimètres ».

Le ceinturon est en buffle blanc. L'armement est un « fusil d'infanterie avec bretelle de buffle, blanche, large de 35 millimètres, longue de 900 millimètres, piquée. *Sabre-briquet* sans dragonne. Epinglette blanche, de 190 millimètres attachée au troisième bouton de la tunique ». Certains éléments varient pour les sous-officiers et les officiers.

Il faut être aisé car l'uniforme et l'équipement sont à la charge du citoyen. Le magasin « A la

belle fermière, Maison David » rue Notre-Dame, n° 86, annonce dans le journal *Le Haro*, que les tuniques d'uniforme coûtent 35 fr, que le drap extra-fin ou tunique d'officier vaut 45 fr, que le pantalon cuir-laine, bleu avec passepoil peut être acheté au prix de 18 fr, celui d'officier pour 25 fr. Le commerçant ajoute que « personne n'est forcé de prendre tout-fait, qu'il peut prendre des mesures et livrer en 12 heures sans augmentation de prix ». Il faut, si l'on habite loin, envoyer « les indications sur la grosseur de la ceinture et la longueur des manches ».

Au n° 10 se trouve la grande boutique de monsieur Leroux, charcutier. Dans la vitrine on peut voir quelques victuailles.

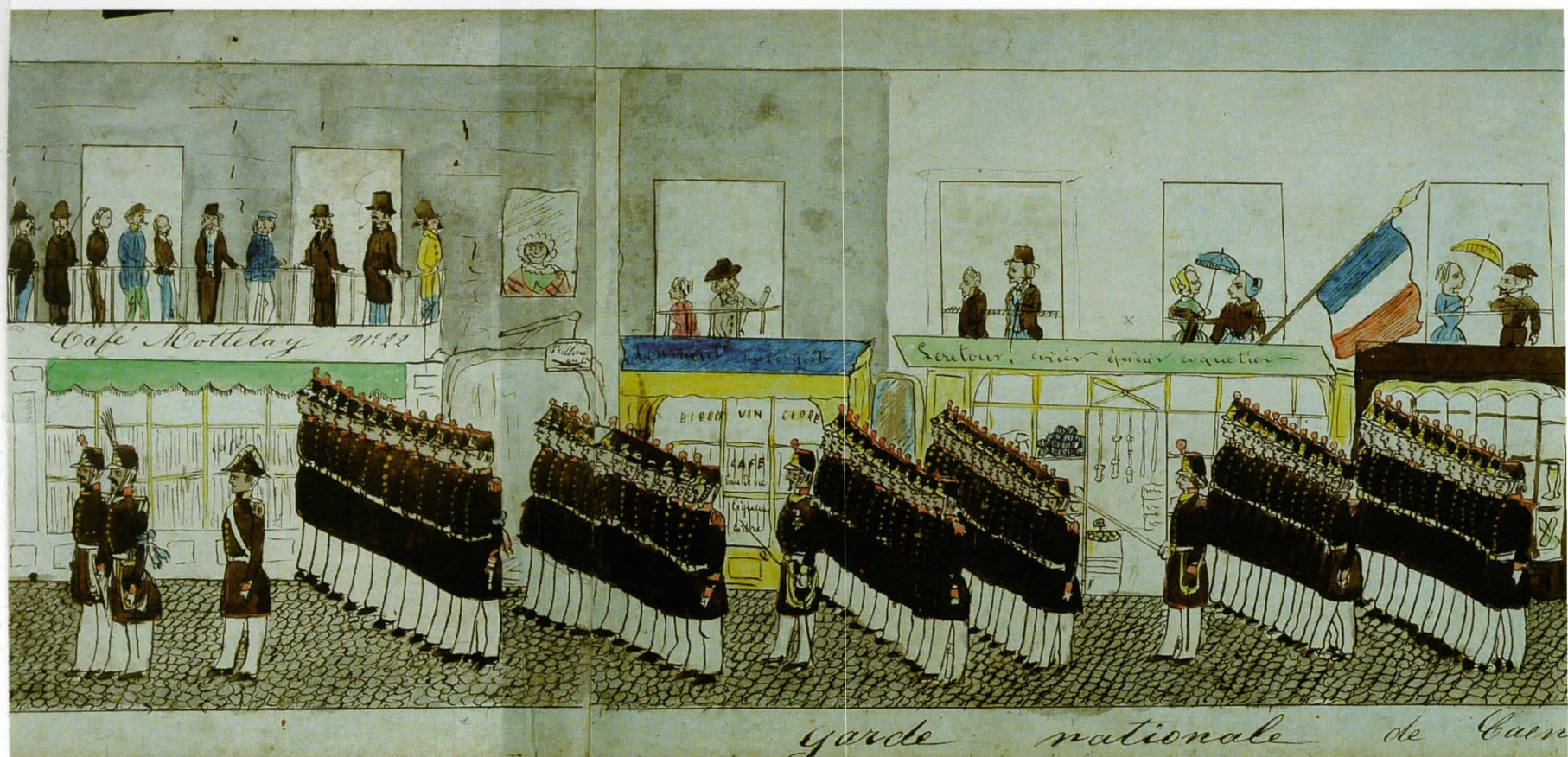
Le balcon est occupé par un grand nombre de spectateurs. Les femmes portent chapeaux et ombrelles. Les hommes sont en manteaux et jaquettes, tout ce monde semble être en visite. Un enfant assis sur la rambarde est tenu par sa mère, afin de ne pas tomber. Les fenêtres sont agrémentées de rideaux.

Une petite boutique de nouveautés fait suite, celle d'Alexandre-Henry Legallois. Au premier étage une jeune femme, abritée sous une ombrelle rose, converse de sa fenêtre avec un jeune homme qui se penche à la fenêtre voisine et semble fort heureux de cette aubaine.

Au n° 20, la pharmacie de Georges-Guillaume Lemarchand offre aux regards des passants des bocaux, dont un rempli de gommages, une cornue et diverses autres boîtes. C'est une vitrine colorée, et le dessinateur s'est plu à représenter de nombreux objets. Le fils Lemarchand est élève pharmacien et travaille dans la boutique.

Au premier étage des rideaux rouges garnissent les fenêtres, c'est un intérieur cossu qui est suggéré.

18. Arch. Calv., R.1757 (b).



Les membres de la garde sont recrutés parmi la bourgeoisie de la ville : commerçants, propriétaires, hommes d'affaires, étudiants. Être garde national est une position de prestige, les candidatures sont examinées, et le recrutement fait de l'élu un personnage important. L'élection comme officier marque l'importance sociale. La liste des gardes nationaux de la ville fait l'objet d'une publication régulière et officielle. En 1848, le rôle joué dans les événements parisiens confère aux gardes nationaux un prestige qui justifie leur place en tête du cortège. La garde nationale de Caen compte 4000 inscrits. Elle comprend une compagnie de sapeurs, quatre bataillons de grenadiers, de chasseurs, carabiniers et voltigeurs, ainsi qu'une compagnie de cavalerie, « les éclaireurs », et une batterie d'artillerie. L'ensemble du département compte 124 bataillons en 1848.

Le colonel Regnault commande la garde de Caen de 1842 à 1851.

Les sapeurs-porte-haches sont au nombre de sept par bataillon, ils sont commandés par un sergent. Ils portent un tablier¹⁹, un poignard au côté, une hache sur l'épaule, ils sont coiffés d'un bonnet en poil d'ours et portent un dolman blanc (veste ajustée à brandebourgs).

Sur la frise ils sont fractionnés en deux groupes. En tête du cortège, un groupe de vingt précédé d'un officier. A hauteur du croisement de la rue Saint-Etienne et de la rue Saint-Laurent un autre groupe de seize sapeurs est représenté, tous barbus.

Les gardes nationaux représentés sur la frise sont au nombre de 258. Ils sont précédés des drapeaux, des sapeurs et du tambour-major. Dix tambours rythment la marche du peloton de la garde. La musique compte 18 exécutants qui entraînent dans leur sillage 206 gardes.

La musique est précédée du tambour-major qui, selon les instructions, marche en tête de son bataillon. Le nombre de batteries (jouées par les tambours) est fixé à vingt, celui des sonneries (jouées par les clairons) à vingt-six.

La musique de la garde nationale est composée de 18 instrumentistes, instruments à vent (flûtes, trompettes, trombones à coulisses, hautbois) et à percussion (grosse caisse, tambour, cymbales et deux *chapeaux chinois*). Dans chaque légion l'effectif du corps de musique ne peut excéder 45 musiciens. Les musiciens sont désignés par le colonel et ils sont dirigés par un chef qui a rang de lieutenant et un chef adjoint qui a rang d'adjutant-sous-officier.

Le café tenu par Pierre-Philippe Mottelay, au n° 22, possède une salle de billard au premier étage, signalée par une enseigne à l'entrée du porche. Une population exclusivement masculine a envahi le balcon et l'un des spectateurs a gardé avec lui sa queue de billard. Il y a des ouvriers en blouse et des bourgeois en veste ou manteau.

Au-dessus du porche, une dame en bonnet tuyauté se réjouit de voir passer le défilé.

Le cafetier Constant Madelaine, plus modeste, affiche sur sa vitrine qu'il vend de la bière, du vin et du cidre.

Un couple est au balcon.

Georges Leretour²⁰, au n° 10 de la rue Saint-Pierre, est un cirier-épicer-coquetier. On aperçoit dans la devanture des chandelles, des œufs dans des boîtes bleues²¹ et un sac portant une étiquette.

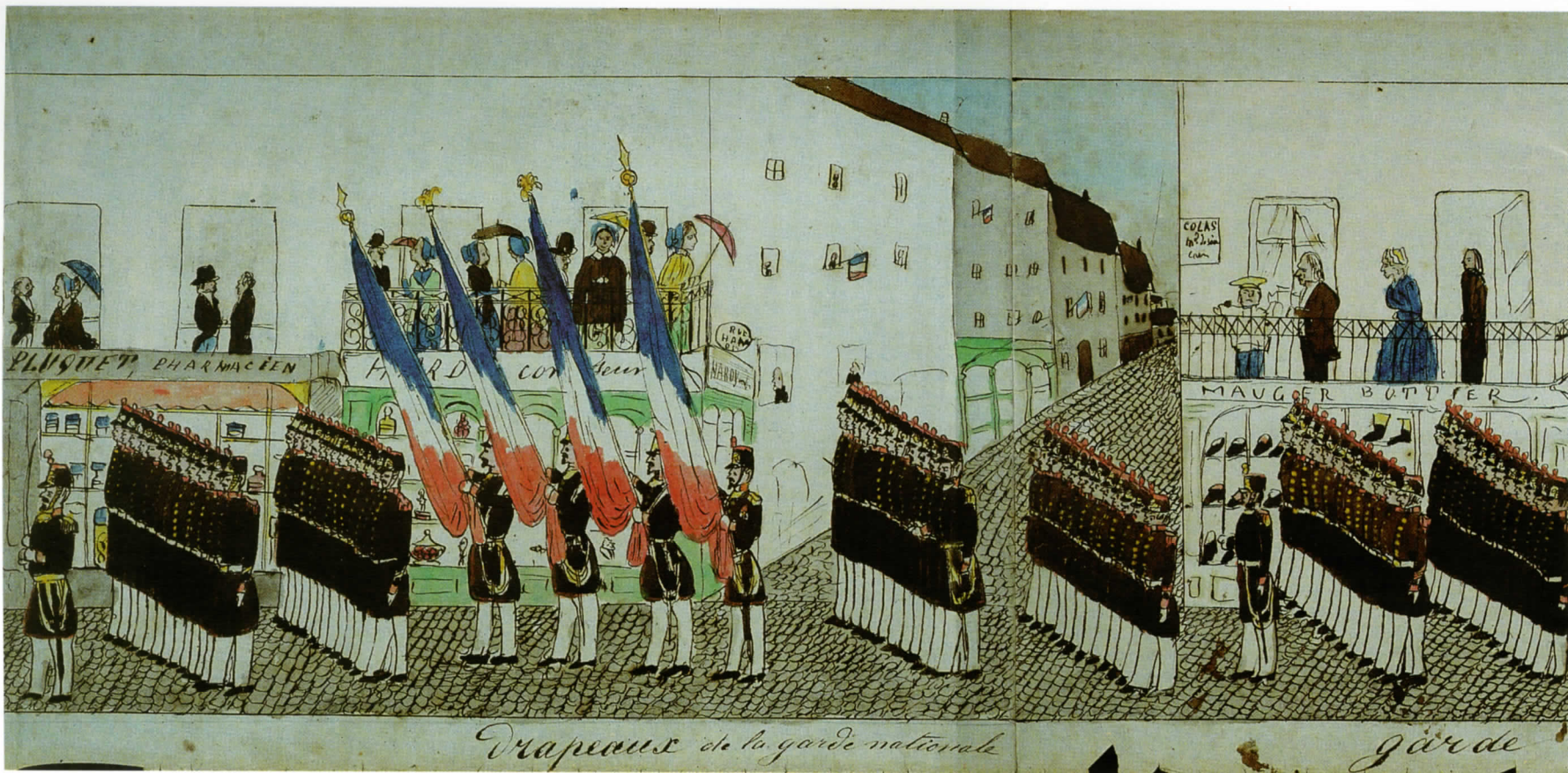
Deux hommes de tailles fort différentes regardent dans la même direction, tandis qu'à l'autre fenêtre deux dames, sous une ombrelle, bavardent et paraissent ignorer le spectacle.

Le bas qui est dans la vitrine suivante annonce une bonneterie ou un magasin de nouveautés. Au premier étage un couple échange des propos.

19. Les sapeurs de la Légion étrangère ont gardé une partie de ces attributs.

20. Leretour est indiqué au n°10 de la rue Saint-Etienne, dans l'Annuaire de 1846.

21. Il existait des boîtes en métal dans lesquelles chaque œuf était rangé.



Quatre drapeaux de la garde défilent. Le modèle en a été défini par le général La Fayette, « l'étoffe aux trois couleurs de 1,624 m ou 5 pieds de largeur, sur 1,190 m ou 44 pouces de hauteur est composée de trois bandes de soie (*gros de Tours*) d'égale largeur, réunies au moyen d'une couture rabattue ; la bande bleue doit toujours être tenue au bâton. Elle est entourée des trois côtés d'une frange en argent de 0,45 m ou 20 lignes de hauteur ».

Lors des événements de février 1848, une circulaire demande « que tous les édifices arborent le drapeau de la République ». Mais la disposition des couleurs est fluctuante. Le 27 février, Caussidière signe un décret qui ordonne d'adopter les trois couleurs « comme elles l'étaient pendant la République » ; il faut, dans tous les monuments

publics, un drapeau de la plus grande dimension « portant les couleurs ainsi placées : bleu, rouge et blanc, de telle sorte que, le bleu tenant la lance, le ROUGE soit au milieu et que le BLANC flotte²² ». Mais le 7 mars, une circulaire est envoyée par le Ministère de la marine et des colonies qui annule l'ordre précédent. L'article premier précise que « le pavillon ainsi que le drapeau national sont rétablis tels qu'ils ont été fixés par le décret de la Convention nationale du 27 Pluviose an XI, sur les dessins du peintre David. En conséquence, article 2, les trois couleurs nationales disposées en trois bandes égales seront à l'avenir rangées dans l'ordre suivant : le bleu à la hampe, le blanc au milieu, le rouge flottant à l'extrémité. Tous les ministres sont chargés de l'exécution du présent décret »²³.

Rue Hamon, rue Notre-Dame

Le défilé passe à hauteur du carrefour avec la rue Hamon²⁴, qui a été percée en 1670 pour relier la rue Saint-Pierre aux murs de la ville. Dans cet espace, trop large pour ne faire qu'une rue, Isaac Hamon, riche marchand-mercier protestant, obtient de construire sur 15 à 20 pieds de largeur, le long de la nouvelle rue, des maisons sur le côté gauche. Son nom est donné à cette rue.

Deux belles boutiques se suivent : la pharmacie Pluquet (n° 57 rue Notre-Dame²⁵) et la confiserie Hardy. Dans les deux vitrines des bocaux s'alignent, ainsi que des coupes de verre pour conserver les potions et les bonbons.

Peu de spectateurs chez le pharmacien : un couple en visite, avec chapeau et ombrelle, bavarde avec des hôtes qui n'ont pas de chapeau. Un beau balcon ouvragé orne le premier étage de la boutique de Hardy. Des dames, en tenue de ville, regardent passer les drapeaux. Un salon de thé, au premier étage, expliquerait ce rassemblement féminin.

A l'autre angle, le bottier Pierre Mauger tient boutique offrant aux chalands des souliers et des bottines dans sa vitrine.

Monsieur Jean-Baptiste Colas (n° 45 rue Notre-Dame) marchand de soie, occupe le premier étage. Rideaux aux fenêtres et balcon en fer forgé traduisent l'aisance. Une scène familiale est représentée : un enfant, coiffé d'un bonnet de marin, tient une feuille de papier et semble la lire, alors que ses parents l'écoutent et qu'un jeune homme efflanqué (le répétiteur ?) observe frileusement la scène. On devine la silhouette d'un chat à la fenêtre.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

COMITÉ
DE LA
GARDE NATIONALE.

Les membres du bureau du Comité Républicain, organisé pour les élections de la Garde Nationale de Caen, invitent les Sociétaires à se réunir, à 7 heures du soir, au lieu ordinaire des séances, maison DANJOU :
Pour délibérer sur l'élection du Colonel, du Lieutenant-Colonel et du Major ;
Pour diviser en Comités secondaires les membres de la Société, suivant la coupe respective des bataillons, afin d'aviser à l'élection des Commandants et Porte-Drapeaux ;
Pour délibérer sur les diverses propositions qui pourraient être soumises à l'Assemblée.
L'association n'entend nullement s'immiscer dans les élections de Compagnie.

Salut et Fraternité.

JOBERT, Président ; BAZIN-LAIR, PEROTTE, Vices-Présidents ; VILLENEUVE, LEMARCHAND, RAISIN, ROULLAND, AZE, LELARGE, Secrétaires ; MONDEHARD, Trésorier ; G. MANCEL, Archiviste.

On trouve des cartes d'admission chez les citoyens LEMARCHAND, rue Saint-Pierre, 29 ; et VILLENEUVE, Passage Bejiret.

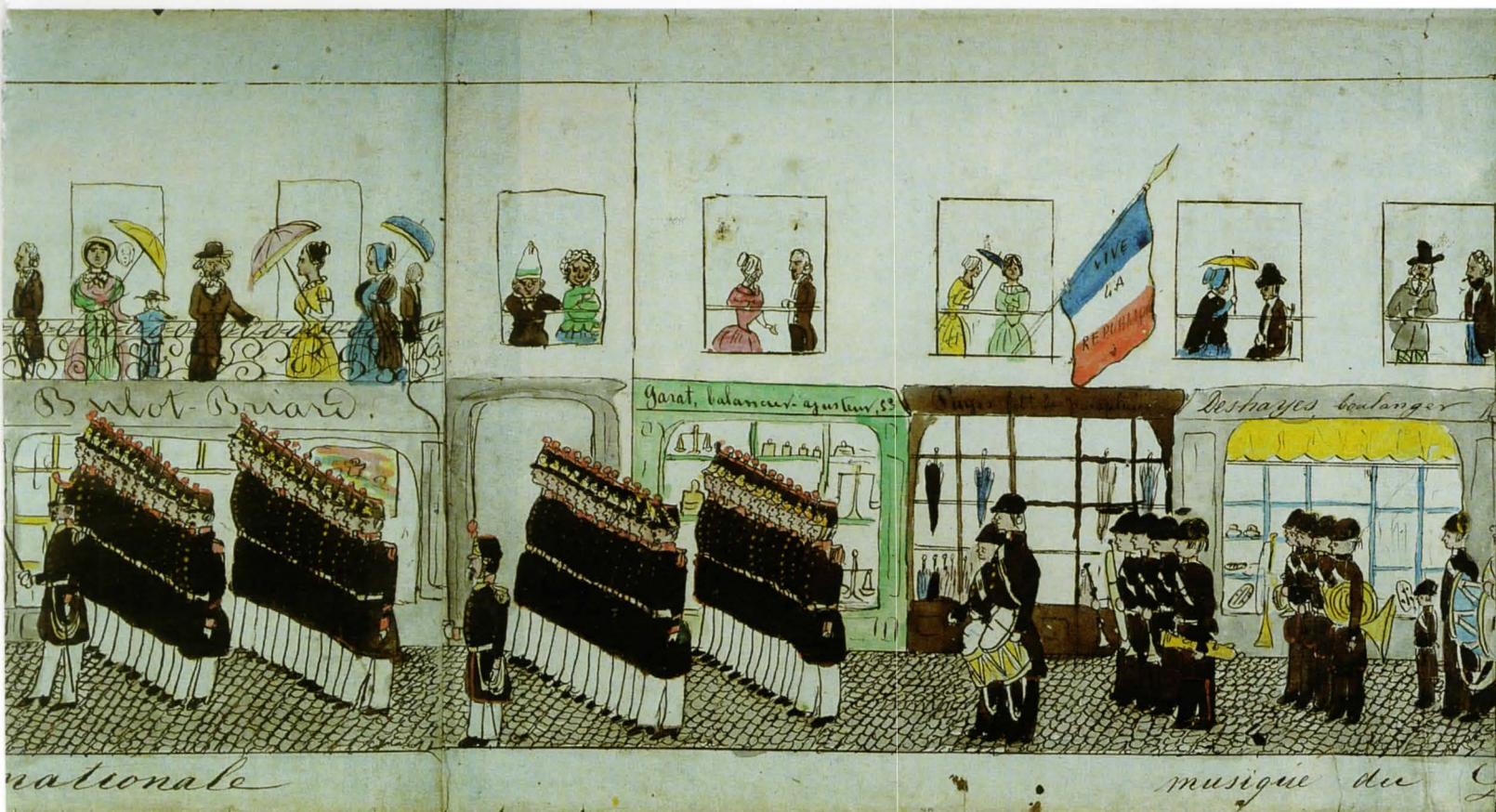
Affiche éditée par le Comité de la Garde nationale.
Coll. Arch. Calv.

22. Arch. Calv., Delvau (Alfred), *Les murailles révolutionnaires de 1848*, 2 vol., Paris, Picard 1852, in 4° 2260.

23. Arch. Calv., 1189 W 30.

24. Gouhier (Pierre), *Caen*, éditions Horvath.

25. Arch. Calv., *Annuaire* de 1846.



La rue Notre-Dame commence de l'autre côté de la rue Hamon. Elle tient son nom de l'église Notre-Dame de Froide Rue dont elle borde l'abside. La garde nationale de Caen participe à la répression contre les ouvriers de Rouen qui se sont révoltés, menaçant l'ordre et la République. Ils prennent le bateau à vapeur dans le port de Caen et se rendent par la Seine jusqu'à Rouen. Là les émeutes ouvrières ont dressé des barricades et il y a 22 morts en deux jours. Les autorités procèdent à 126 arrestations. Puis c'est à nouveau Paris qui connaît de graves troubles, qualifiés de « *soulèvement communiste* » par le jardinier Dufour. Les émeutes connaissent leur point culminant en juin à Paris. Pour éviter que la République ne tombe entre « les mains d'une bande de démagogues et de pillards », les gardes nationaux de toute la France viennent aider ceux de Paris.

Le 25 juin la garde nationale est invitée à partir pour Paris, et l'inscription des volontaires se fait à la mairie. Le colonel Regnault demande au Préfet, Félix Avril, de faire battre tambour pour rassembler la légion et les volontaires. Le *rappel* est battu, et non la *générale*²⁶ qui aurait effrayé les populations, et 400 hommes partent pour Paris. Le trajet se fait d'abord par bateau, puis par chemin de fer du Havre à Paris, d'autres prennent des voitures pour rejoindre le chemin de fer qui s'arrêtait à Lisieux. Le 26 juin la victoire des gardes sur les insurgés est annoncée par une dépêche que transmet le préfet Félix Avril. Les troupes rentrent par bateau le 29, on ne déplore que deux tués. La garde nationale de Paris remet le 14 octobre un drapeau aux Caennais pour leur participation aux événements de juin. Un banquet se tient le lendemain qui rassemble 3 776 couverts, servis

par le sieur Angot, restaurateur. On y consomme 1 350 kilos de pain et 4572 bouteilles de vin. Le discours du commandant s'achève par ces mots²⁷ : « braves camarades, comme vous nous voulons le gouvernement né de la République, et nous sommes fermement disposés à le maintenir. Comme vous nous acceptons pour devise Liberté, Egalité, Fraternité, mais comme vous aussi nous n'oublions pas par ce principe inséparable de notre institution : ORDRE PUBLIC, oui nous voulons l'ordre parce que seul il peut permettre à nos représentants de créer des institutions nécessaires à nos besoins, utiles pour tous et dignes de la France, qu'avec lui seul ils peuvent fonder un gouvernement fort et durable ».

Adhémar Léon Bulot-Briard, marchand de papier peint (au n° 47), est établi dans une belle boutique : le balcon est en ferronnerie et les dames qui s'y pressent sont très élégantes. A la fenêtre, au-dessus du porche, un couple semble sortir du lit : l'homme a gardé son bonnet de nuit, ils sont accoudés à la fenêtre et ont l'air très joyeux. Un balancier ajusteur, Garat est installé au n° 53 ; dans sa vitrine des balances et des poids. Il est fournisseur des administrations de la douane, des octrois et des arsenaux de plusieurs départements²⁸. Les balances sont garanties une année. Les parapluies alignés sont fabriqués par « Pagis Jeune » dont la boutique est au n° 49. La boulangerie Deshayes tente la clientèle par des brioches et des petits pains. Ce commerçant possède plusieurs boutiques tenues par ses enfants.

BALANCES-BASCULES PERFECTIONNÉES





Fabricant Balancier Mécanicien

A CAEN

Établissement fondé en 1829.

DIX MÉDAILLES.

EXPOSITION NATIONALE



1844

EXPOSITION UNIVERSELLE



1855

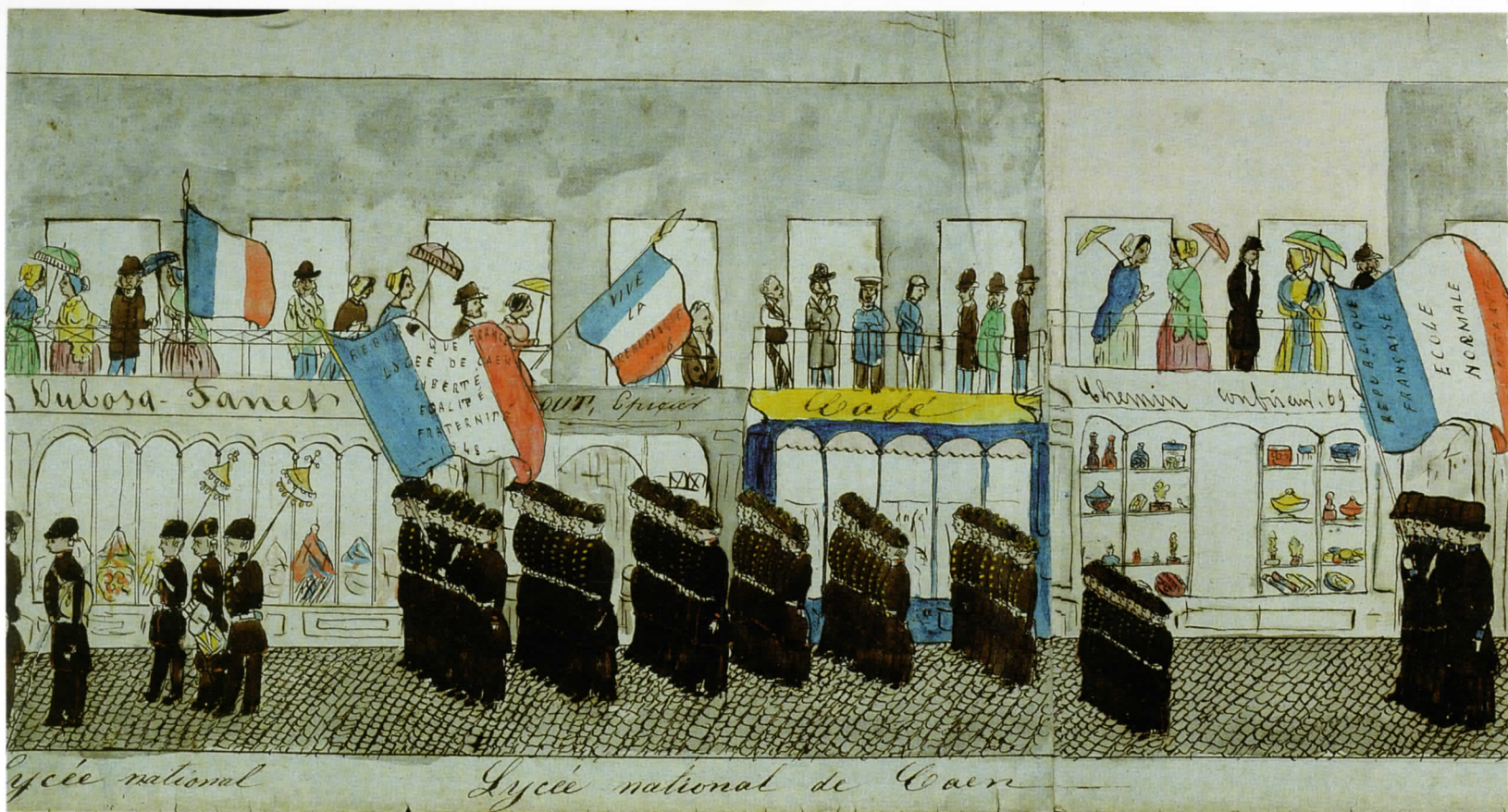
Pese-Charrettes, Pese-Bestiaux, Bascules Portatives, Balances de Comptoir, Fléaux, Romaines, Poids et Mesures.

En-tête de lettre de Garat, fabricant de balances. Coll. Arch. Calv.

26. La *générale* signifie qu'il y a état d'urgence. Le *rappel* est une convocation normale des gardes par roulement de tambour.

27. Arch. Calv., Legs Chevreil, garde nationale de Caen, 1848.

28. Arch. Calv., *Annuaire de 1846*, Caen.



Le Lycée national

Depuis la décision de Napoléon de créer des lycées (1806) dans chaque département, celui de Caen est installé dans l'Abbaye aux Hommes, vide depuis la Révolution. A la faveur des événements politiques le lycée devient royal en 1815, puis national dès février 1848. Il redevient impérial en 1852, et enfin Lycée Malherbe en 1892, ce qui évite tout changement ultérieur. L'Abbaye aux Hommes abrite les lycéens jusqu'en 1962. Depuis, cet édifice est devenu l'Hôtel de ville de Caen.

En avril 1848 M. Renard est provisoire du lycée, et M. Duval en est le principal.

L'examen le plus prestigieux est le baccalauréat institué par Napoléon. Il y a deux orientations, ès lettres et ès sciences.

Le programme du baccalauréat ès lettres a été confirmé le 25 mars 1848 par Carnot, ministre provisoire de l'instruction et des cultes. Il comprend l'explication des auteurs suivants dans un choix d'œuvres : Homère, Sophocle, Euripide, Xénophon, Platon, Démosthène, Plutarque. A cela il faut ajouter des auteurs latins : Virgile, Horace, Ovide, Térence, Cicéron, César, Tacite, Salluste, Tite Live. Les auteurs français à connaître sont : Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau, Bossuet, Fénelon, La Bruyère, Massillon, Montesquieu, Buffon et Voltaire. L'oral porte sur la philosophie, de l'objet de laquelle on doit pouvoir traiter, puis de psychologie, de logique, de morale et théodicée²⁹, et enfin d'histoire de la philosophie. Quelques questions littéraires sont aussi au programme comme l'art poétique, l'éloquence, la péroraison et l'histoire littéraire. L'examen comprend des questions

29. Une des quatre parties de la philosophie telle qu'on l'enseignait dans les lycées et collèges : c'est la justification de la bonté de Dieu.

d'histoire ancienne depuis les Hébreux jusqu'à l'installation du christianisme à Rome. Les questions sur l'histoire du Moyen Age portent sur les barbares et se poursuivent jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. L'histoire moderne s'achève quant à elle en 1789. La Révolution française n'est pas au programme.

Les élèves des lycées reçoivent aussi un enseignement scientifique, les mathématiques et la cosmographie sont à l'honneur. On doit connaître les bases de l'arithmétique, de la géométrie et l'étude de l'algèbre s'achève par la résolution de l'équation générale du second degré à une inconnue. La cosmographie traite des mouvements du ciel et des planètes, l'énoncé des lois de Képler est au programme, comme les principes de la gravitation universelle. La physique, la chimie et l'histoire naturelle constituent le dernier chapitre des études d'un bachelier. En physique, on commence par la connaissance des corps matériels, puis par l'étude des sons, de la chaleur et de la dilatation. On étudie les brouillards et la rosée, la pile Volta, les aimants et les galvanomètres ; quelques éléments d'optique achèvent ce programme. La chimie aborde l'étude des corps simples, l'affinité chimique et les métaux, puis étudie les sels. La dernière question est ainsi formulée : *comment se fait-il qu'un petit nombre de matières organiques ?* L'histoire naturelle est réduite à cinq questions : la distinction entre les corps bruts et les êtres organiques, la digestion, la circulation et la respiration chez l'homme, les divisions du règne animal, l'organisation des végétaux, et enfin quelques notions sur la croûte solide du globe et les sédiments !

Dès le déclenchement des événements de février 1848, le lycée, élèves et professeurs, se joint à toutes les manifestations républicaines qui ont lieu dans la ville. Le préfet se plaint par

courrier que le défilé du 21 avril se déroule au cours d'une période de vacances scolaires ce qui risque de limiter le nombre de participants. Le lycée défile précédé d'une musique comprenant 17 exécutants, instruments à vent et percussions, les élèves au nombre de 56 suivent, les grands devant, les petits fermant les rangs. Les lycées allaient des classes primaires à la terminale. L'uniforme est obligatoire et la discipline, mise en place par Napoléon, très militaire. Un drapeau est largement déployé.

La maison de Martial Dubosq-Fanet est spécialisée dans les nouveautés, elle emploie deux commis pour servir les clients.

On devine ensuite une épicerie-coquetier, celle de Benoit-Aimable Clouet (n° 59), dont le dessinateur a modifié le nom. La boutique voisine est un café populaire appartenant à Leroyer (n° 67). La clientèle, essentiellement masculine, garnit le balcon. Les vêtements sont simples : l'un des spectateurs a un tablier, deux autres sont en blouse.

Louis Chemin est confiseur au n° 69 de la rue Notre-Dame. Il emploie sept commis pour réaliser les sucres d'orge, bonbons, drageoirs qui sont dessinés dans la vitrine. Le balcon est le domaine des dames à ombrelles et châles. Il doit y avoir un salon de thé au premier étage et la clientèle est choisie.

Entre le confiseur et le marchand de blanc, on devine le passage du Moulin. Il est dessiné avec quelques maisons. Ce passage permettait de rejoindre la rue Notre-Dame et la rue du Moulin, qui devait son nom au moulin situé sur l'Odon³⁰. L'aubergiste Auvray tenait commerce dans ce passage l'entrée se situait au n° 71 rue Notre-Dame.

30. Ce passage a été rétabli depuis une dizaine d'années, et redonne sur la place du Grand Turc. Le moulin était à l'emplacement de la brasserie *La Lorraine* devenue le *Quick*.



Ecole normale de Caen

Le Calvados est un département privilégié puisque, dès la Restauration, il compte une école pour 1 000 habitants. Les lois Guizot, en 1833, établissent des Ecoles normales dans les départements pour assurer la formation des maîtres, jusqu'alors formés sur le tas. Le premier projet pour Caen date de 1831, il reçoit l'accord du ministère. Des cours de perfectionnement sont d'abord donnés à l'Ecole mutuelle ; puis l'Ecole normale se structure conformément à la loi de 1833, et s'installe dans l'ancien palais de Guillaume le Conquérant, près de l'Abbaye aux Hommes. Guizot, député de Lisieux, y veille attentivement. La réputation de l'Ecole est très vite établie : c'est une des meilleures de France. En 1843, l'Ecole normale forme 80 élèves. En février 1848 M. Couétil³¹, républicain fervent, est nommé directeur de l'Ecole normale de Caen. Les événements perturbent les cours et, le 5 mars 1848, un rapport signé du Recteur Bertrand remarque : « les cours sont faits avec régularité les 4 premiers jours de la semaine (sauf le lundi à cause de la revue de la garde nationale et de la proclamation du nouveau gouvernement). D'après ce qui a été convenu avec le Recteur et les Doyens, les cours ont été suspendus vendredi et samedi pour n'être repris que le jeudi de la semaine suivante ».

Le Recteur convie les maîtres et les élèves à participer au défilé du 21 avril. Ils sont d'ailleurs à l'honneur, juste derrière la Garde nationale. Trente élèves en uniforme défilent derrière leur drapeau. Le 20 novembre 1848, lors de la promulgation de la nouvelle Constitution, l'Ecole normale toute entière assiste à l'événement, place Saint-Pierre.

31. Il devient inspecteur primaire sous le Second Empire (1863).

L'attitude des maîtres et des étudiants finit par déplaire. La fièvre révolutionnaire qui les anime est sanctionnée en 1849 : ils sont priés de rentrer dans le rang, les professeurs reçoivent des lettres pour les encourager à se soumettre au nouveau régime.

La Révolution de 1848 va peser sur les écoles normales : républicaines, elles sont accusées d'avoir été des foyers révolutionnaires et d'endoctrinement. A partir de juin 1848, quand la réaction s'installe, elles sont mises à l'écart, épurées. Par chance l'école de Caen n'est pas fermée, mais on en rend l'accès plus sélectif : l'âge de recrutement est porté de 16 ans à 18 ans, le concours d'entrée est plus difficile, le recrutement tente d'écarter les *filles du peuple*, en limitant les bourses d'études.

Les professeurs de l'université sont formés par l'Ecole normale supérieure. Les lycéens doivent obtenir après leur concours le grade de licencié en deux ans et l'agrégation au bout de trois ans. Le concours a lieu en août ; le ministre de l'éducation, Carnot, envoie les sujets de l'examen pour les candidats : ils sont deux à subir les épreuves, Jules-Arsène Vasnier et Alfred-Antoine Galland, élèves du lycée de Caen. Le sujet de philosophie demande de « *Classer et caractériser les passions, d'en rechercher le principe, d'en indiquer la fin* ». En mathématique l'intitulé du sujet est le suivant : « *Théorie des foyers et des directions des courbes du second degré. Deuxième question : une droite homogène, de longueur donnée, a ses deux extrémités assujetties à rester sur deux droites fixes, dont l'une est verticale ; elle est soumise à la seule action de la pesanteur, et l'on demande dans quelle position elle se trouvera en équilibre* ». La composition de physique comprenait deux exercices : « *Premièrement : par quelles méthodes peut-on déterminer les températures supérieures à celle de*

l'ébullition du mercure ? Deuxièmement : un ballon à col effilé pèse 664,550 grammes lorsqu'il est plein d'eau, et 107,532 grammes lorsqu'il est plein d'air sec. Après y avoir introduit une petite quantité d'iode, on l'a chauffé jusqu'à l'entière vaporisation de cette substance et on l'a fermé à 185 degrés. Le ballon étant refroidi, on a trouvé qu'il pesait 110,025 grammes et qu'il contenait encore 66 centimètres cubes d'air. Toutes les données de cette expérience ont été déterminées à la température de 22° et sous une pression atmosphérique équivalente à 760 millimètres de mercure à zéro. On demande de calculer, d'après ces données, la densité de la vapeur d'iode (nota : le centimètre cube d'eau à 22° pèse 0,9978 grammes, le coefficient de dilatation cubique de verre est égal à 0,00003) ». A ces trois épreuves il faut ajouter, pour la section des lettres, le discours latin, la version latine, le discours français, le thème grec, les vers latins. La section des sciences devait réussir une version latine.

Il était difficile de représenter la marchandise de Jules-Constant Saint-Légère, marchand de blanc (n° 71 rue Notre Dame). Des draps sont suggérés derrière les vitres, et il est écrit sur la porte que les prix sont fixes. Trois commis s'affairent dans la boutique pour satisfaire la clientèle.

Un monsieur moustachu, assis sur une chaise, regarde d'une façon décontractée passer les élèves de l'école normale.

Chez Hinoit, croquetier, on achète des œufs et de la petite épicerie. Une casquette sur le crâne, la pipe au bec, un client de l'hôtel du Grand Turc situé dans la cour regarde par la fenêtre.

La maison d'Hippolyte Le Bailly (n° 77) vend des vêtements et des chaussettes.

La croqueterie a une vitrine bien garnie et on peut y voir une boîte de cirage.



Les pompiers

La compagnie de pompiers défile avec 53 représentants précédés de deux tambours. En 1792, la Convention avait intégré les gardes pompes³² dans une organisation inspirée de la garde nationale. Le 18 septembre 1811, Napoléon I^{er} lui substitue un bataillon de sapeurs-pompiers militaires à Paris. Il y a donc des pompiers, chargés des incendies et des pompes, et des sapeurs-pompiers chargés d'intervenir particulièrement en cas de catastrophes (éboulements, incendies). Les pompiers sont bénévoles, issus de la garde nationale, et dans les grandes villes, à l'imitation de Paris, les sapeurs-pompiers reçoivent une solde.

En 1831, les villes sont autorisées à transformer en corps de pompiers une fraction de la garde nationale, ayant pour mission de lutter contre les incendies qui se déclarent.

Quand il n'y a pas de « corps soldés de sapeurs-pompiers », le conseil de recensement peut en constituer une compagnie. Les sapeurs-pompiers de la garde nationale sont organisés en compagnies ou subdivisions de compagnies communales. L'effectif des pompiers est fonction du nombre de pompes à incendie à desservir en cas de sinistre. Par pompe il faut vingt hommes et pour deux pompes de vingt et un à trente hommes. Quand les communes n'ont pas assez de gardes nationaux, il ne peut y avoir de corps de sapeurs-pompiers, ce service étant alors assuré par les gardes.

Les sapeurs-pompiers sont choisis avec soin parmi des hommes de bonne volonté, ayant un cœur généreux et une âme énergique. Les sapeurs-pompiers appartiennent à « l'âme de la commune. C'est elle qui achète la pompe, qui fait les frais de la tenue d'incendie, qui donne des récompenses. Elle est donc en droit de revendiquer la plus grande partie de l'activité des pompiers »³³.

La grande mercerie « A la ville de Caen » est indiquée au n° 60³⁴. Le nombre de vitrines et l'importance du balcon donnent l'impression d'une boutique prospère. C'est un fabricant de passementerie nommé Audion. Il a pour successeur Pierre-Edouard Marguerite. La boutique emploie cinq commis, une demoiselle de magasin. Une foule familiale se presse pour regarder le défilé.

Eugène Marie, « fils et demoiselle » (au n° 75) sont marchands de porcelaine et « faïenciers ». Des ensembles de toilettes, des tasses, une carafe garnissent la vitrine.

La porte cochère affiche la station des voitures de Bayeux.

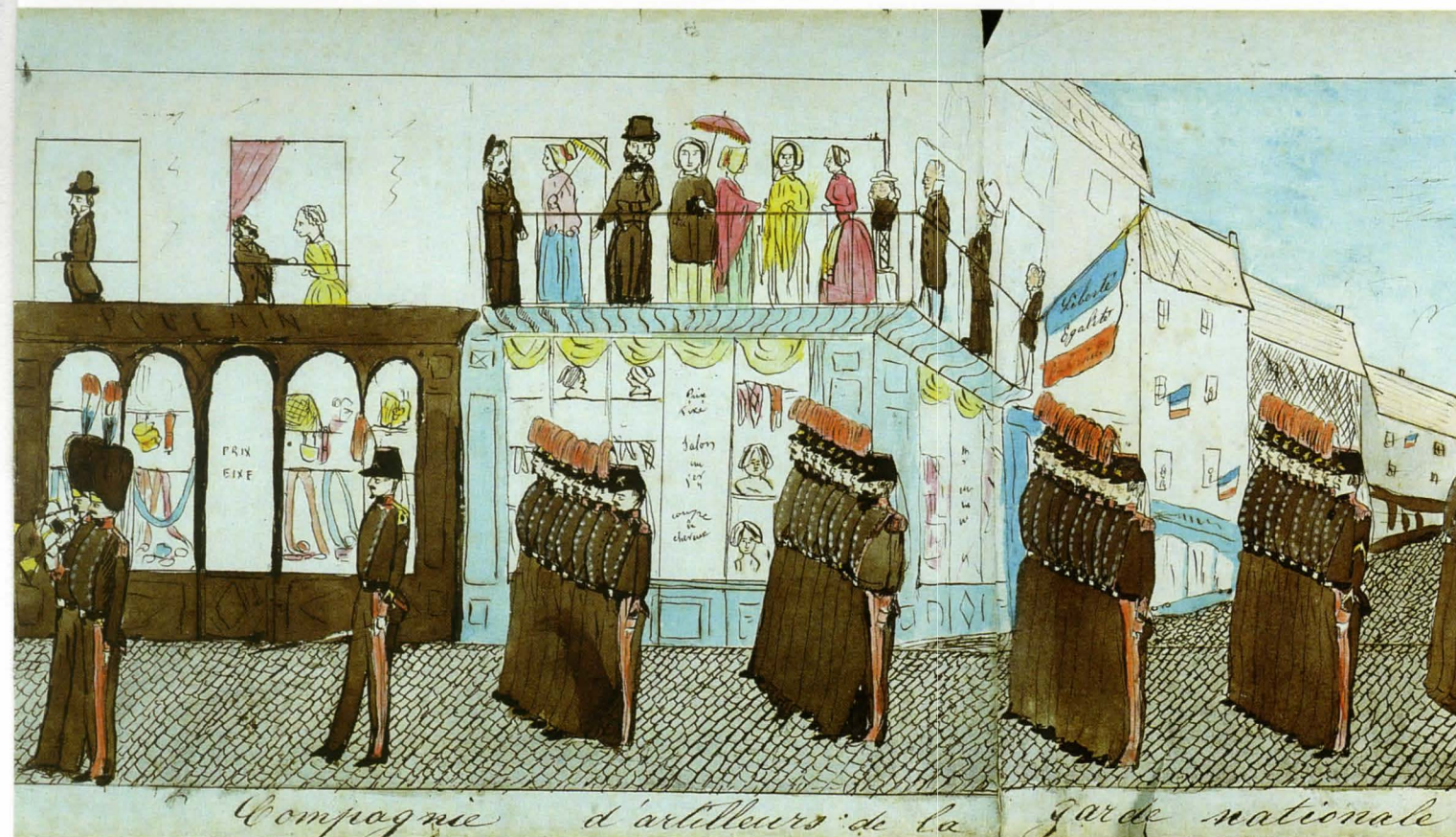
Les Messageries générales s'arrêtent rue Notre-Dame. Les voitures de Bayeux partent à 8 heures le matin. Il y a deux départs par jour pour Paris (à 5 h 30 le matin et 7 h 30 le soir). A 5 h 30 a lieu le départ pour Saint-Malo, Vire, Villedieu et Avranches. Cherbourg, Isigny, Carentan et Valognes : départ à 6 h tous les jours, comme pour Granville, Bayeux, Coutances. Saint-Brieuc, Guingamp, Morlaix et Brest tous les deux jours à 5 h 30 du matin. Rennes, Vannes, Lorient et Nantes tous les deux jours à 8 h le soir. D'autres Messageries en direction de la Haute-Normandie partent de la rue Saint-Jean.



32. Ils sont créés le 23 juin 1716, et reçoivent un uniforme en 1725.

33. Arch. Calv., *Journal des sapeurs-pompiers*, 1855, R 1232.

34. Ce qui semble être un erreur. La boutique est recensée au n° 77 en 1856.



Compagnie d'artilleurs de la Garde nationale.

Précédés de deux trompettes et d'un officier, quarante-huit soldats de la compagnie d'artillerie de la garde nationale passent au croisement de la rue Notre-Dame et de la Venelle-aux-Chevaux.

Les cantons voisins des côtes et les places de guerre peuvent avoir des compagnies d'artillerie. La loi prévoit que, dans les ports de commerce et les cantons maritimes, il pourra être formé des compagnies spéciales de marins et d'ouvriers, ayant pour service ordinaire la protection des navires et du matériel maritime situé sur les côtes et dans les ports.

Les compagnies d'artillerie sont constituées d'hommes venant des cantons maritimes. Ces compagnies sont destinées à la construction et au service des batteries des côtes ; elles sont particulièrement formées à la manœuvre des pièces d'artilleries des côtes. Chaque compagnie doit comprendre au moins cinquante hommes et ne pas excéder cent.

C'est une commission, sous la présidence du ou des maires des cantons littoraux, qui choisit les gardes qui servent dans cette unité. Pour être admis il faut être Français, ou naturalisé, avoir de 18 ans à 35 ans, être imposé (contribution personnelle), avoir un domicile réel, et avoir des compétences en matière de construction de batteries et de manœuvres de l'artillerie des côtes. Le Calvados peut organiser trois compagnies d'artilleurs.

L'uniforme est bleu marine, le pantalon a une double bande rouge, le *schako* est en carton recouvert d'étoffe avec un chevron de laine écarlate de chaque côté et au milieu, sur le devant, deux canons en sautoir, et un plumet flottant en crin rouge. Le ceinturon, la giberne et le porte-giberne sont en cuir noir.

La Venelle aux Chevaux

Elle s'appelle d'abord rue de la Boucherie, puis qu'elle longe cet édifice, puis au XVII^e siècle rue de la Porte de la Boucherie. Le nom de Venelle aux Chevaux vient de l'abreuvoir installé dans la Grande Rue (rue Saint-Pierre). A la Révolution, elle prend le nom de rue de la Municipalité. Comme toutes les rues, sous le Premier Empire, elle retrouve son nom ancien qu'elle garde jusqu'en 1859 : à la suite de la visite de l'impératrice, elle est rebaptisée, rue de l'Impératrice Eugénie. Ce nom n'a pas le temps de passer dans les habitudes des Caennais, puisque le 19 septembre 1871, le nom de rue de Strasbourg lui est donné. C'est une façon de rappeler l'Alsace perdue. Le nom est resté.

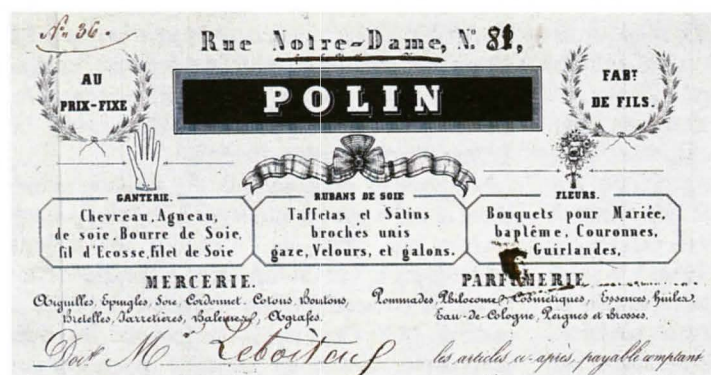
Cette portion de la rue Notre-Dame a été atteinte par les bombardements de 1944, actuellement des immeubles anciens côtoient des immeubles récents.

35. L'orthographe est inexacte sur la boutique. L'annuaire de 1846, le recensement de 1856 et les factures confirment l'orthographe de Polin,

Le marchand de passementerie Alexandre Polin³⁵ a fait afficher sur sa porte (n° 81) que ses prix étaient fixes. Six employés travaillent dans la boutique. Des sacs, des chapeaux militaires sont disposés dans la vitrine avec des rubans. Polin fournit les cocardes et les rubans au Club des travailleurs réunis en avril. Au banquet de la garde nationale, en octobre, il fournit le tissu pour les nappes ainsi que différents ornements. A l'angle, la boutique de Marie dit Francy, coiffeur, a son entrée dans la Venelle aux Chevaux. Au premier étage est installé un salon pour la « coupe des cheveux ». Des marottes, dans les vitrines, tentent la clientèle féminine par des coiffures en bandeau, des chignons et des postiches, alors très utilisés pour réaliser les coiffures compliquées, indispensables dans les grandes occasions. Les normandes qui portaient la coiffe, dans les grands jours, utilisaient des chignons postiches.

Au-dessus de chez Polin, un homme tout seul à une fenêtre ; à une autre, un homme barbu écoute une jeune femme vêtue de jaune.

Le balcon est très fréquenté par des personnages en visite. Une femme est en tablier près d'un enfant juché sur un tabouret, pour mieux voir le spectacle. La perspective dans la Venelle aux Chevaux est dessinée par des maisons à plusieurs étages. Les boutiques continuent dans cette rue..



En-tête de lettre de la maison Polin, juin 1848. Coll. Arch. Calv.



L'Orphelinat de l'Abbé Leveueur

L'abbé Gilles Leveueur est né le 8 septembre 1814, d'un père négociant. Il fait ses études primaires à l'école de la rue de Geôle, et ses études secondaires sans doute au Collège royal (lycée Malherbe). Il accomplit son sacerdoce à Bayeux et, le 27 juin 1839, est nommé vicaire de Saint-Gilles. C'est une paroisse populaire, l'abbé y côtoie une population en proie à de nombreuses difficultés. En 1841, il décide de fonder une œuvre en faveur des enfants orphelins que les familles sont dans l'incapacité d'élever convenablement. Il obtient les bâtiments de l'ancienne ferme de l'Abbaye aux Dames. Sa famille donne 9 000 francs pour financer son projet. Le 2 février 1842 s'ouvre la « *colonie agricole et industrielle de Saint-Gilles* », plus connue sous le nom d'orphelinat de Saint-Gilles et plus encore comme orphelinat Le Veneur ; elle compte 14 pensionnaires. L'abbé est directeur de cette institution jusqu'en 1886. Il reçoit des appuis de l'abbé Daniel alors proviseur du Collège royal, puis recteur de l'université de Caen et enfin évêque de Coutances.

Le programme de l'institution est mis au point par un professeur d'histoire et de géographie, monsieur Roger. Il faut venir à bout de trois fléaux qui menacent les enfants : « *le mauvais exemple, l'ignorance et l'oisiveté* ». Les enfants sont gardés de l'âge de 9 ans jusqu'à 20 ans. Ils sont ainsi mis à l'abri du monde extérieur. Leur instruction est essentiellement religieuse, avec quelques rudiments d'instruction primaire. La majeure partie de leur temps est consacrée à une formation professionnelle, leur emploi du temps (de 6 heures le matin à 10 heures le soir) est occupé par dix heures de travaux manuels et seulement deux heures de travail scolaire. Cependant le régime subi par ces enfants n'est

en rien plus pénible que celui d'enfants travaillant dans des manufactures. D'ailleurs l'abbé semble avoir eu une attitude très paternelle et des activités comme le chant choral ou la pratique d'instruments dans un ensemble paraissent avoir contribué à créer un environnement plutôt agréable pour les enfants. Les plus jeunes façonnent des brosses et des chaussons de tresses. Les plus âgés sont cordonniers, tailleurs, menuisiers ou tourneurs.

La vie de l'orphelinat dépend de la générosité des autorités civiles et religieuses, des dons et des revenus que tire l'institution de son jardin et des produits fabriqués. Le Conseil général considère que cette œuvre est fort utile pour le département et, en 1848, il vote un crédit de 1 000 francs sur le budget de 1849. L'œuvre permet d'arracher à la misère et à l'ignorance de enfants qui reçoivent « *une éducation morale, religieuse, civile et professionnelle* ».

Le nombre d'enfants dans les années 1845-1849 est d'environ 35, cependant l'établissement pourrait en recevoir une centaine si des fonds plus importants étaient attribués. La crise économique qui accompagne les événements de 1848 ne permet pas à l'abbé d'écouler ses produits, ni de recevoir des commandes : l'institution survit difficilement. Pourtant, l'orphelinat participe à tous les défilés. Treize musiciens ouvrent la marche à 32 enfants, habillés en uniforme et portant un drapeau sur lequel est inscrit : République française, établissement des orphelins de Caen, abbé Le Veneur, liberté, égalité, fraternité.

Les difficultés financières de l'institution empêchent dans les années suivantes le développement souhaité par l'abbé, car l'accueil de 200 enfants est toujours le but du fondateur. Cependant l'absence de comptabilité est reprochée à l'abbé à partir de 1875. Des inspections font état de conditions déplorables de vie, de saleté, de misère des

enfants. Le 14 octobre 1880, l'orphelinat est fermé. L'abbé Le Veneur est obligé de se soumettre, il mourra le 13 mars 1886.

En 1926, la loi autorise l'ordre des Salésiens à rentrer en France. Avec l'appui de Monseigneur Lemonnier, évêque de Lisieux, les moines s'installent dans les anciens bâtiments de l'orphelinat Saint-Gilles que le diocèse possède depuis 1924. Cette école prend le nom d'Institut Lemonnier. Une petite « école secondaire avec 80 élèves » se développe à laquelle sont adjoints plusieurs enseignements techniques. Après 1944, l'école primaire s'installe rue de Bretagne et, à partir de 1962, 500 élèves prennent possession des nouveaux bâtiments de la rue d'Hérouville³⁶, orientés particulièrement vers les enseignements techniques.

Jacques Bisson vend à boire, à manger et prend des pensionnaires. Sur la porte le détail est affiché : on peut y consommer de la bière, des liqueurs, du cidre, du calvados, de l'eau de vie et du vin à 45 centimes la bouteille. Cette auberge, située au n° 83 de la rue Notre-Dame, comporte deux étages et chaque fenêtre est occupée par des badauds. A côté, au n° 85, se situe une pâtisserie tenue par Charles Deshayes qui a disposé dans sa vitrine des gâteaux sophistiqués. On devine des assiettes où sont disposés des gâteaux secs ou des petits fours, ainsi que de grosses boîtes de bonbons. Aux fenêtres, les bavardages semblent aller bon train : une dame sous une ombrelle désigne du doigt le défilé.

36. Un grand caennais, l'abbé Gilles Le Veneur, Institut Lemonnier, rue d'Hérouville à Caen, 1986.



Les chanteurs neustriens

La Neustrie est le nom ancien de la Normandie. L'association des chanteurs a été fondée en 1846, c'est un chœur d'hommes. Ils défilent au nombre de 24 devant l'arbre de la Liberté.

Tous les ans, à la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, les chanteurs donnent un concert et participent à la messe en l'église Notre-Dame. A l'issue de cette journée la chorale se réunit dans un grand banquet.

Les études et répétitions ont lieu trois fois par semaine et les membres sont tenus d'y assister.

La Vieille Boucherie

La ville de Caen est née de la réunion lente de plusieurs hameaux dispersés. Il y avait le Bourg l'Abbesse (Saint-Gilles), le Bourg l'Abbé (Saint-Etienne), le bourg du duc (au pied du château), l'île Saint-Jean (entre le château et

l'Orne) pour ne citer que ceux situés au centre. Chacun des éléments comprenait les organes indispensables à sa vie : églises, marchés ou abattoirs. La Révolution, en faisant disparaître les cadres paroissiaux, unifia la ville. Elle se définit par sa mairie, les paroisses deviennent des quartiers. L'organisation de la cité est considérée dans son ensemble.

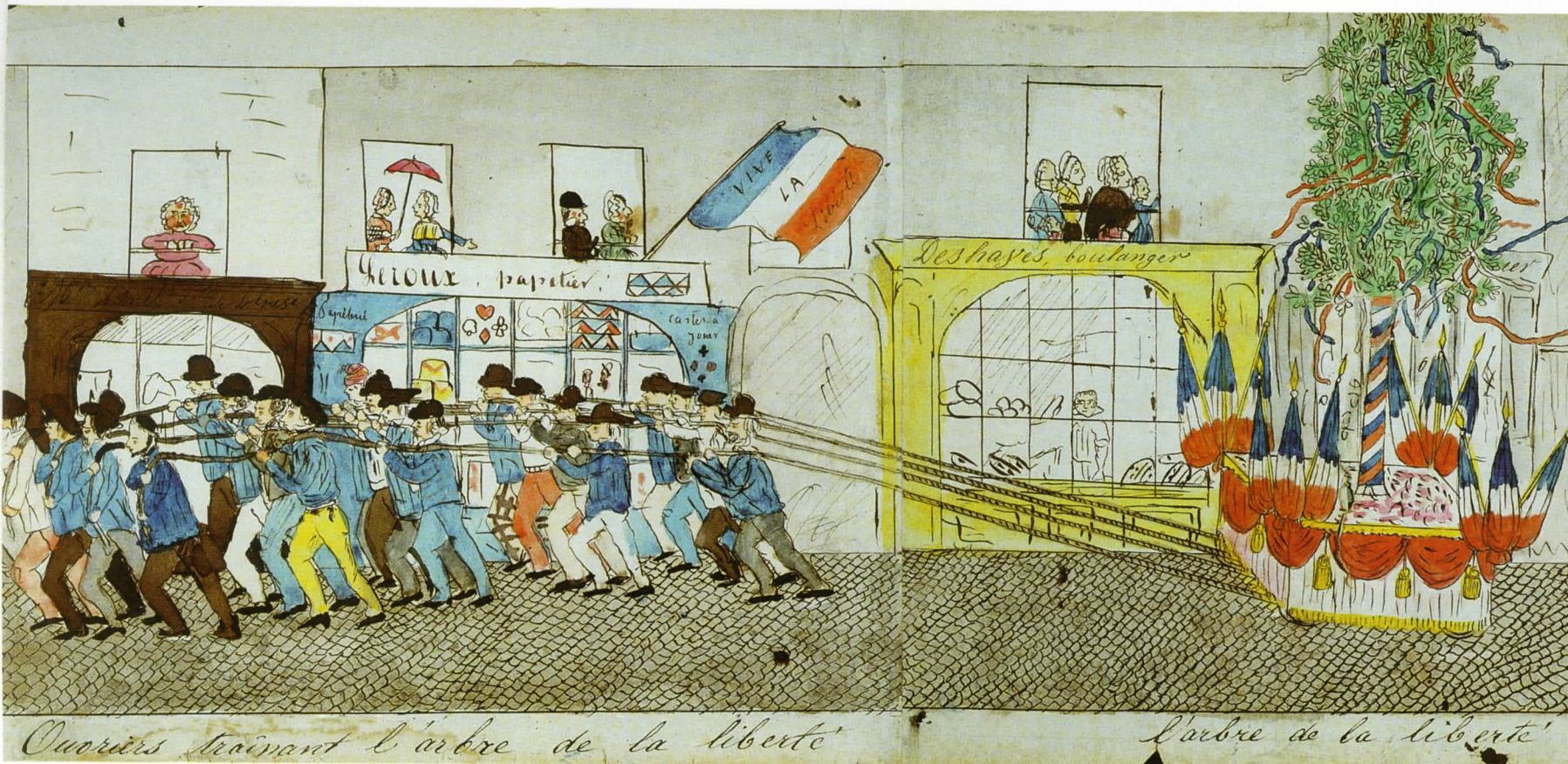
Il existait plusieurs boucheries dans la ville ; le 31 juillet 1789³⁷, celles du Bourg l'Abbé³⁸ sont détruites (les Petites Boucheries), mais celle du Bourg-le-Roi continue : c'est la Vieille Boucherie, représentée sur le document. Elle est mentionnée sur le plan cadastral de l'Empire, sous forme de plusieurs bâtiments parallèles. Elle est bordée par la rue de l'Enfer. C'est un abattoir en pleine ville : on massacre dans la rue, et on débite les animaux dans le bâtiment. Cet édifice fut fermé en 1855, à cause de son insalubrité.

A l'angle, la Venelle Goslay. La Venelle Goslay permet de rejoindre les rues de la Vieille Boucherie et de l'Enfer.

Le parfumeur Jean-Louis Marie a fait graver sur sa porte (n° 87) son nom et son état au milieu de rinceaux ; les flacons, les boîtes et les colifichets attestent de son activité. Le commerce de gants accompagnait en général la vente des parfums. Les gants des dames devaient être imprégnés d'odeurs, signe d'élégance et de raffinement. Les cafés sont très attractifs pour les messieurs, et celui tenu par Achille Martin ne déroge pas à cette règle : balcon bien garni par des messieurs tête nue ou chapeautés (n° 89).

37. Elle se trouvait place des Petites Boucheries.

38. Le nom est donné à la place des Petites Boucheries.



Ouvriers traînant l'arbre de la liberté

L'arbre de la liberté

L'arbre de la liberté

La plantation d'un arbre de la Liberté est un type de fête inventé sous la Révolution, mais qui ne fait pas l'unanimité, même en 1848. Certains habitants protestent comme Eugène-François Forjasse, âgé de 23 ans, habitant Tilly-sur-Seulles qui coupe, dans la nuit du 28 au 29 mai 1848, l'arbre de sa commune planté en avril 1848. Il est condamné à une peine de prison. La fête symbolise l'adhésion aux valeurs républicaines. La tradition remonte au « mai d'honneur » dont la plantation signifiait le renouveau, ou une marque de respect pour le seigneur ou les élus. Les révolutionnaires ont repris cette tradition pour l'appliquer à l'amour de la liberté. Les plantations se multiplient, et la Convention décrète en 1794 que toutes les communes doivent planter un arbre de la Liberté. A partir de 1799 la coutume disparaît. Les poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 raniment cette manifestation républicaine, et c'est Victor Hugo qui prononce, à Paris, le 2 mars 1848 le discours pour la plantation de l'arbre sur la Place des Vosges. Cependant « alors que les arbres de la liberté remplaçaient les croix en 1789 », en 1848, les prêtres les bénissent. L'arbre, planté à Caen, provient du Jardin des plantes, dont le conservateur est M. Manoury.

Vers trois heures et demie le peuplier sacré est solennellement enlevé du Jardin des plantes et mis en mouvement sur un char aux cris de « Vive la République », accompagné de chants patriotiques que trois corps de musiciens jouaient ensemble.

L'honneur de tirer le char revient au Club des Travailleurs. L'arbre est décoré de rubans rouges, blancs et bleus et au sommet il y a une flamme tricolore. C'est un arbre d'une certaine envergure et le journaliste du *Pilote du Calvados* note que « sa cime mouvante dépassait toutes les bannières déployées qui le précédaient ».

En 1852, Napoléon III ordonne l'arrachage des arbres plantés en 1848, qui n'ont été autorisés par aucune loi, qui ont été le fait de « groupes anarchiques » et ne sont qu'un emprunt douloureux à la Terreur. « D'ailleurs les arbres sont morts le plus souvent et embarrassent la voie publique ». Pour ces raisons « il sera procédé sur-le-champ, à l'enlèvement des arbres dits de la Liberté, plantés à la même époque et à la distribution de leurs débris entre les indigents de la commune »³⁹.

Le peuplier de la place Saint-Pierre est donc arraché, les grilles qui le protégeaient sont données à la fabrique⁴⁰ qui les emploie pour fermer

la porte principale de l'église. En 1943, ces grilles serviront aux troupes allemandes d'occupation pour faire des barrières anti-chars.

Au n° 91 se trouve le commerce de mademoiselle Marie-Anne Boisnel qui vend de la blonde de Caen. C'est peut-être elle que le dessinateur a représentée à la fenêtre.

Le papetier Alexis Leroux (n° 93) fabrique des cartonnages et des cartes à jouer ; il emploie quatre ouvriers papetiers et deux demoiselles de magasin.

La troisième boutique tenue par la famille Deshayes, située au n° 95, est celle de Charles-François. On aperçoit un ouvrier, à moins que ce ne soit le patron, derrière sa vitrine ; de gros pains ronds sont offerts aux clients.

Les spectateurs sont très attentifs au passage de l'arbre et ils sont tous tournés vers lui.



39. Arch. Calv., Recueil des actes administratifs, année 1852.

40. Association qui gère les oeuvres et surveille les finances de la paroisse.



Les personnalités

Derrière l'arbre, que tirent 25 ouvriers, les personnalités de la ville de Caen se pressent. Déjà elles avaient participé au défilé de la fête nationale du 2 avril, traversant la ville, assistant au *Te Deum* à Saint-Etienne, puis écoutant les discours de clôture.

Les quatre premiers rangs (17 personnes) sont occupés par le préfet, le maire, les élus, les autorités militaires. Elles sont suivies par trois détachements de la garde nationale. Un groupe de 54 personnes, en costume civil, suit les détachements.

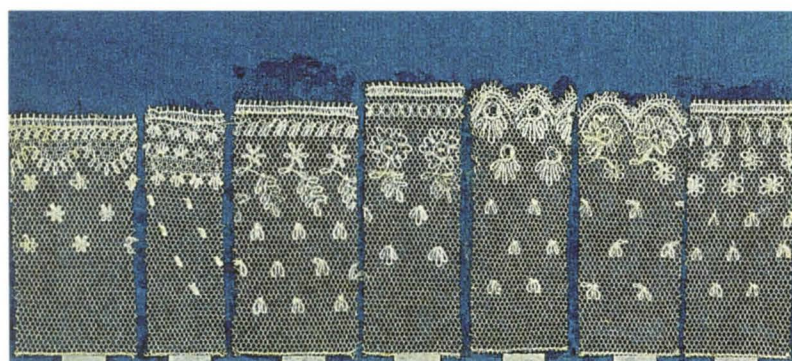
La blonde de Caen

Les fabriques de dentelles occupent dans le département de 50 000 à 60 000 ouvrières. La dentelle utilisait d'abord du fil, mais la mode a fait prévaloir l'usage des *blondes* ou dentelles de soie. Les centres de production et de commercialisation sont les régions de Bayeux et de Caen. Cette industrie a fait naître plusieurs métiers. Il faut créer les modèles et les reporter sur des cartes, c'est le rôle des piqueurs ou piqueuses de cartes. Celles-ci sont ensuite disposées sur le métier des brodeuses qui en suivent le modèle. Les femmes

réalisent les travaux soit au fuseau (Bayeux) soit à l'aiguille en brodant sur du tulle (Caen).

Les ouvrages sont ensuite collectés par des marchands qui vendent les produits sur Paris, et les grandes agglomérations. Ils disposent d'échantillons de dentelles qu'ils présentent à leurs clients. Certains de ces catalogues sont encore conservés ainsi que des registres de modèles en cartes piquées.

L'industrie de la dentelle s'effondre après la chute du Second Empire : concurrence des dentelles mécaniques et disparition de la clientèle.



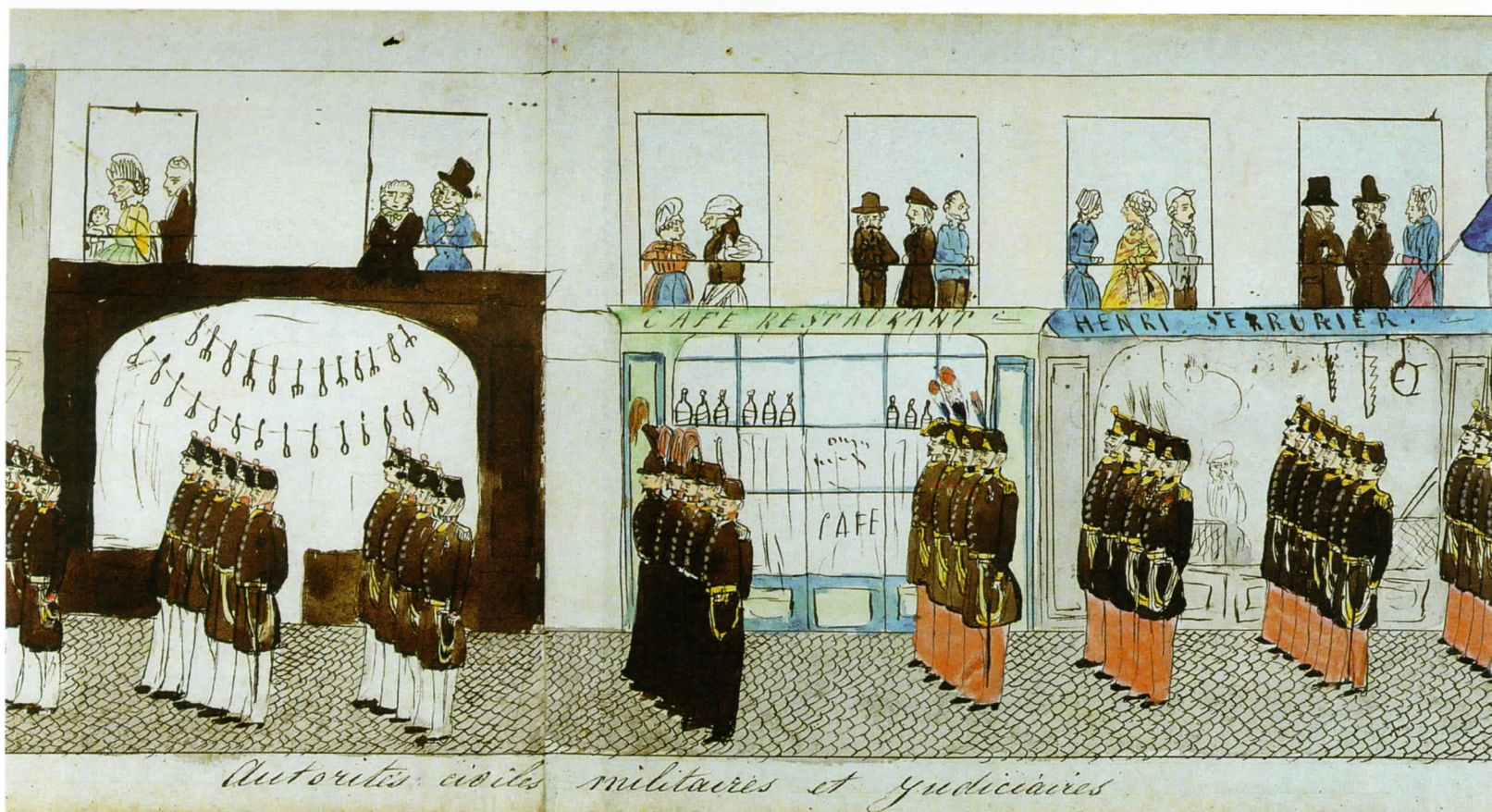
Echantillons de blonde de Caen en soie et en fils.
Coll. Arch. Calv.

Marcellin Lafontaine vend des nouveautés, tandis que la veuve d'Arsène Allard (n° 99) est marchande de dentelles, ce qui est une profession répandue à Caen.

La librairie de Aimé Avonde (n° 101) propose des livres nouveaux et anciens ainsi que des gravures. Ce libraire, qui était installé rue Saint-Jean, a édité une très belle carte, « Caen à vol d'oiseau », vers 1840.

Les fenêtres sont occupées par de nombreuses figures féminines : l'une d'elle montre du doigt l'une des personnalités qui passe sous sa fenêtre. Au-dessus de chez Lafontaine, une dame âgée porte une coiffe de Caen, la *calipette* : un bonnet au fond relevé, dont le tour de tête est bordé d'une dentelle.

Une spectatrice vêtue de rose porte la main à son cœur, émue par le défilé.



Autorités civiles militaires et judiciaires

Il est possible de reconstituer en partie la liste des personnalités civiles et militaires qui forment le cortège. Les uniformes, les coiffures, les écharpes sont représentés avec assez de précision pour que l'on reconnaisse les autorités présentes.

En tête, le maire de Caen, Durand, a ceint son écharpe tricolore. Il est accompagné des représentants du gouvernement. Félix Avril⁴¹ (commissaire du gouvernement) est en poste depuis le 8 mars, il est ensuite préfet du Calvados, sur nomination de Ledru-Rollin le 1er mai⁴². Louis-Constant Le Barillier⁴³, commissaire nommé le 5 mars, est un cultivateur-proprétaire (à Lebisey) ; originaire de Caen, il se présente aux élections et devient représentant à la chambre le 23 avril. Auguste Marie⁴⁴ est Caennais, il est nommé commissaire du gouvernement le 26 avril 1848, puis est élu représentant du Calvados. Louis-François Bonnesœur⁴⁵ (avocat) n'est commissaire du gouvernement que du 25 février au 1^{er} mars, mais à compter du 8 mars, il est procureur général auprès de la Cour d'appel de Caen, et à ce titre défile peut-être avec les autorités judiciaires. L'ancien préfet Edmond Bocher doit être présent puisqu'il se présente aux élections. Parisien, il est d'abord auditeur au Conseil d'Etat en 1833, puis sous-préfet d'Etampes, préfet du Gers (14 mars/2 mai 1839) ; sa carrière se poursuit comme maître des requêtes au Conseil d'Etat. Il est nommé préfet

du Calvados en janvier 1843. Il démissionne en février pour laisser la place aux commissaires nommés par le gouvernement provisoire.

La cour de justice comprend trois chambres présidées par Rousselin, Dupont-Longrais, et Roger de La Chouquais. Le procureur général est Caussin de Perceval. La ville de Caen compte 146 avocats, et 30 avoués : les fonctions judiciaires sont largement représentées.

Les autorités universitaires comprennent le conseil académique, présidé par le recteur Daniel, dont font partie les doyens des facultés, les professeurs honoraires et le directeur de l'école de médecine entre autres. Les doyens sont Delisles (droit), Bertrand (lettres), Raisin (école de médecine). Les professeurs Trolley, Demolombe (droit), Pierre, Deslongchamps (sciences), Hippeau, Travers, Bertrand et Roger (lettres), Vastel, Lesauvage, (médecine et pharmacie) peuvent être parmi ceux qui défilent.



Avril

1^{er} Mai 1848

Portrait de Félix Avril, 1848.
Coll. Arch. Calv.

41. Avril (Gutave, Constant, Félix), Nanterre 17 fév. 1810-Paris 6 janv. 1874.

42. Il est remplacé le 10 janvier 1849.

43. Le Barillier (Constant), Caen 20 oct. 1805-Genillé 2 janv. 1890.

44. Marie (Auguste-Alphonse), Caen 11 juin 1803-Auch 16 mai 1882.

45. Bonnesœur (Louis-François) Tinchebray 15 avril 1799-Bordeaux 18 août 1891.

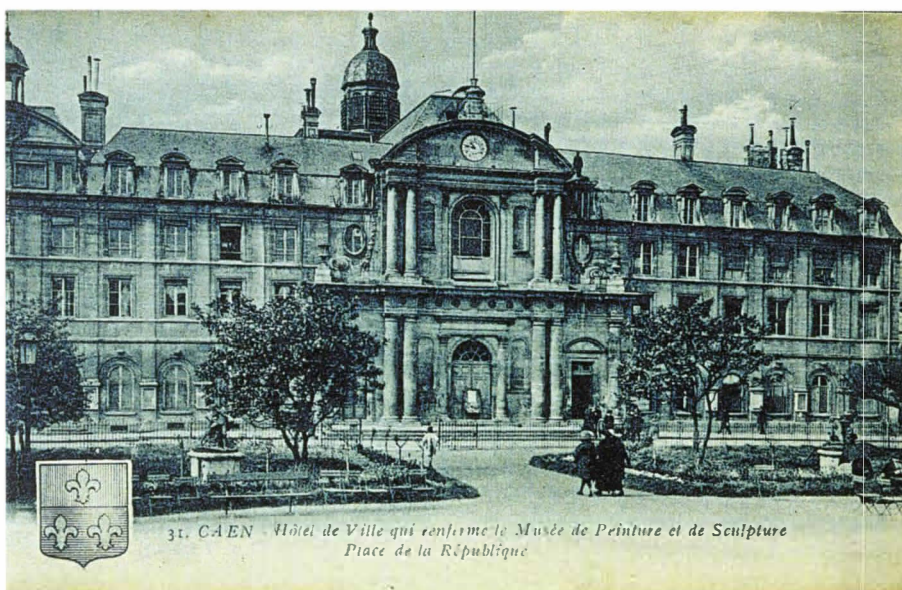
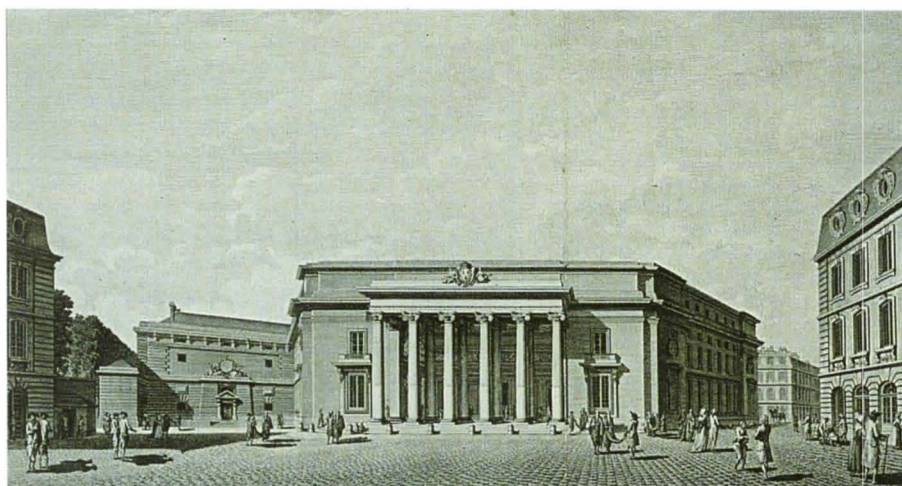
Les cuillers et fourchettes sont disposées en guirlandes dans la boutique de la veuve de Nicolas Gouix, potier d'étain, établie au n° 103 de la rue Notre-Dame.

François Lenormand, cabaretier, aligne les bouteilles dans sa devanture (n° 105).

Le serrurier Henry est dans son échoppe. Il a accroché des crémaillères, un trépied pour poser les casseroles ou les marmites.

Aux fenêtres les femmes n'ont pas d'ombrelles et sont coiffées d'une simple *bonnette* et non d'un chapeau. Seuls les messieurs arborent un couvre-chef.

Un couple se penche sur un enfant ; deux jeunes gens sont accoudés et, à une autre fenêtre, un monsieur, plutôt hilare, habillé d'un bonnet de nuit et d'une robe de chambre, bavarde avec une commère elle-même coiffée d'un bonnet.



31. CAEN - Hôtel de Ville qui renferme le Musée de Peinture et de Sculpture
Place de la République

Palais de justice de Caen. Gravure.
Hôtel de ville de Caen, carte postale.
Coll. Arch. Calv.

L'archiviste est Edouard Lemarchand qui est chargé de la surveillance des Archives départementales depuis 1821. L'architecte de la ville est M. Guy ; le musée de peinture de Caen est dirigé par M. Guillard ; le conservateur de la bibliothèque est Alphonse Leflageais qui est aidé par Mancel, libraire. Le directeur de l'hôtel des Postes est M. Voisin. Les consuls et vice-consuls sont au nombre de quatre : M. Peter-Barrow (Angleterre), Deboislambert (Danemark), Holzmann (Pays-Bas), Lemoine (Suède et Norvège).

Le contrôleur des impôts directs, le payeur du département, Baron Fouache, et De Rigny, receveur général des finances de l'arrondissement de Caen sont dans les personnalités présentes. On peut aussi y ajouter des membres de la Société d'horticulture, de la Société d'agriculture, le conservateur du Jardin des plantes, et des membres éminents de la Société des Antiquaires, ou de la Société normande présidée par Arcisse de Caumont.

Le coin de ciel bleu indique la Venelle Artus.

L'enseigne La Sauvegarde reste mystérieuse. Il peut s'agir d'un assureur, puisqu'à ce numéro se trouvait en 1856 Alexandre Arthur, agent d'assurances.

Les dames se pressent chez le coiffeur Hyppolyte Lemonier. La boutique présente sur des marottes des tresses et des chignons postiches. Un joli rideau, plissé à l'italienne, garnit la devanture.

Monsieur Guillot est marchand épicier.

A la fenêtre du coiffeur, une jeune dame agite un drapeau, tandis qu'aux fenêtres voisines les commérages semblent aller bon train.



Costume de la région de Caen. Estampe.
Coll. Arch. Calv.

L'une des plus belles vitrines de la frise est celle de l'horloger Alexis Vauquelin, au n° 115 de la rue Notre-Dame. C'est à la fois une fabrique et un magasin d'horloges et de montres en tous genres. L'artiste a dessiné dans la vitrine huit sortes d'horloges de salons ; l'une d'elle évoque la silhouette de Napoléon 1^{er}, une autre celle d'un petit amour. Les horloges indiquent toutes la même heure : 16 h 35. Des montres de gousset forment des ribambelles et des porte-montres sont proposés. Vauquelin est un commerçant important, il est membre de la garde nationale et adhère de l'Association républicaine. Sous la porte cochère un personnage en bonnet de laine à pompon, la pipe au bec, regarde passer le défilé, une main dans la poche. La boulangerie de Jean-Baptiste Chesnel est installée au n° 121. Au premier étage, une normande en grande coiffe assiste au défilé. La précision du dessinateur confirme le port de ces coiffes aux grandes occasions. On trouve deux normandes en coiffe dessinées dans la frise et de nombreux bonnets bordés de dentelles ou de tuyautés.



Association républicaine

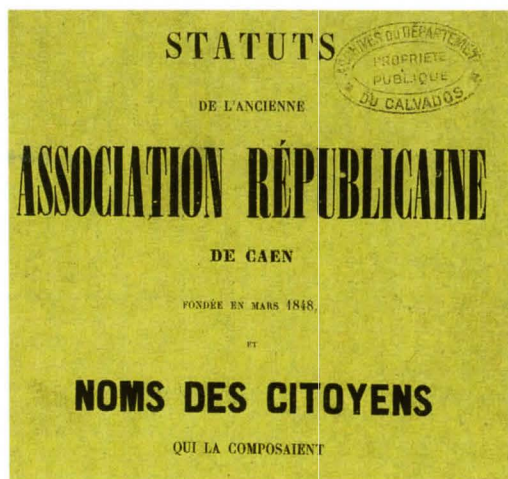
L'Association républicaine a été fondée en mars 1848. Son but « est de propager, par la parole ou par l'écrit, les idées Républicaines, d'empêcher tout retour vers l'établissement d'une monarchie quelconque en France, et par suite d'imprimer un caractère républicain aux élections ».

Les articles du règlement général précisent que la propagande par la parole se fera individuellement ou en assemblée, mais que la propagande écrite est collective. Quiconque peut être membre de l'Association à condition d'être présenté par deux autres membres. Il en coûte 50 centimes par mois payables d'avance. Le bureau est composé d'un président, de deux vice-présidents, six secrétaires, un trésorier et un archiviste, élus par l'Assemblée. Le bureau doit être renouvelé tous les trois mois.

Les membres appartiennent tous à la bourgeoisie, en dehors des cinq membres délégués des travailleurs. Le bureau compte dans ses membres Barthélémy Pont, propriétaire du journal *Le Haro*, divers magistrats et hommes de lois : Des Essars (conseiller à la cour d'appel), Moisant (notaire), Paris (avocat, officier de la garde nationale, préfet intérimaire), Demiau de Crouzillac (conseiller à la cour d'appel), Bourdon (avoué), Laurent-Desessards et Lebourg (avocats). Le docteur Roulland, le pharmacien Duperron, le lithographe Mercier, et le bibliothécaire Mancel complètent le bureau en compagnie d'officiers de la garde nationale et d'un marchand de drap, Jumel. Des délégués de quatorze corps de métier ont des représentants auprès de l'association. En 1849, l'édition des statuts de l'ancienne association républicaine fait état de 1359 personnes inscrites.

D'autres clubs républicains ont fleuri dans le département, souvent avec des difficultés. En mars 1848, des habitants d'Argences veulent fonder une association pour « lutter contre les opinions monarchiques ou de régence », et pour éclairer les travailleurs sur les meilleurs choix à faire des représentants à l'assemblée nationale. Cette initiative connaît un énorme succès, et la réunion du 2 avril effraie le maire. Il tente alors d'organiser une contre-association, fait une collecte, promet de l'ouvrage aux dentellières, mais refuse d'en donner à un ouvrier qui avait assisté à la réunion républicaine. Il ferme l'atelier ouvert dans les carrières mettant ainsi des ouvriers au chômage. Le club républicain réussit par la présence de son président à calmer les

esprits et les élections se déroulent dans le calme. Ces associations sont interdites avec l'établissement de l'Empire.



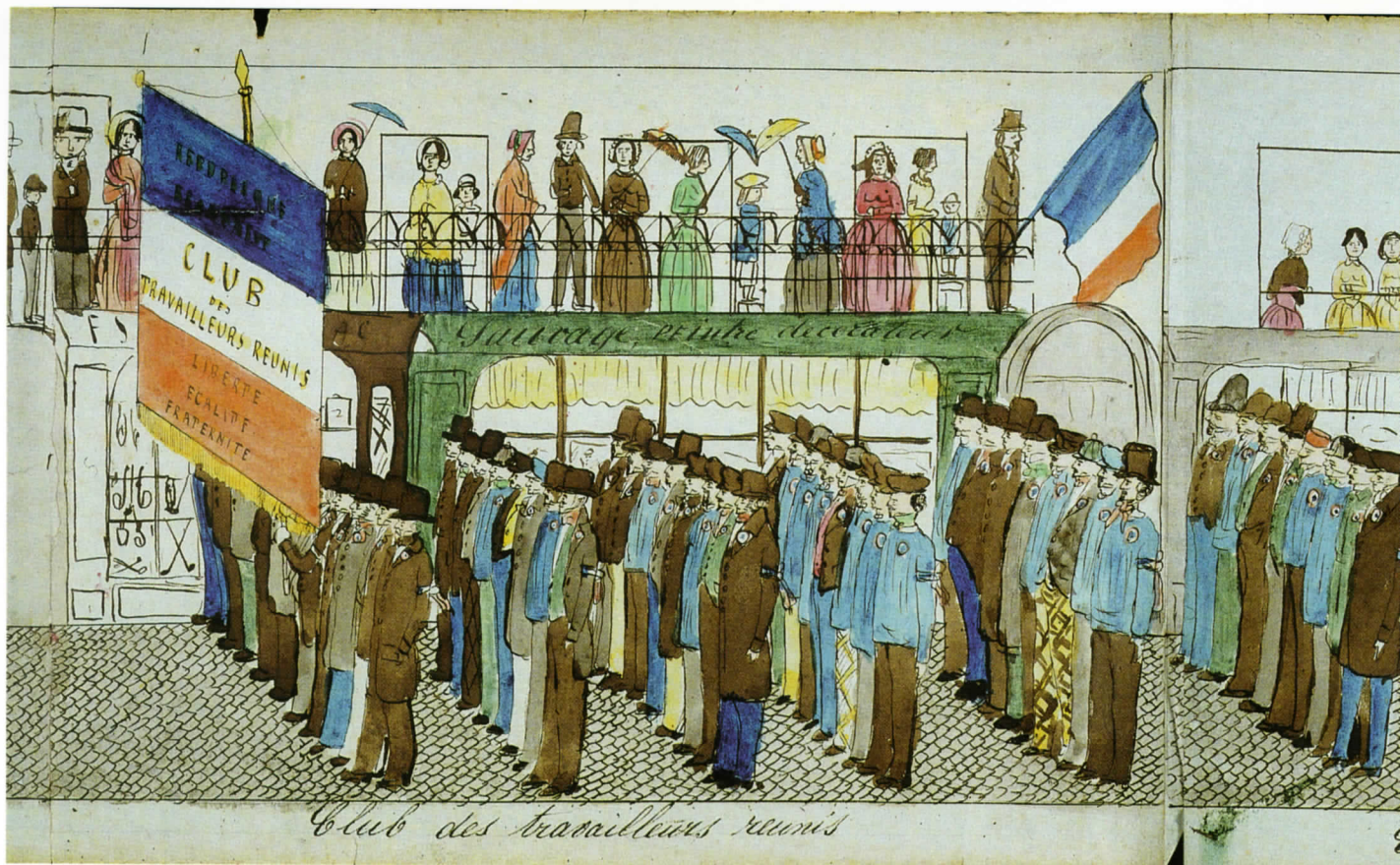
Brochure éditée par l'Association républicaine, 1849.

Coll. Arch. Calv.

La première boutique est celle de Belin (et non Blin) marchand de vin au n° 117 de la rue Notre-Dame. Sa devanture est abondamment garnie de bouteilles, de bonbonnes et de cruchons.

La boutique « Au bon Pasteur », située au n° 119, est une « maison d'association de tailleurs de Paris pour les habillements tout faits et sur mesure pour le civil et le militaire⁴⁶ ». Une clientèle importante s'est massée sur le balcon, comme chez le libraire-commissionnaire Marie-Viel, des gens en visite qui portent chapeaux, tiennent des ombrelles et sont accompagnés d'enfants. Sur la porte du libraire il est écrit, « abonnement de lecture » ; les derniers titres à la mode sont en vitrine, dont *Le Juif errant* d'Eugène Sue. Une affiche porte la date de 1848 ; des journaux garnissent l'étagère du bas. Sur la gauche, des encrriers et des plumes sont disposés sur des étagères. On trouve des fournitures de bureau, du papier, et un almanach de 1848.

46. Arch. Calv., *Annuaire de 1846*



Club des travailleurs réunis⁴⁷

Un groupe de 40 ouvriers défilent derrière le drapeau du Club des travailleurs réunis. Les tenues des participants sont variées et vont de la tenue de ville à celle de travail, pantalon et blouse. Cependant une singularité : un homme en pantalon écossais jaune et marron et un couvre-chef très britannique. S'agit-il d'un ouvrier anglais, défilant parmi ses camarades français ? d'un homme attaché aux dernières tendances de la mode ? Le dessinateur, si précis, n'a pas pu inventer un tel personnage, à la tenue pour le moins originale.

Tous les participants arborent des cocardes et des brassards tricolores. Le mouvement ouvrier qui est à l'origine des journées de février trouve un écho dans le département, et la formation d'associations ouvrières s'étend surtout dans les zones où exis-

tent des activités manufacturières : Lisieux, Vire, Condé-sur-Noireau, Bayeux. Elles s'accompagnent d'élan de générosité : distribution de pain, collecte de fonds et propositions de cours du soir pour mieux informer les travailleurs de leurs nouvelles responsabilités politiques. L'ouverture des ateliers nationaux est un échec économique, mais les mouvements de protestation qui accompagnent la fermeture de ceux de Troarn sont maîtrisés avec difficulté par les autorités locales.

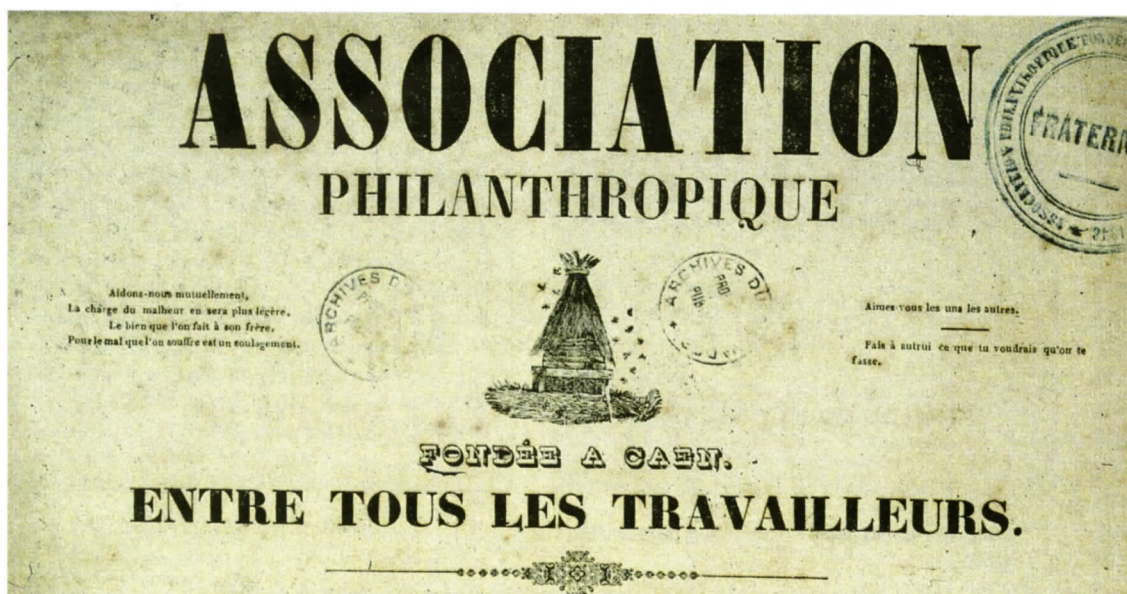
Le 2 mars 1848, un décret limite le temps de travail à 10 heures à Paris et 12 heures en province. La décision provoque un mécontentement général des patrons. Les filatures de Lisieux et de Condé refusent d'appliquer cette mesure, et les ouvriers ne peuvent qu'accepter les conditions des patrons, tant la crise est sévère. Seuls les ouvriers de Rouen manifestent par des grèves qui provoquent des émeutes au mois de mai.

Le débit de tabac est tenu par Anne-Marie Letulle (n° 121). Des bouffardes et des pipes sont en vitrine, ainsi que des boîtes à tabac. Un peintre décorateur, du nom de Sauvage, tient la boutique voisine.

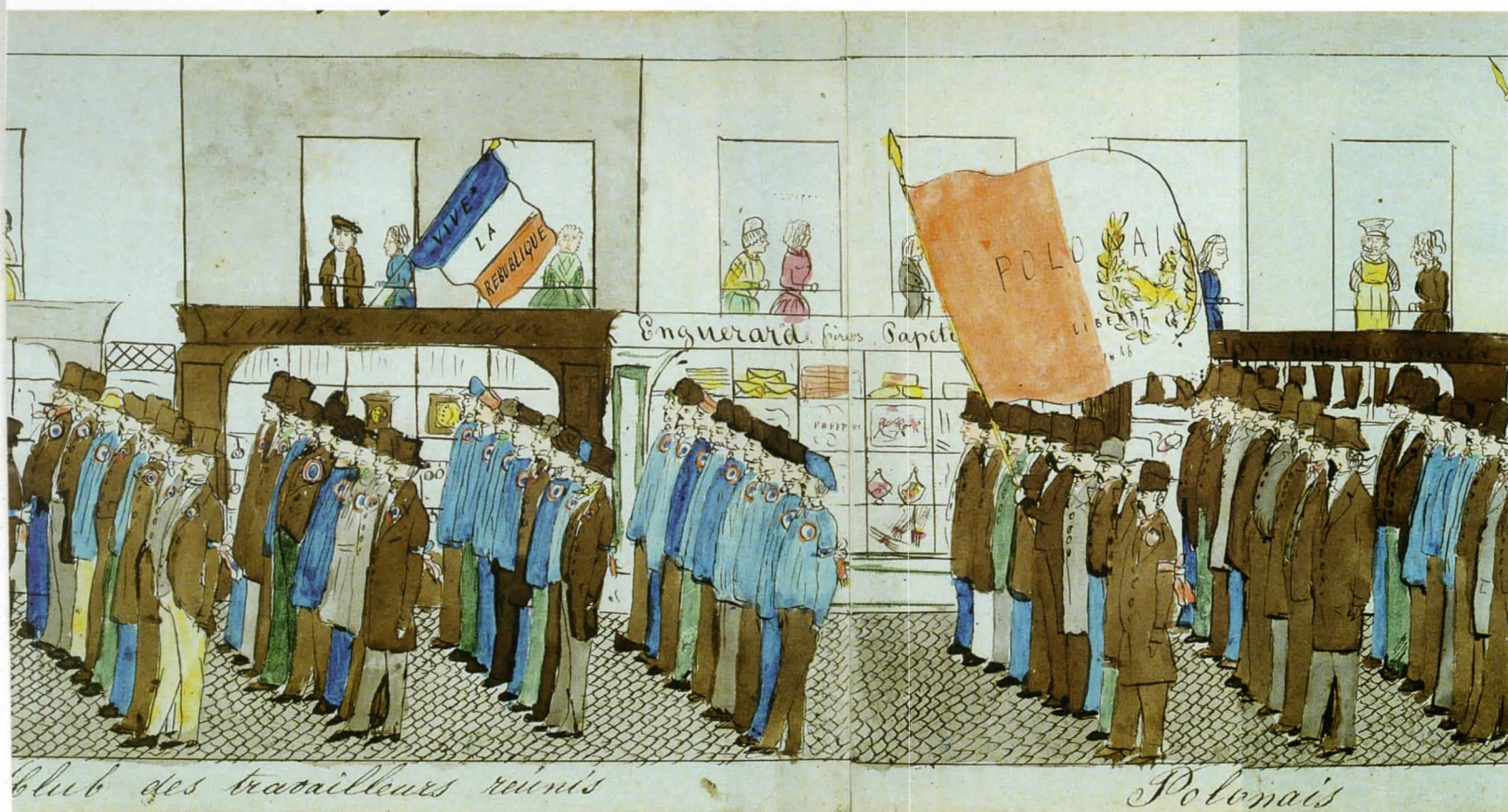
Des enfants juchés sur des tabourets assistent à la scène, tandis que de nombreux spectateurs se pressent autour d'eux sur le balcon.

Les activités de la boutique à droite du porche n'ont pas été découvertes, mais une mère de famille veille sur ses filles, vêtues toutes deux de robes jaunes.

47. Peu de renseignements et de documents sur cette association.



Statuts de l'Association philanthropique. Caen 1848. Coll. Arch. Calv.



Les Polonais

L'histoire de la Pologne explique la présence de communautés importantes de Polonais émigrés en France. En 1815, le traité de Vienne entérine le partage de la Pologne entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Le pays est divisé en cinq parties. La révolution de 1830 provoque des soulèvements en Pologne et des mouvements de sympathie en faveur de la France. Le 29 novembre une révolte est menée par les élèves officiers et les étudiants qui refusent d'intervenir contre la France et la Belgique. La Pologne se soulève, c'est la « guerre dite d'indépendance ». La diète de Varsovie se déclare gouvernement national, mais les divisions entre les révoltés facilitent la reprise en main par les Russes. L'empereur Nicolas 1er prend le titre de roi de Pologne, et le 8 septembre 1831 les insurgés polonais sont battus. La répression est vigoureuse : l'armée polonaise est dissoute, 5 000 familles sont déportées en Russie ainsi que les enfants orphelins. L'administration russe remplace l'administration nationale, l'université de Wilna est dissoute, la langue russe devient officielle. Tout ce qui symbolise la nationalité polonaise, cocarde, hymne, ordres nationaux, est supprimé. La répression continue par la mise en place de la suprématie de l'église gréco-russe, par la privation des droits de la petite noblesse, par l'interdiction de l'enseignement du polonais dans les écoles et, en 1844, la Pologne devient russe.

Une telle situation provoque l'émigration de près de 10 000 Polonais dont les deux tiers se réfugient en France. Ils sont accueillis par le gouvernement de Louis-Philippe, qui leur donne des passeports gratuits pour circuler et leur fait une pension mensuelle. Il s'agit surtout

d'hommes jeunes appartenant à l'armée et à la noblesse.

Ils sont obligés de signaler leur présence afin de toucher les subsides qui sont octroyés par la préfecture du département. Des dossiers individuels sont établis sur chacun d'eux afin de suivre leur situation.

En 1834, ils perçoivent 56 centimes par jour, à condition d'être confirmés par un officier polonais comme émigrés, et d'avoir combattu contre les Russes. Il y a, à partir de 1834, un dépôt de Polonais à Caen, qui demandent l'autorisation de former une légion, mais leur nombre est insuffisant.

Cependant de 1834 à 1848 les indemnités qui leur sont versées diminuent et le gouvernement est de plus en plus attentif à ne verser d'argent qu'à ceux qui sont méritants. Les demandes extraordinaires sont refusées, ainsi que les déplacements pour faire des études hors du département. Par contre nombre d'émigrés trouvent des emplois et beaucoup se marient avec des Françaises.

Les événements de 1848 en France provoquent le 25 août des révoltes à Cracovie. Certains émigrés partent alors pour l'Allemagne dans l'espoir d'aider les révoltes en Pologne. Mais, refoulés, ils reviennent, en compagnie de nouveaux réfugiés politiques. La République reconsidère alors leurs ressources et demandent aux préfets de les aider. Ces dispositions sont cependant de courte durée et, dès juin 1848, à nouveau l'argent pour les réfugiés polonais est réduit.

On ne recense plus que ceux qui ont besoin d'aide et sont subventionnés, soit à Falaise 7 émigrés, 10 à Bayeux, 24 à Caen, 3 à Lisieux, 9 à Vire, et 3 à Pont-l'Évêque. Sur la frise, 27 Polonais défilent.

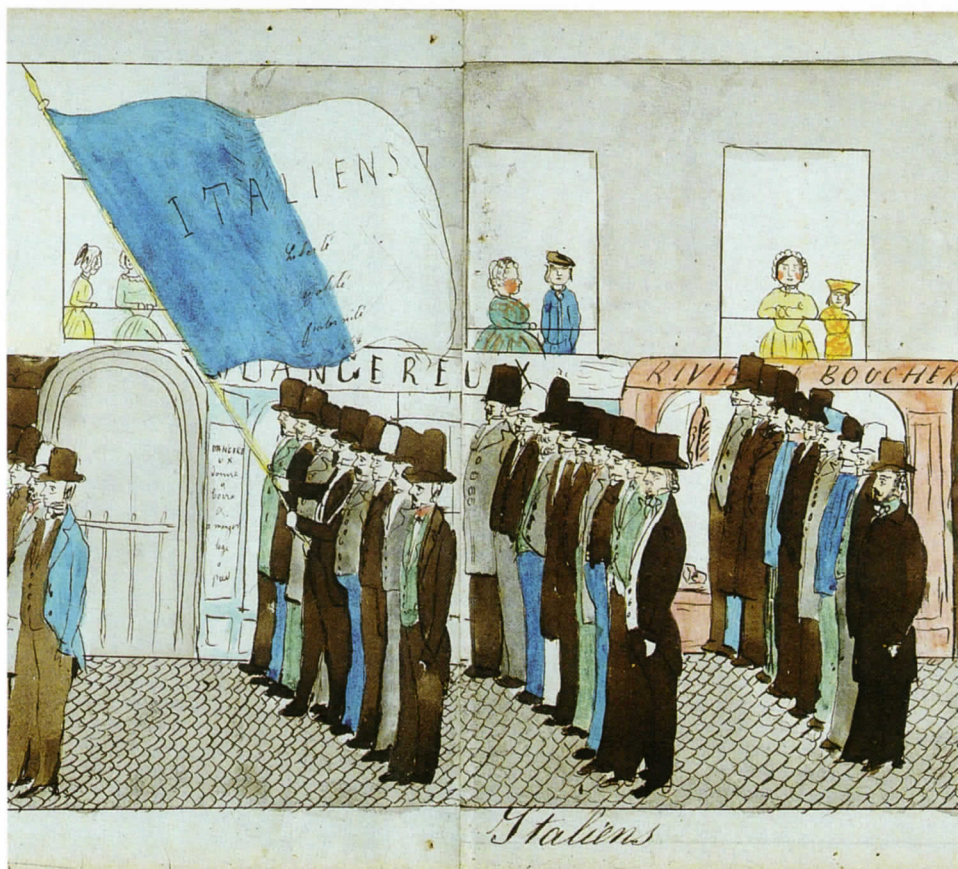
Les malheurs de la Pologne ont suscité chez les Français et particulièrement chez les républicains de grands élans de solidarité. La personnalité de Frédéric Chopin, l'engouement pour sa musique, ne sont pas sans rapport avec le sentiment partagé de la douleur de la Pologne soumise au joug de l'empire russe.

La rue Notre-Dame fait place à la rue Saint-Etienne, très courte. Cependant la numérotation de la rue Saint Pierre à la place Malherbe est continue.

L'horlogerie de Casimir Denize est située au n° 121 rue Notre-Dame. On aperçoit des montres et une grosse horloge dans la vitrine qui indique 6h 55.

La papeterie de Napoléon-Joseph Enguerhard et de sa sœur est spécialisée dans la fabrication et la vente du papier et du carton. La vitrine offre aux passants un assortiment d'enveloppes, de feuilles, de boîtes de crayons et bocaux contenant des plumes ou des éponges. La boutique est au n° 127 de la rue Saint-Etienne.

En 1846, Joseph Letellier tient boutique de bottier-cordonnier au n° 127. En 1848, le propriétaire a changé c'est Leroy qui continue le même commerce. Il est au balcon, vêtu de son tablier de cuir et coiffé d'une amusante casquette.



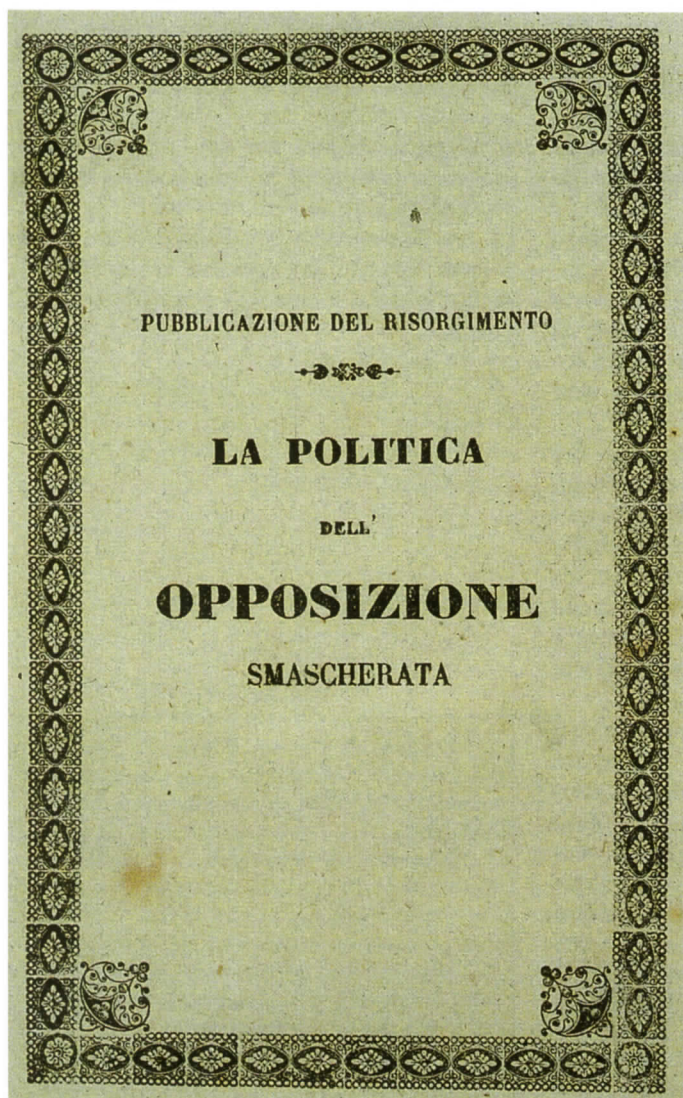
Les Italiens

Sous un drapeau largement déployé, 24 Italiens défilent. L'immigration italienne est traditionnelle en Normandie : le plus souvent ouvriers dans le bâtiment, ils ont participé à la construction de nombreux édifices du département dès le XVI^e siècle.

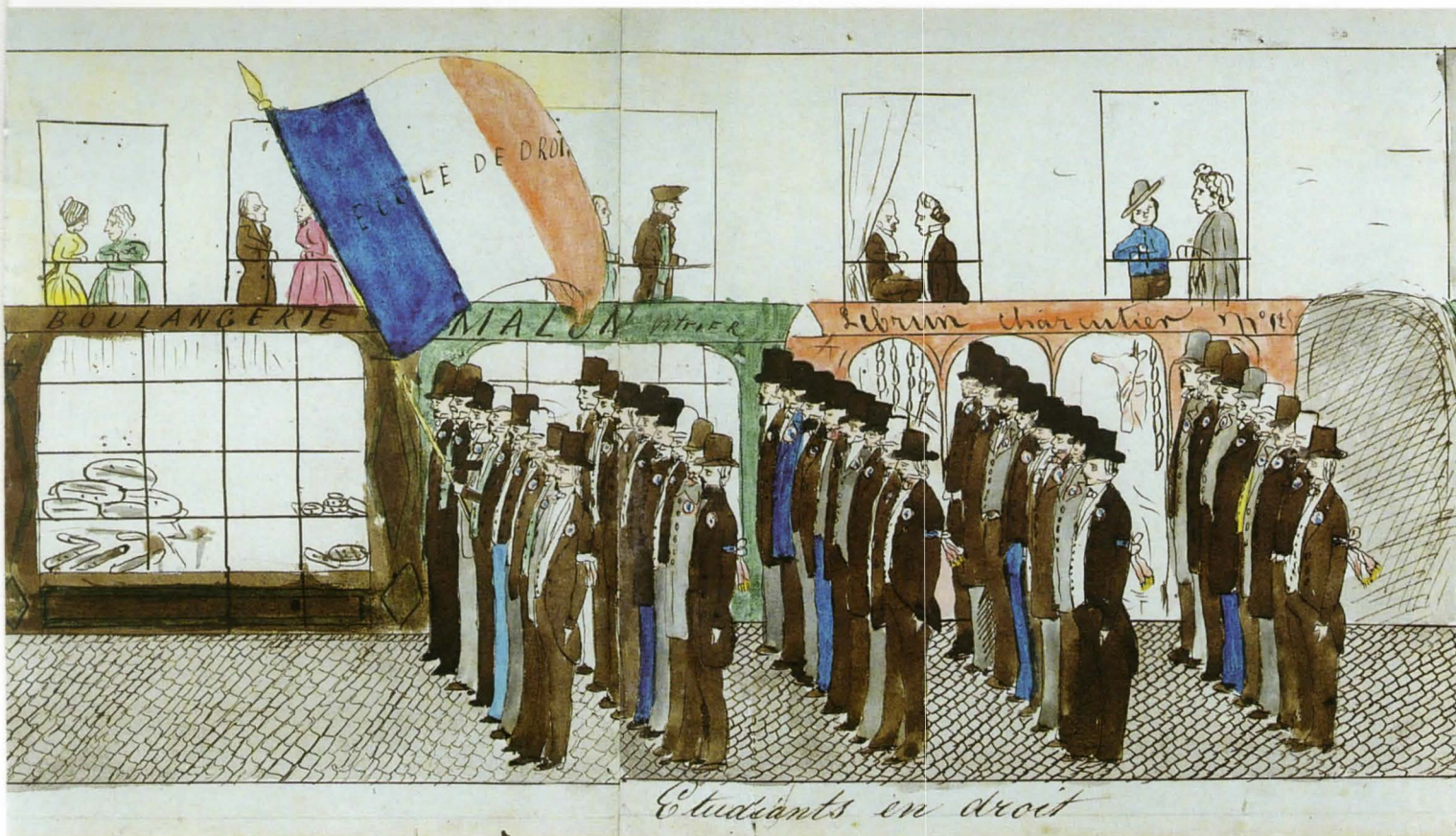
En 1848, les premiers élans révolutionnaires commencent en Italie, où la présence des forces étrangères (Autriche) et l'absence d'unité nationale provoquent des mouvements de libération mais aussi un élan nationaliste.

Quand éclate la révolution à Paris, les Italiens soutiennent le mouvement. Leur présence à la plantation de l'arbre place Saint-Pierre s'inscrit dans le mouvement de solidarité des peuples à se libérer pour instaurer des régimes démocratiques.

Le restaurant de Pierre-Nicolas Dangereux, rue Saint-Etienne, affiche qu'il donne à boire, à manger et loge à l'étage les gens à pied.
Le boucher Jacques-Aimé Rivière (n° 129) a suspendu un quartier de viande dans sa vitrine. Il emploie un commis.



Livret de propagande du mouvement républicain italien, édité en 1848 et diffusé en Savoie.
Coll. Eglise d'Araches (Hte Savoie).



L'université

En 1432, le roi d'Angleterre Henri VI décide de fonder une université à Caen, ce qui en fait une des plus anciennes de France. Il a besoin de former des administrateurs versés dans le droit continental. Les statuts de l'université sont octroyés en 1439, c'est à ce moment que l'université entre en exercice. Les facultés dispensent l'enseignement du droit canon et du droit civil (1432), de la théologie et les arts (1437) et de la médecine (1438). A la suite de la reconquête de la Normandie, le roi de France tolère l'université en 1450, pour la *refonder* en 1452, par un acte officiel.

Les premiers cours sont lieu dans des bâtiments situés rue des Cordeliers. Pour ne pas troubler le travail des étudiants, surtout quand se déroule le marché du vendredi sur la place Saint-Sauveur, la rue est barrée par une chaîne. Elle en prendra le nom⁴⁸ : rue de la Chaîne.

Les « écoles » de l'université sont reconstruites à partir de 1694. L'évêque de Bayeux Mgr de Nesmond, sous le « règne de Louis le Grand » pose la première pierre de l'édifice dont les plans sont de Brodon architecte caennais. Les travaux durent jusqu'en 1701. Les troubles révolutionnaires provoquent quelques destructions dont celle du tableau donné par Louis XVI au recteur. Les bâtiments servent à d'autres fonctions, dont celle de tribunal en 1804. En 1810, l'université impériale est rétablie par les décrets officiels. Mais les locaux sont devenus trop petits car ils sont en partie occupés. Il faut donc faire des cours ailleurs, dans les salles du lycée (mairie

actuelle) par exemple. Les autorités municipales et universitaires réclament des agrandissements et surtout l'évacuation des locaux par les administrations qui s'y sont installées.

Des travaux sont effectués de 1830 à 1888. En 1839, le recteur Daniel obtient des crédits pour construire des bâtiments nouveaux pour les sciences (chimie et physique), la littérature et pour le logement du recteur. Les travaux sont achevés en 1842. De nouveaux travaux commencent en 1875 et ce n'est qu'en 1888 que l'ensemble des bâtiments est achevé sur des plans de l'architecte Georges Auvray.

Le 7 juillet 1944 un incendie ravage et détruit les bâtiments et la bibliothèque ainsi que toutes les collections qui s'y trouvaient.

En 1848, le recteur de l'Académie (qui comprend les cinq départements normands⁴⁹) est M. Laroque. Les étudiants de deux facultés seulement défilent dont ceux de la faculté de droit au nombre de quarante. Ils sont vêtus avec élégance, portant chapeau, veste ou redingote, gilet et cravate.

La faculté de droit comprend une chaire de droit romain, trois chaires de Code Napoléon, une chaire de Code de procédure, une chaire de Code de commerce et une chaire de Droit administratif. Les professeurs titulaires pour l'enseignement du droit sont Delisle (doyen), Demolombe, De Boislambert, Feuguerolles, Trolley et Bayeux. Parmi les professeurs adjoints on cite Trebutien.

49. De 1809 à 1848 l'Académie comprend le Calvados, l'Orne et la Manche. De 1850 à 1854 elle comprend en plus l'Eure et la Seine -Inférieure. L'abbé Daniel est recteur de 1839 à 1848. En mars 1848 Laroque est nommé puis remplacé en octobre 1848 par Camaret. L'abbé Daniel retrouve son poste de 1849 à 1950.

Les étudiants passent la licence, et certains concourent pour la médaille d'or. En août 1848, les étudiants doivent, pour l'examen de troisième année, traiter le sujet suivant : « *peut-on cautionner la vente de fonds dotal ? Une femme peut-elle avec l'autorisation de son mari, s'obliger sur ses paraphernaux à la garantie de la vente de son bien dotal* ». En droit romain il faut réfléchir sur : « *De heribus instituendis* ».

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

ACADÉMIE DE CAEN.

Faculté de Droit.

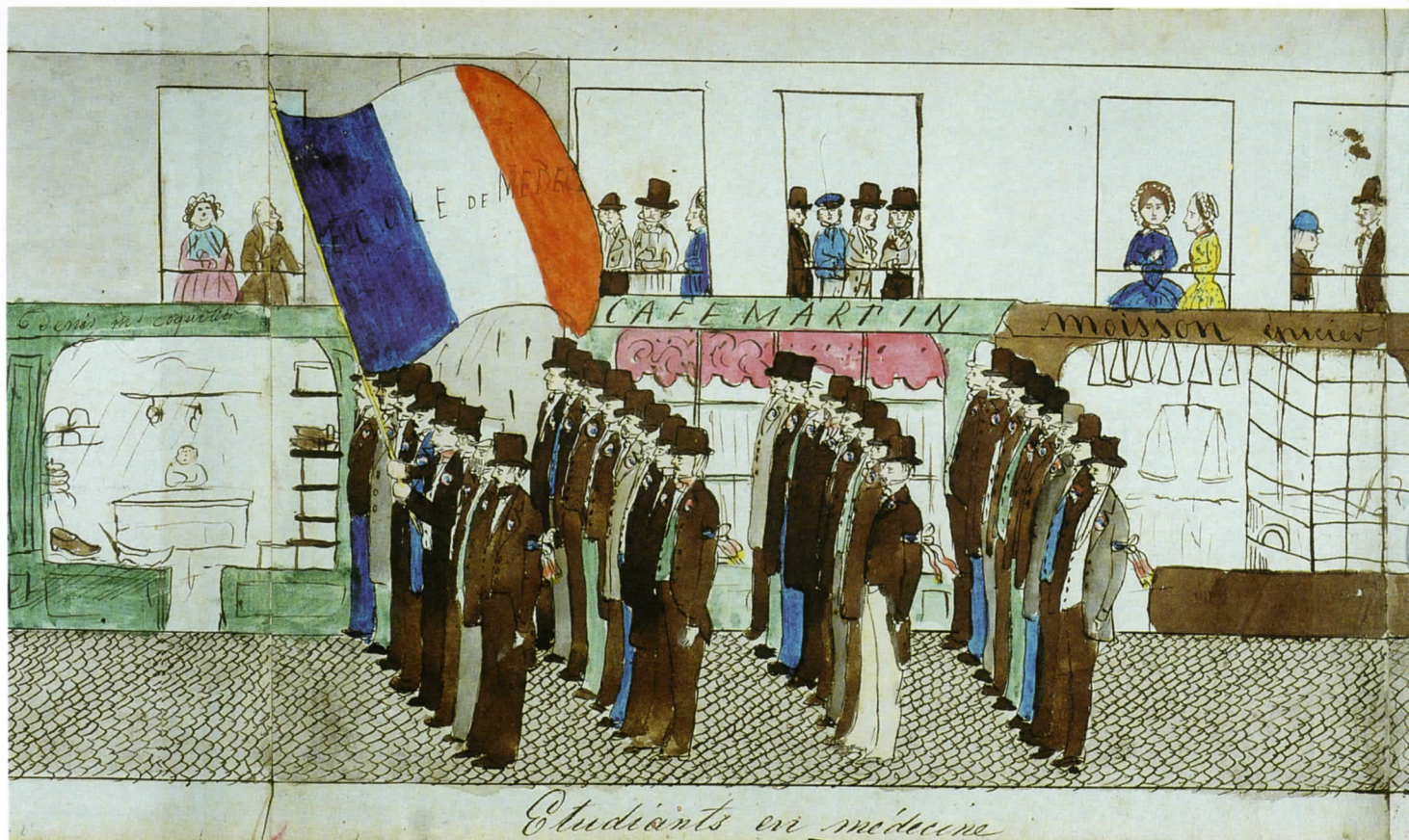
CERTIFICAT D'ASSIDUITÉ.

Dans la vitrine de la boulangerie de Pierre-François-Antoine Lenault (n° 133), des pains ronds sont empilés. Il y a 113 boulangers dans la ville en 1848. Ils se répartissent en trois classes selon leurs fabrications. Sur le parcours du défilé on compte 11 boulangeries, dont trois appartiennent à la famille Deshayes.

Malon-Guéroult est vitrier, et Mathieu Lebrun (n° 135) est charcutier, les chapelets de saucisses et les quartiers de porc le montrent.

Les fenêtres restent des lieux de bavardage, même si l'on regarde ce qui se passe dans la rue.

48. Aujourd'hui rue Pasteur, nom donné à la suite de la visite du savant à son neveu le doyen Zevort, en 1896.



Etudiants en médecine

Etudiants en médecine

L'école préparatoire de Médecine et de Pharmacie a été instituée par décret impérial du 24 mars 1808. Elle compte 36 étudiants inscrits en 1847, dont huit en pharmacie.

Le directeur est M. Raisin ; les cours sont donnés par onze professeurs qui se partagent l'anatomie et la physiologie (Lechevalier et Vaultier), la clinique (Le Prêtre et Lafosse), la pathologie (Vastel et Lesauvage), l'histoire naturelle médicale et matière médicale (Raisin et Lecœur), les accouchements et les maladies des femmes et des enfants (Lebidois), la chimie et la pharmacie (Durand).

Il est noté que les professeurs ont fait leurs cours avec régularité. Chaque professeur donne six leçons par semaine, excepté les professeurs *des cliniques* qui n'en donnent que trois. Les leçons sont précédées d'une interrogation qui dure une demi-heure et pendant laquelle trois ou quatre élèves sont interrogés. Les leçons de clinique sont faites dans l'amphithéâtre après les visites. Les élèves recueillent les observations *au lit du malade*.

Ils commencent à disséquer dans les premiers jours de novembre, le rapport précise « qu'il n'est pas possible de préciser le nombre d'élèves disséquant à la fois, attendu que la mortalité n'est pas la même dans toutes les époques de l'année⁵⁰ ». Mais au premier trimestre on a pu utiliser une dizaine de cadavres. La première admission des étudiants se fait au service de la maternité, après avoir justifié de neuf inscriptions successives (soit 9 trimestres). Au cours de l'année 1848, les élèves ont pu assister à six accouchements et intervenir sous

la direction des professeurs. Il faut, pour continuer les études médicales, suivre les cours et réussir les examens qui ont lieu chaque fin de trimestre.

Les étudiants de la faculté des sciences ne sont pas représentés sur le dessin. Le doyen de cette faculté est M. Eudes Deslongchamps et M. Delafoye, son secrétaire. Elle comprend cinq chaires. Les mathématiques sont enseignées par Bonnaire, la chimie par Pierre et la physique par Leboucher. La botanique et la géologie sont confiées à Chauvin, le doyen de la faculté professe la zoologie et la physiologie animale. La faculté dispose de deux préparateurs en physique et histoire naturelle.

L'enseignement des lettres est assuré par la faculté. M. Bertrand en est le doyen et M. Travers le secrétaire. La faculté compte cinq enseignants. La philosophie est enseignée par Charma, et la littérature française par C. Hippeau, qui est, entre autres, auteur du *Dictionnaire topographique du Calvados*. Messieurs Travers et Bertrand sont spécialistes des langues anciennes grecque et latine, et Roger est professeur d'histoire.

La venelle Loisel se devine difficilement : elle est indiquée par quelques traits symbolisant des fenêtres sous les flots du drapeau.

Le marchand coquetier Pierre-Charles Denis est dans sa boutique, au n° 141, appuyé à son comptoir. La présence insolite de deux sabots dans la vitrine présage de sa vocation : il est recensé comme sabotier en 1856, dans la même boutique. Le dessinateur connaissait cette vocation, et semble avoir anticipé les changements professionnels de ce commerçant.

La clientèle à dominante masculine (six messieurs, une dame) se bouscule aux fenêtres du café de Jean Martin situé aussi au 143.

Jean-Louis Moisson est épicier au n° 143, on aperçoit une balance à fléau ; il emploie un commis de magasin.

Fourni par la Faculté des Sciences de
Marie finies sur note du 17 Caen

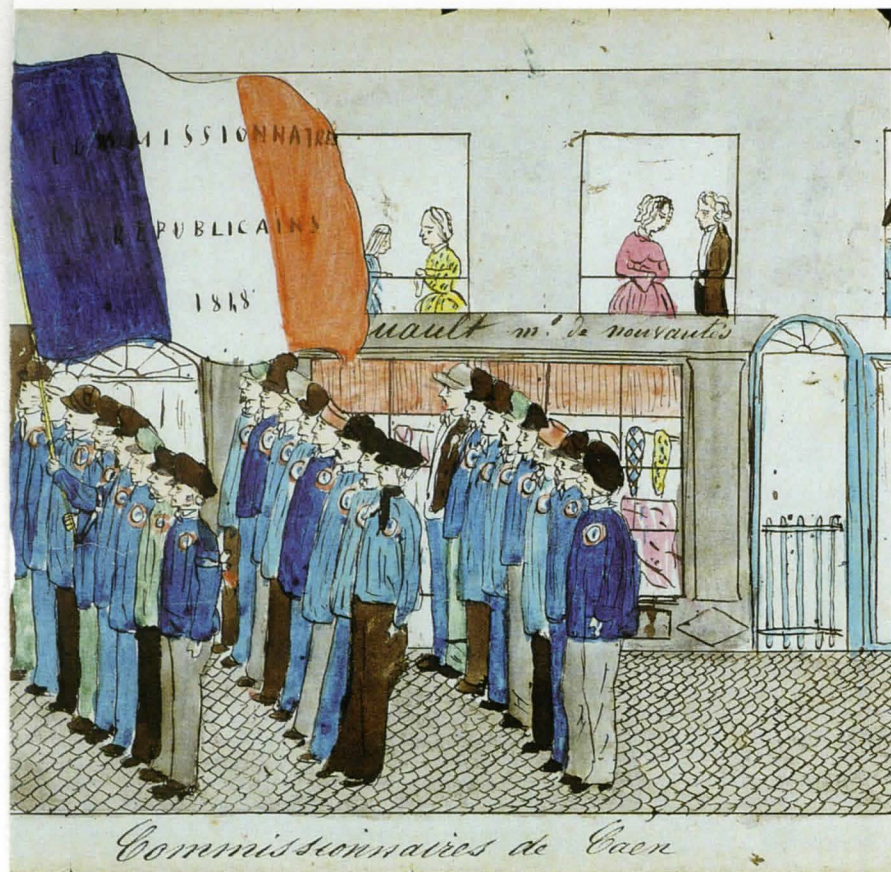
Date	Description	Quantité	Prix
1846			
14 Octobre	1 Porcelaine de Chine	2	20
	2 " " " "	3	6
	10 " " " "	2	20
	12 " " " "	15	18
	12 " " " "	6	6
	14 " " " "	3	50
	2 " " " "	5	5
	20 " " " "	15	50
	20 " " " "	14	14
	6 " " " "	1	50
	8 " " " "	1	5
	700 " " " "	1	5
	500 " " " "	2	50
	150 " " " "	15	15
			125 ⁰⁰

Coût
Certifié Conforme le présent mémoire
Solemnité à la somme de Cent vingt cinq francs.
Par acquit
Le Maire
L'Épicerie
Moisson

Facture de Marie, pour des fournitures de porcelaines à la faculté des sciences, 1848.

Coll. Arch. Calv.

50. Arch. Calv., série T 677.



Le port de Caen

Les commissionnaires défilent au nombre de vingt-quatre. Leur rôle est de transporter les produits arrivés dans le port à destination des différents entrepôts ou magasins de la ville. Ils peuvent aussi livrer à l'extérieur de la ville.

Les activités portuaires de Caen sont anciennes et dès la fondation de la ville le cours de l'Orne et celui de l'Odon ont été utilisés pour le commerce, pour le transport des hommes et du bétail. Le port se situait à l'origine dans le centre au pied de la tour Le Roy sur le cours de l'Odon. Les religieux de Saint-Etienne profitaient du canal Robert pour faire remonter, le long de la Prairie, les embarcations jusqu'à l'abbaye.

L'augmentation du tonnage des bateaux fait disparaître cette navigation qui doit s'arrêter en aval du pont de Vaucelles, sur l'Orne ; le cours de l'Odon (Bassin Saint-Pierre) continue à être utilisé.

La rivière n'est que difficilement navigable à cause des nombreux méandres qu'elle dessine dans les Prairies de l'Abbesse, c'est à dire dans les prés situés entre les hauteurs de Colombelles et de Saint-Gilles, le long de la rivière. Il faut rectifier le cours de la rivière. Des travaux sont faits en 1531, poursuivis par Colbert et Vauban. Les crédits manquent et il faut attendre 1780 pour qu'un redressement entre Caen et Clopée soit enfin achevé. Les terrassements permettent de réaliser le cours Caffarelli. Cependant la situation portuaire freine le développement des activités : les vases ont envahi les berges, la rivière n'est que difficilement navigable, car il faut tenir compte d'un fort marnage, dû à la variation des marées, aux mortes-eaux qui empêchent l'entrée ou la sortie de navires chargés. Le développement économique et commercial de la ville en souffre.

La Révolution retarde le creusement d'un canal, proposé par l'ingénieur Cachin, pour supprimer les difficultés de la navigation sur la rivière. Mais ce n'est qu'en 1857 que ce projet est en fait achevé.

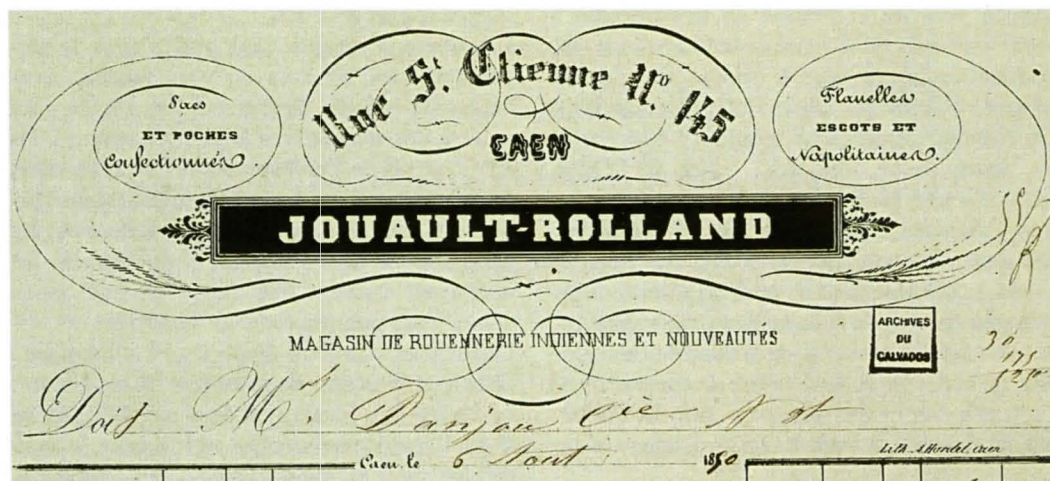
Jusqu'en 1848, les travaux portent sur la consolidation des berges, et l'aménagement du bassin Saint-Pierre pour rendre l'accostage des bateaux plus facile. Un appontement est mis en place pour l'accueil des vapeurs qui transportent passagers et marchandises sur la ligne Caen-Le Havre.

En dépit de ces difficultés, les activités commerciales font de Caen le sixième port de France. Les statistiques confirment que le trafic⁵¹ a été « assuré par 1490 navires, montés par sept mille huit cent trente hommes, jaugeant

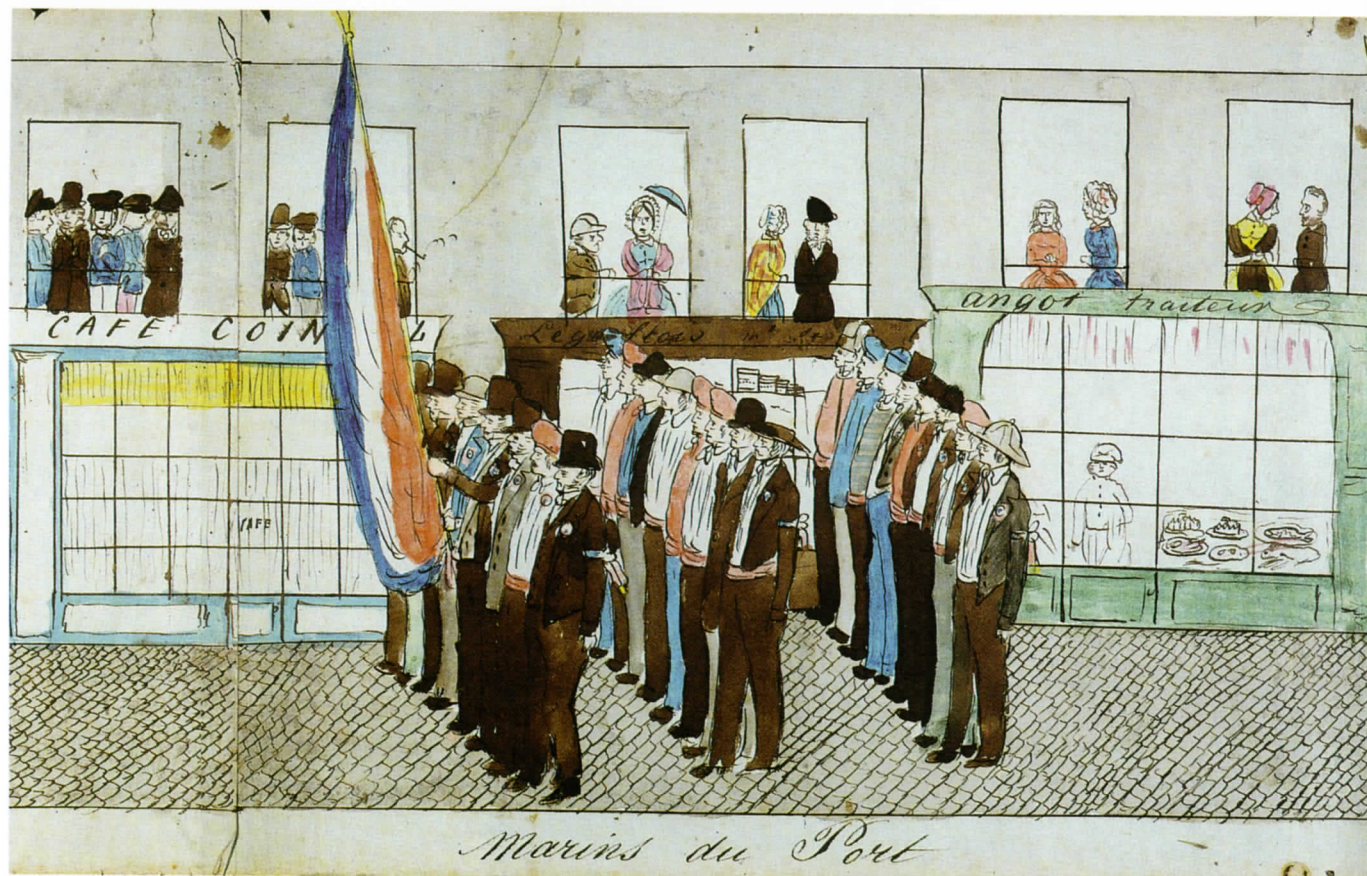
7 737 tonneaux qui ont importé 19 935 tonneaux de marchandises diverses ». Il est entré 30 navires français de grand cabotage et 1100 navires venant d'autres ports français.

Le marchand Jouault-Rolland vend des nouveautés au n° 145 de la rue Saint-Etienne. Des tissus imprimés sont visibles dans la vitrine. Une dame et une jeune fille sont à la fenêtre, la dame tient un mouchoir à la main. Un couple semble bavarder à côté, la jeune femme a une attitude très modeste.

51. Arch. Calv., série S 1361.



En-tête de lettre de Jouault Rolland, marchand de nouveautés. Coll. Arch. Calv.



Ces navires transportent du plâtre, du sel, des engrais, des tourteaux, du vin et des alcools, des ardoises, de la houille et de l'avoine. On peut aussi trouver divers produits chimiques, des produits coloniaux, des cotons, des cuirs, des produits salés. Les navires français venant de l'étranger représentent 150 unités, et les navires étrangers venant de l'étranger 217. La houille est le principal produit importé de l'étranger (Angleterre) avec le bois (Scandinavie), les pierres à aiguiser, le kaolin, des ancres et des chaînes.

Les produits d'exportation sont principalement les produits du sol : les pierres des carrières de Caen que chargent les navires anglais en retour chez eux ainsi qu'une partie des bâtiments français qui vont en Angleterre. On exporte aussi des granites de l'arrondissement de Vire, des grains et des farines. Les céréales sont peu exportées mais les graines oléagineuses et les huiles sont l'objet d'un trafic important.

Il existe à Caen six moulins à huile. La veuve Danjou possède le Moulin au Roi (moulin à vent) situé près de la route de la Délivrande. M. Aumont a un moulin à vapeur (rue de la Marine) comme M. Larue-Hélie (Mondeville). On recense encore deux moulins à eau : celui de Verson, à M. Meurdrac, celui sur l'Odon (dans Caen) à M. Bichonnier⁵².

Vers l'Angleterre on exporte aussi du bétail vif, des œufs, des volailles, du beurre, des fruits et cidres. Les exportations de produits manufacturés sont plus faibles : de la boissellerie, des vanneries, des tissus (frocs et draps), de la dentelle, de l'amidon, de la poterie et des boutons de corne et d'os. Le port a une liaison régulière avec Le Havre, par les bateaux à vapeur, *Le Calvados* ou *La*

Neustrie. Il s'agit de navires à roues, de 80 tonneaux, pouvant porter 35 tonneaux de charges. Ils vont chercher au Havre les produits coloniaux, les cotons, les cuirs et les métaux. Ils transportent du bétail et des passagers. Le bureau de la compagnie de navigation est tenu par M. Morin, place d'Armes.

Cette même année, les chantiers de construction navale ont lancé 5 bâtiments soit 704 tonneaux. Deux autres sont en chantier.

Il faut ajouter le trafic des *allèges* ; l'Orne n'est pas assez profonde et les bateaux répartissent une partie de leur chargement dans des barques, les *allèges*, jusqu'à l'embouchure. Cela provoque un mouvement important qui n'est d'ailleurs pas comptabilisé dans le trafic portuaire. Mais beaucoup d'emplois dépendent de cette contrainte de navigation.

Progressivement la navigation à vapeur s'installe, puisque pour l'année 1848, 323 navires à vapeur représentant 23640 tonneaux ont fréquenté le port de Caen.

Les ouvriers du port sont placés sous la surveillance des officiers du port pendant leurs heures de travail. Ils peuvent être requis pour aider à des manœuvres jugées nécessaires. Ils sont chargés de l'enlèvement des marchandises et de leur transport. Les chargements et déchargements sont fixés par des règlements. Pour les bâtiments de cent tonneaux et au-dessous, les opérations doivent être faites en huit jours, douze jours pour un tonnage supérieur.

Les officier et maître du port sont le lieutenant Delisle et le maître de deuxième classe Escard. Le bureau des douanes est situé rue des quais au n° 88. L'inspecteur principal est Rougelot, le commissaire de la marine est Durand de La Broderie. Les armateurs et négociants sont au nombre de dix. L'entreprise Duperré-Crestey fait commer-

ce de bois du nord, de lattes, d'ardoises, de zinc, de plomb et de clous. La maison Foucard est spécialisée dans le noir animal et le charbon importé d'Angleterre. La veuve Feugère importe et vend des sels et des salaisons. La maison Jobert frères importe du granite et expédie de la chaux hydraulique. L'entreprise Lamy transporte, vend et achète des sels, de la morue, du goudron, des charbons anglais, des vins et des liqueurs. On retrouve les mêmes produits chez Luard qui y ajoute des pierres de taille d'Allemagne⁵³ et d'Aubigny et des pavés de toutes dimensions. Ruault, Angot et Vautier frères font le commerce de charbon (anglais), de fer et de sels. Enfin Verrier fils aîné est spécialisé dans le coton et les teintures.

Le café Cointet (n° 147) affiche son commerce sur sa porte et son balcon est garni par huit messieurs, dont l'un fume la pipe. Les vestes bleues montrent une fréquentation populaire : on vient en habit de travail.

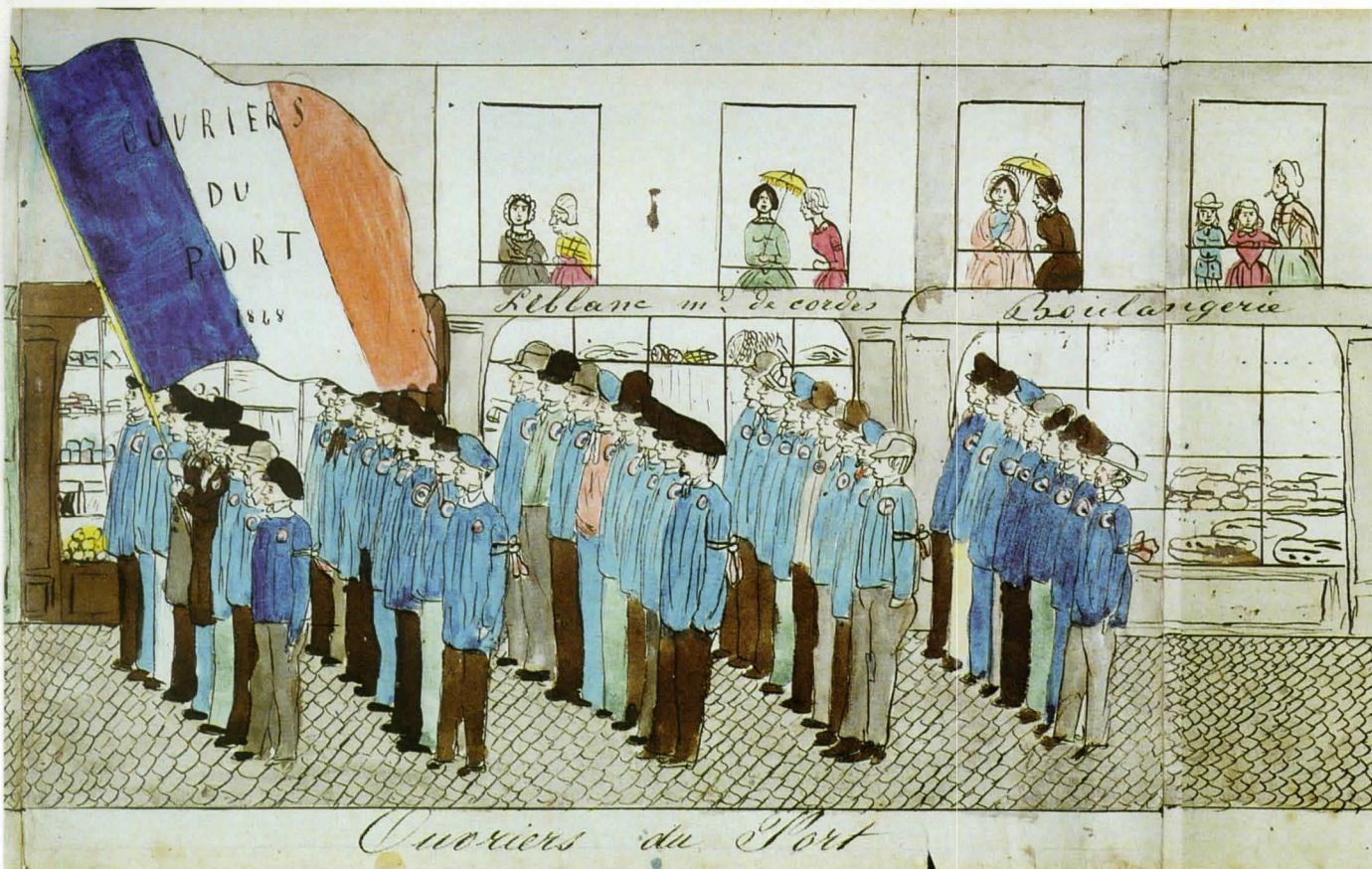
Au n° 149 se tient la boutique de Charles Legallois, marchand boisselier. Des mesures à grains sont visibles sur une étagère. La boissellerie est un artisanat répandu, qui consiste en la fabrication d'objets en bois, creux ou pleins.

Le bonnet sur l'œil, la serviette sur le bras, le traiteur Cyrille Angot regarde passer le défilé. C'est un artisan bien organisé puisque qu'il est capable d'assurer 4385 repas au mois d'octobre pour le banquet de la garde nationale. Il emploie quatre commis et deux cuisiniers. La vitrine est alléchante : on aperçoit un poisson disposé sur un plat, un lapin ou un lièvre, un poulet et des gâteaux.

Les fenêtres sont occupées par une mère et sa fille, et plusieurs couples.

52. Arch. Calv., *Annuaire 1846*.

53. Ancien nom de Fleury-sur-Orne.



L'auteur de la frise a représenté vingt-quatre marins du port en train de défiler. Il s'est plu à montrer leurs origines géographiques diverses par leurs coiffures : chapeau plat de la marine italienne, chapeau à oreilles des Russes ou des marins du nord, casque colonial, casquette avec une haute coiffe, autant de détails qui illustrent l'activité et les échanges du port de Caen.

A la suite des marins, les ouvriers du port défilent au nombre de quarante. Ils sont vêtus de blouses, portent la casquette ou le chapeau. Tous ont une cocarde sur la poitrine et des rubans au bras. Au premier rang deux hommes, dont le porteur de drapeau, sont en costume de ville.

Le drapeau cache, en partie, une boutique dont la devanture pourrait être celle d'un épicerie selon les conventions déjà utilisées par le dessinateur. Léonard Rihonet tient en effet un épicerie au n° 145.

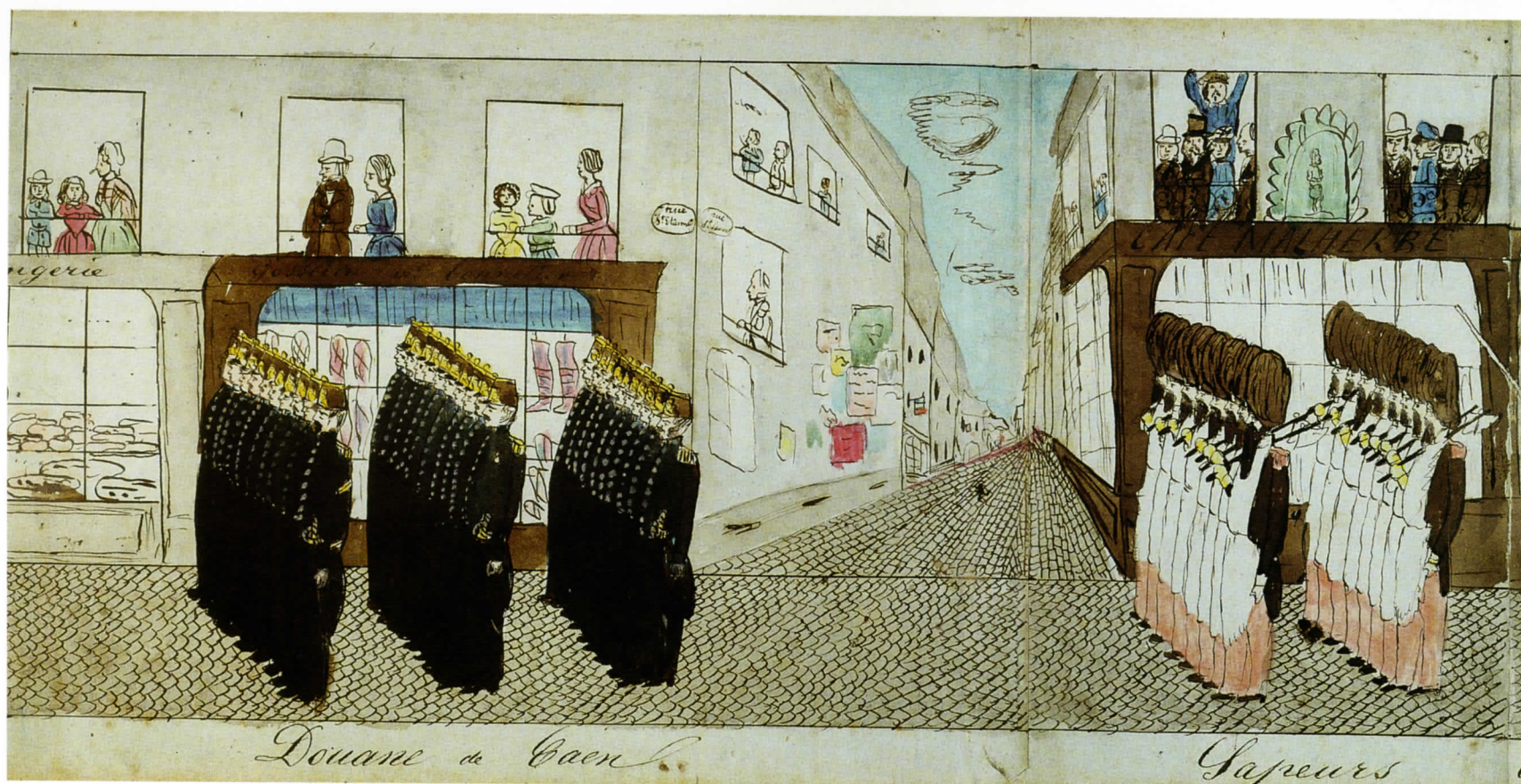
Le marchand de cordes, Adrien Leblanc, propose des bobines, des cordes tressées. Une vieille dame à la fenêtre pourrait être la veuve de Jacques Leblanc, père de l'actuel cordier.

La boulangerie bien fournie en brioches est celle d'Alexandre-Jean Letellier. A l'étage une maman veille sur ses deux enfants.

Un public féminin regarde passer cette partie du cortège.



Le port de Caen vers 1850. Gravure.
Coll. Arch. Calv.



Au carrefour de la rue Saint-Etienne et de la rue Saint-Laurent vingt-quatre douaniers défilent. Ils sont employés au port de Caen pour la surveillance des marchandises provenant de pays étrangers.

C'est à partir de 1669 que les noms des rues sont indiqués à Caen quand le curé de Saint-Etienne fait inscrire en grosses lettres le nom de la Rue Saint-Laurent. La ville de Paris attend 1728 pour faire de même. L'ordonnance du 27 juillet 1778 oblige les propriétaires à indiquer le nom des rues aux encoignures, en lettres majuscules d'au moins deux pouces de haut. Ce qui est fait directement dans le mur.

La Révolution bouleverse le nom des principales artères. La rue Saint-Jean devient la rue de l'Egalité ; la place Royale, place de la Liberté (aujourd'hui place de la République) ; la rue Saint-Etienne, rue Descartes ; la place Saint-Pierre, place de la Raison. On trouve parmi les noms quelques curiosités : rue de l'Homme-Libre (rue Saint-Nicolas), rue d'Equitation ou Regulus (rue de Bagatelle), rue des Sans-Culottes (rue Caponnière), rue Guillaume Tell (rue de Geôle), rue de Cicéron (rue des Cordeliers).

A partir de 1810 les noms révolutionnaires sont effacés au profit des noms anciens.

De juin à août 1818 la numérotation de toutes les maisons de la ville est entreprise. Le point de départ (numéro 1, ou 2) est situé à l'extrémité de la rue la plus proche de l'église Saint-Pierre⁵⁴, les nombres pairs sont à gauche, les nombres impairs à droite. La pose de plaques est décidée en 1823. L'entreprise Langlois de Bayeux fournit des plaques en porcelaine blanche portant le nom des rues en noir. Les

plaques sont posées en 1825, elles sont de forme ronde ou ovale⁵⁵.

La numérotation des rues sur la frise est faite en continu depuis le début de la rue Saint-Pierre. Les numéros s'enchaînent alors même que le nom de la rue change. On peut observer qu'aujourd'hui, en dépit des destructions, il y a des permanences. Ainsi, la chocolaterie Témoin située au n° 69 de la rue Saint-Pierre a remplacé la boutique de Chemin confiseur située au même numéro. La pharmacie Danjou perpétue les pharmacies des siècles précédents.

Certes, aujourd'hui les changements rapides de commerces modifient sensiblement la répartition des activités, mais il y a un retour dans l'arrangement des façades : le goût Louis-Philippe revient et les dernières devantures réalisées le sont dans le style de celle de la frise de 1848. Simple retour aux sources, ou recherche d'une esthétique ancienne, s'harmonisant mieux avec l'architecture des vieux quartiers.

L'amorce de la rue Saint-Laurent est visible ; sur le mur de gauche de nombreuses affiches sont placardées à cause de la campagne électorale. Les jardins de l'hôtel de ville et la préfecture bordent cette rue.

Il y a un café à l'enseigne du poète Malherbe né à Caen en 1555 ; son père, conseiller au tribunal, est de religion protestante. François de Malherbe se convertit au catholicisme. Après un séjour en Provence, il revient, en 1586, dans sa ville natale dont il est nommé magistrat. Il écrit ses premiers vers en 1575. Mais le succès se fait attendre et c'est à cinquante ans, en tant que poète de cour, auprès du roi Henri IV, qu'il obtient la célébrité. Il compose alors de nombreuses œuvres de circonstances. En 1674, Boileau dans son *Art poé-*

tique salue l'arrivée de Malherbe - « *Enfin Malherbe vint* » - et son rôle dans l'évolution de la poésie française : style naturel, simple, langue débarrassée des mots rares et obscurs, des archaïsmes et même des régionalismes. Malherbe a élaboré les règles classiques de l'art poétique. Une plaque est posée sur la maison natale du poète depuis 1813.

Consolation à M. Du Perier

rédigée en 1598-1599 (fragments)

*Ta douleur Du Perier sera donc éternelle
Et les tristes discours*

*Que te met en l'esprit l'amitié paternelle
L'augmenteront toujours ?*

*Le malheur de ta fille au tombeau descendue
Par un commun trépas*

*Est-ce quelque dédale, où ta raison perdue
Ne se retrouve pas ?*

*Mais elle était du monde, où les plus belles
choses*

Ont le pire destin ;

*Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
l'espace d'un matin*

*Ne te lasse donc plus d'inutiles plaintes :
Mais sage à l'avenir,*

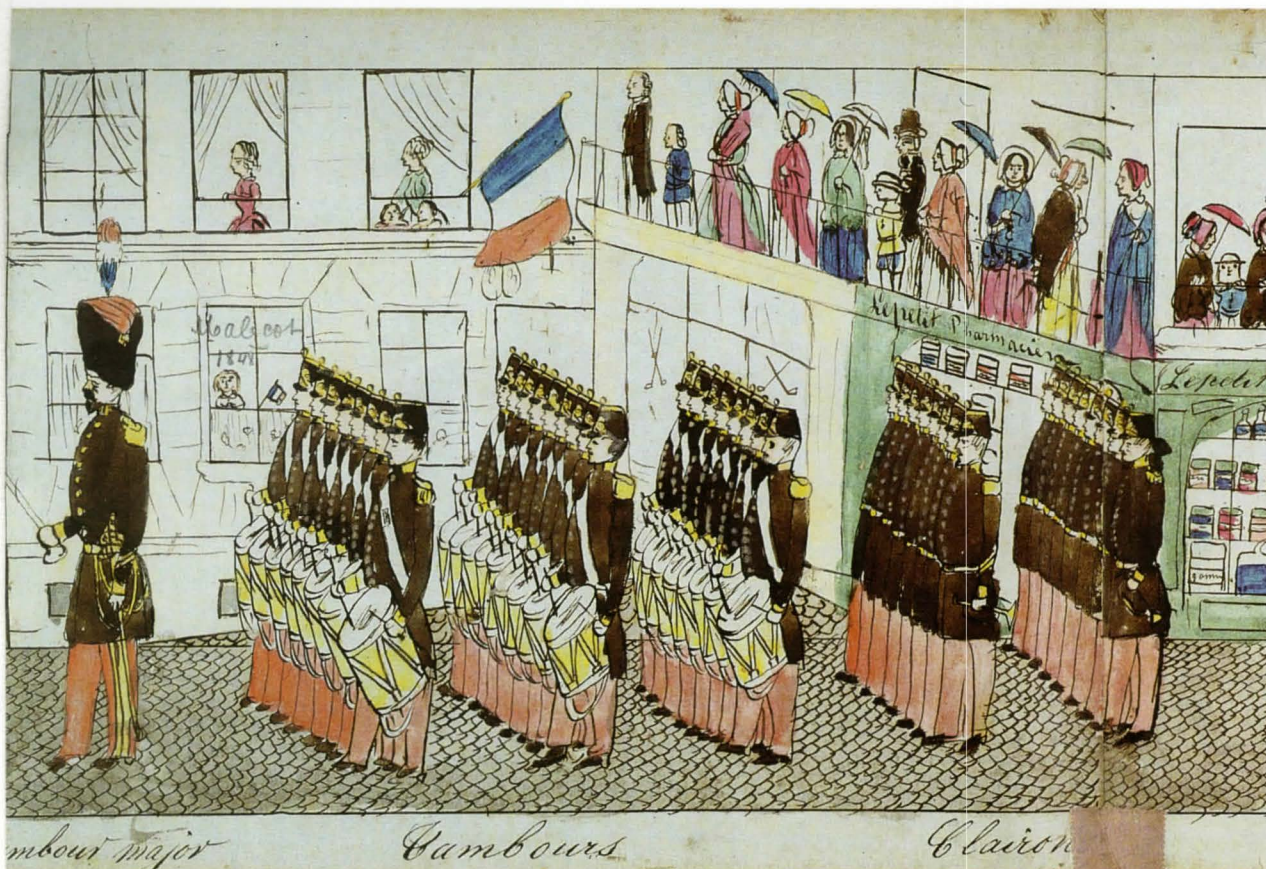
*Aime une ombre comme une ombre, et de
cendres éteintes
Eteins le souvenir.*

Au coin de la rue Saint-Laurent se tient la bonneterie Gosselin.

Le café à l'enseigne de l'illustre poète Malherbe fait face à sa maison natale. Une statuette orne le premier étage. Le public masculin est enthousiaste et pas moins de neuf personnes se pressent aux fenêtres ; l'une d'elles se hisse sur un tabouret pour apercevoir le spectacle et manifeste son enthousiasme en levant les bras.

54. A Paris, c'est Notre-Dame qui sert de point de départ aux numérotations.

55. Gouhier (Pierre), *Caen*, éditions Horvath, 1986.



Le 9^e régiment d'infanterie légère

Les militaires casernés à Caen ont toujours été nombreux. La ville dispose d'un ensemble de casernes sur la rive gauche de l'Orne (les casernes de Vaucelles), de logements dans le château et de bâtiments réservés à la remonte dans le quartier de la Visitation (Le Bon Sauveur aujourd'hui). Cependant, en 1848, il n'y a pas de régiment particulier attaché à la ville.

Le régiment du 9^e léger défile précédé de 16 sapeurs.

En janvier 1848, la 5^e compagnie du premier bataillon quitte Granville pour tenir garnison à Caen. Elle est rejointe le 12 janvier par la 2^e compagnie du cinquième bataillon qui vient d'Alençon. A cette date l'état-major, la Compagnie hors-rang, le 1^{er} et le 3^e bataillons sont à Caen. Par décision du ministère les bataillons forment huit compagnies.

Il se trouve donc à Caen 1203 soldats du 9^e régiment d'infanterie légère, 46 officiers, 79 sous-officiers, 103 caporaux, 24 tambours et clairons et 951 soldats.

Le 19 avril, le 3^e bataillon quitte la place de Caen pour se rendre à Rouen. Les événements

de juin ramènent à Caen six compagnies du 3^e bataillon. Elles reçoivent le 25 l'ordre de se rendre immédiatement à Paris, elles prennent le 26 juin le bateau pour Le Havre, pour prendre ensuite le chemin de fer en direction de Paris. Ce régiment participe à la reprise en main de la capitale. Les soldats seront logés sous des tentes le long des grands boulevards.

Ce régiment est donc stationné à Caen occasionnellement, mais il participe à la cérémonie.

Place Malherbe

Le défilé passe place Malherbe, sur laquelle se tenait autrefois le marché de la chaux et des tuiles. Son ancien nom de place Belle Croix, lui venait de la présence ancienne (XVI^e siècle) d'une croix installée sur le mur de la boutique du pharmacien. La place prend au cours des années révolutionnaires le nom de place Malherbe. Cependant, sous la Restauration, la croix est à nouveau installée par l'apothicaire Friley. Le nom de ce commerçant est encore gravé à l'angle du magasin, ainsi que la date de 1815. En 1831, la place est définitivement consacrée à Malherbe.

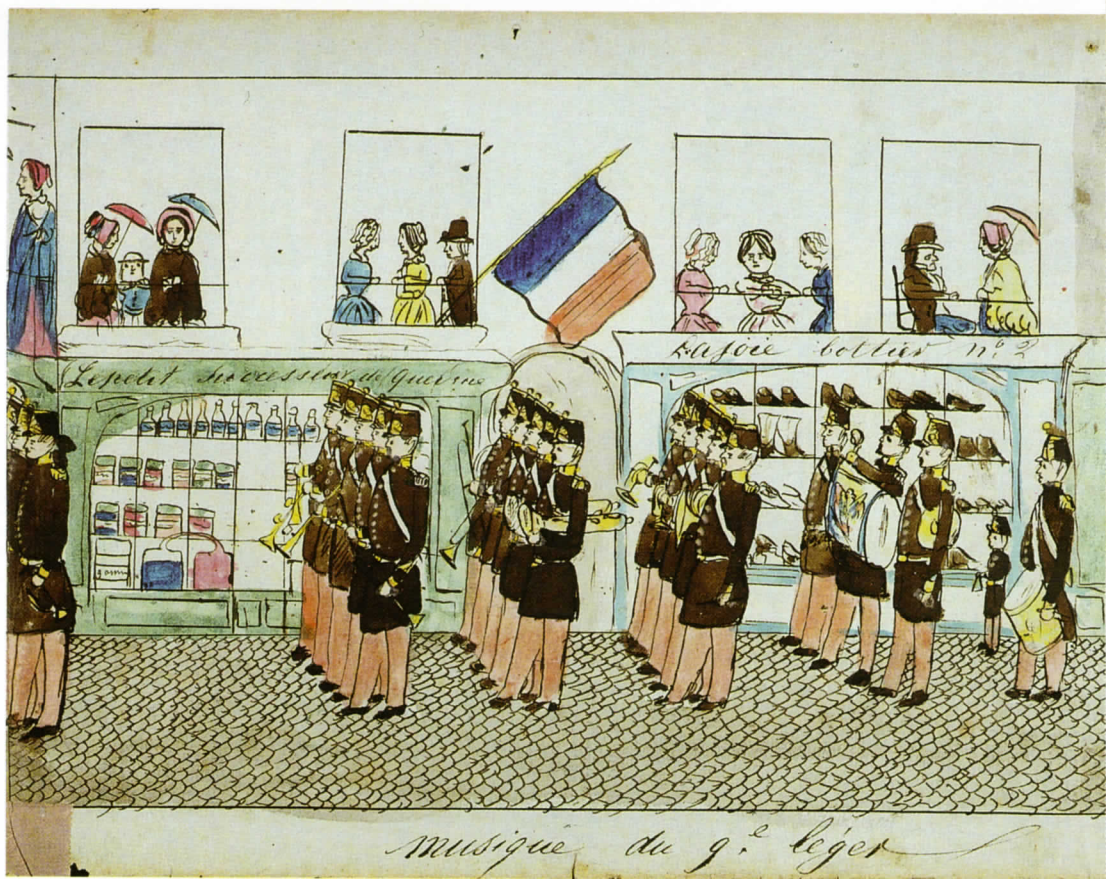
Au n° 1 de la rue de La Préfecture est dessinée une maison bourgeoise, avec une enseigne de notaire ; les fenêtres, au premier étage, sont drapées de rideaux et une jeune femme s'occupe de deux petits enfants.

C'est l'étude de maître Seigneurie, dont le clerc Malécot (?) a dessiné la frise. Au rez-de-chaussée un personnage agite un drapeau : peut-on y voir un trait d'humour de l'auteur se représentant lui-même ? C'est sur ce personnage qu'il a été écrit au crayon *Malécot 1848*.

Le dessin de cette maison est d'une étonnante fidélité aujourd'hui encore. Les fenêtres, et les soupiraux indiqués sur le dessin existent toujours. L'appareillage en pierre de Caen est reproduit avec exactitude.

Un marchand de pipes et de tabac du nom de Lemarchand est installé à un angle de la place, tandis qu'à l'autre se trouve l'officine de M. Lepetit, pharmacien successeur de Jacques-Edouard Querrier. Une cornue, un bocal de gommes et divers autres bocaux colorés de pharmacie sont visibles dans la vitrine.

Aujourd'hui encore une pharmacie se trouve à ce même emplacement.



Les soldats défilent derrière seize sapeurs et la musique. Elle est composée de vingt-quatre tambours, seize clairons, quinze instrumentistes à vent (trompettes, trombones à coulisse), une grosse caisse et deux cymbaliers. Un enfant qui porte le *triangle* et un tambour ferment la marche. L'ensemble est dirigé par un tambour-major. Les cent-cinquante-deux soldats qui défilent sont précédés de deux officiers.

Lajoie est bottier au n° 2 place Malherbe et le dessinateur a représenté dans la vitrine toutes sortes de chaussures, de bottines et de chaussures à talons.

Au premier étage deux dames à ombrelles encadrent un enfant, pendant que trois commères occupent la fenêtre suivante. Vêtue d'un châle jaune et coiffée d'un chapeau rose, une dame bavarde avec

un monsieur assis sur une chaise. Elle ne semble pas s'intéresser à ce qui se passe dans la rue.

On retrouve dans les personnages féminins une grande diversité dans les coiffures : chapeaux bordés de dentelle, petits bonnets blancs et coiffure avec les cheveux en bandeaux. La mode féminine est observée avec attention et deux élégantes sont protégées par des capes boutonnées sous le menton.

A l'arbre de la Liberté

Strophes de E. POSTEL

lues par le citoyen ANGOT après les discours.

Salut, Arbre sacré qu'avaient planté nos pères !
Symbole de la Liberté !

De tes rameaux sur nous, étends des ombres chères
Et dresse ton front respecté.

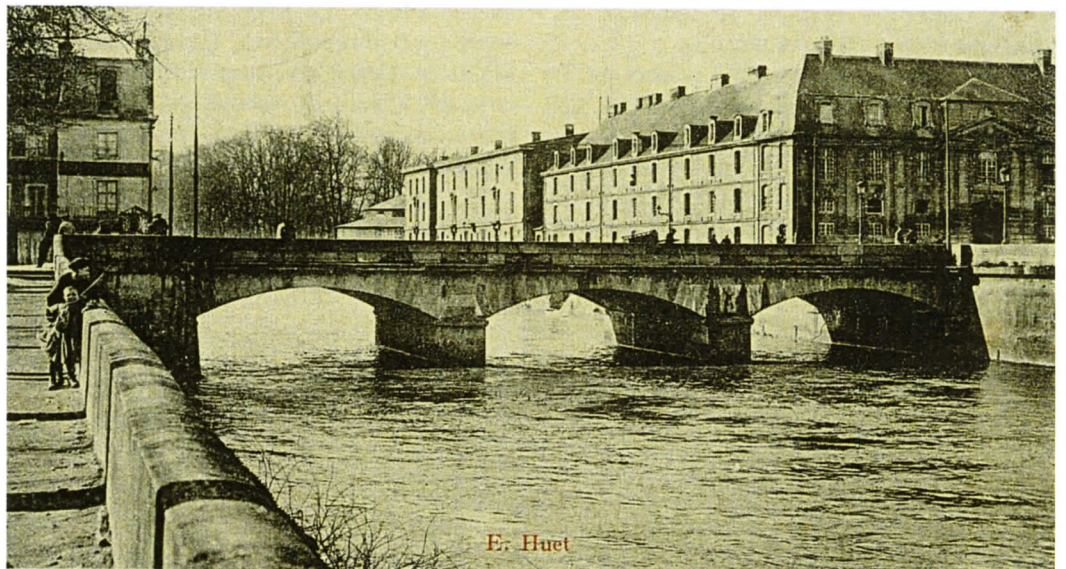
Un jour comme aujourd'hui, ce fut un jour d'ivresse.
Tout un peuple républicain
Te portait en triomphe et, dans son allégresse,
Ici te planta de sa main.

Un jour comme aujourd'hui, l'arbre de la Croix
[Sainte]

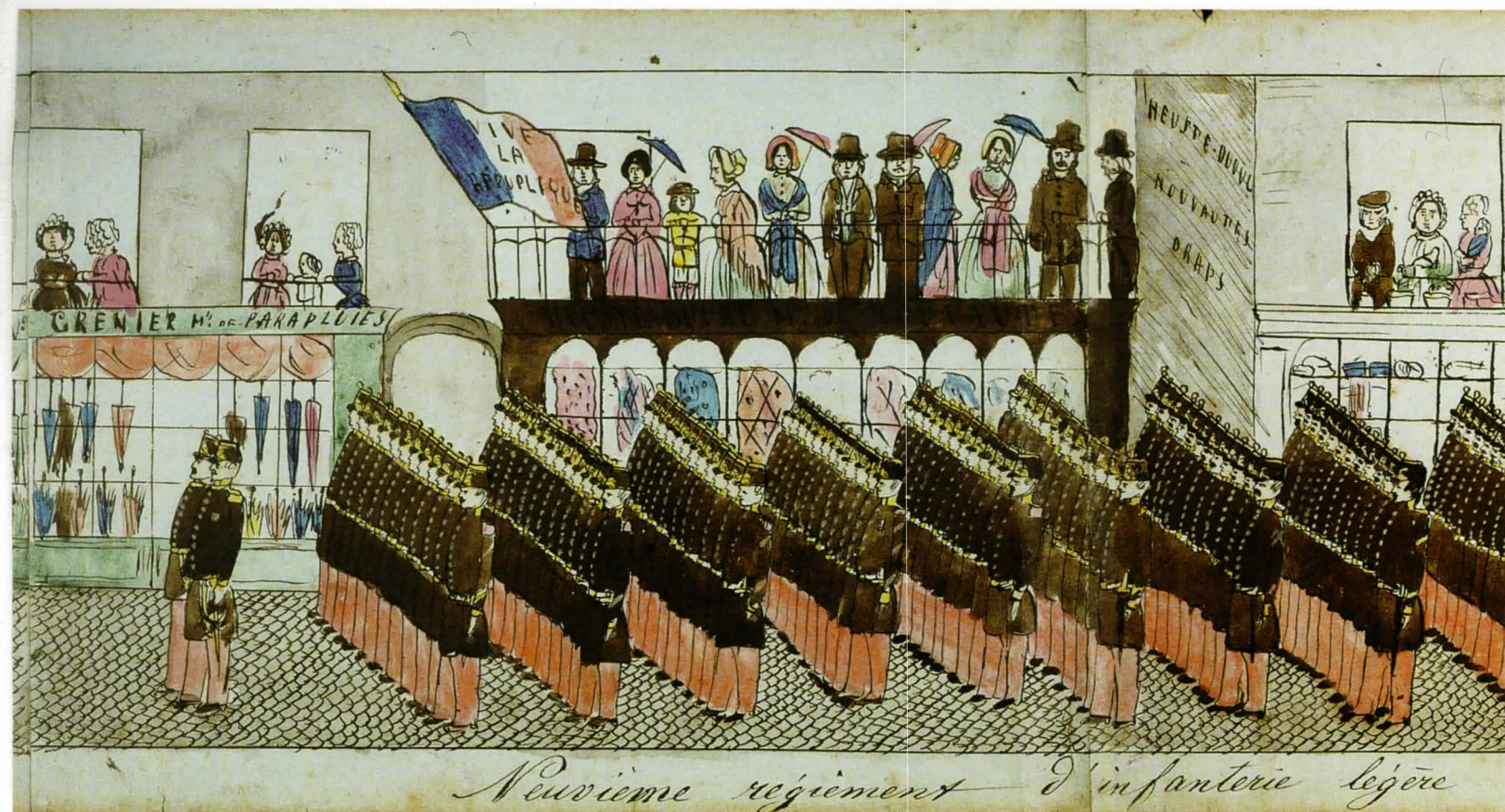
S'éleva sur le Golgotha,
Les rois, à son aspect, furent saisis de crainte :
Car Jésus-Christ ressuscita !

Ressuscitons aussi...renversons les esclaves
Qui veillaient sur notre tombeau ;
S'ils préparent pour nous de nouvelles entraves,
Préparons un succès nouveau.

VIVE LA REPUBLIQUE



Les casernes de Vaucelles. Carte postale.
Coll. Arch. Calv.



Neuvième régiment d'infanterie légère

Les discours furent très nombreux, et celui du citoyen Pont, propriétaire du *Haro*, remarquable : il reprenait le texte de celui prononcé par Victor Hugo, dans les mêmes circonstances. Mais le public caennais ne pouvait le savoir.

Le citoyen Bazin, lieutenant au 9^e régiment d'infanterie légère rédige un discours qu'il ne prononce pas mais qu'il donne aux journaux pour publication.

« Il y a deux mois aujourd'hui, qu'une monarchie régnait encore en France. Le gouvernement de cette monarchie en apparence si fort, était lézardé de toutes parts. La base en était minée par l'égoïsme, l'avarice, la ruse et la corruption. Cet ignoble échafaudage devait céder. Aussi l'édifice tout entier manquant d'appui, s'est-il écroulé misérablement le 24 février.

Au faite de ce gouvernement, sans cœur et sans pudeur, trônait l'astucieux et aveugle vieillard que vous connaissez tous. Un usurpateur à la fois d'une couronne et d'une grande réputation, cet homme se posait en arbitre des destinées de l'Europe. Que sont devenues et la couronne et la réputation ?

La couronne fut escamotée aux barricades de Juillet, les barricades de février l'ont reconquise. Le peuple la porte maintenant !!! Mais pour qu'elle lui soit plus ravie à l'avenir, le peuple l'a partagée en plusieurs millions de morceaux et chacun de ses enfants a pris le sien, pour mieux le défendre.

Quant à la réputation usurpée, on a fini par reconnaître, au pied du mur, que l'ouvrier n'était qu'une incapacité méconnue.

Citoyens, la dernière épreuve de la royauté est faite en France. La monarchie a vécu. Elle en était à son troisième chevron qu'elle a porté pendant dix-sept années. C'est assez, il est trop lourd pour elle...Dieu nous en a délivré...

Citoyens, prononçons ici l'oraison funèbre de ces hommes qui voulaient arrêter le génie de la France devant une borne liberticide, qu'ils soient arrêtés à leur tour devant l'Arbre de la Liberté, que le peuple français redevenu le premier peuple du monde fête sa victoire. Cette œuvre dernière est facile citoyens, si vous la voulez, car elle peut être pacifique. En effet, vos armes sont vos bulletins, vos balles sont des votes. Aux armes, donc ! Aux armes ! Courrez aux élections comme au combat, et que vos ennemis restent sur le champ de bataille, écrasés et confus !

Vive la République ! »

Rue Ecuyère

La rue Ecuyère fut d'abord la rue de la Teinturerie. Elle prit le nom de rue Ecuyère à cause des *gens de qualité* qui l'habitaient, et firent construire des hôtels particuliers dont l'hôtel de Gérard Bureau. Pendant la Révolution elle devient la rue de l'Union. C'est un axe important puisqu'il permet de rejoindre la route de la Bretagne. Cette voie, qui monte légèrement depuis la place Malherbe, se trouve à proximité du palais de justice ; avec la place Saint-Sauveur, c'est le quartier des *gens de robe*.

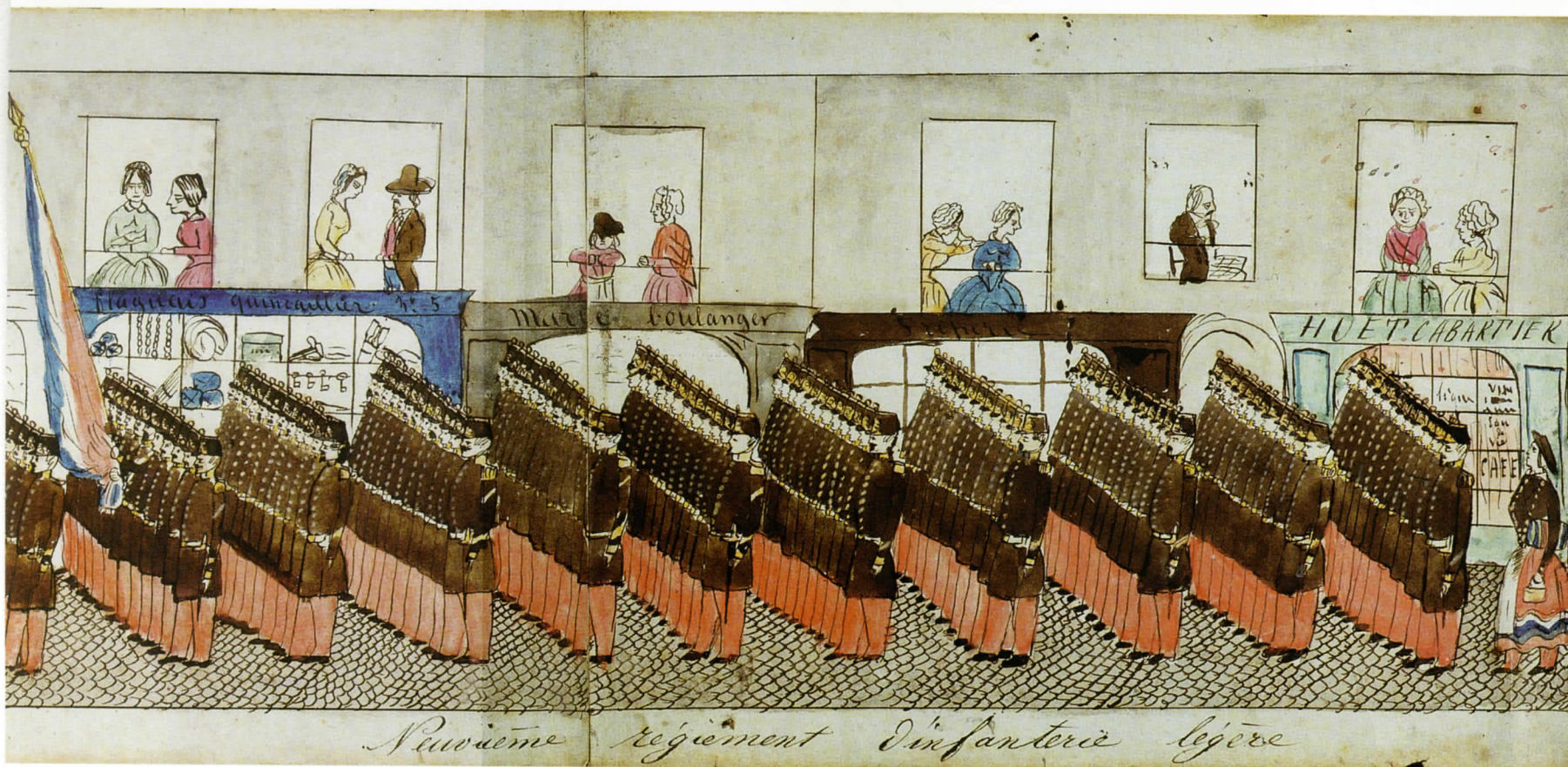
La veuve Grenier (n° 4 place Malherbe) est marchande de parapluies. C'est un élément traditionnel du costume normand. A cause du climat, paysans et citadins se promènent avec un large parapluie, souvent de couleur rouge. De tels parapluies, très vastes sont visibles dans la devanture de la boutique.

M. Heuste-Duval, n° 3 rue Ecuyère, est marchand de nouveautés. L'enseigne est rappelée sur le mur avec la précision que l'on y vend du drap. C'est une boutique imposante dont le balcon est bien garni par un public en tenue de ville.

Ces deux boutiques existent encore aujourd'hui rue Ecuyère ainsi que le décrochement du mur, qui sert encore pour de la publicité murale.

La boutique suivante appartient à Lelarge qui vend des fils et des rubans.

Au premier étage trois personnages regardent par la fenêtre garnie de trois pots de fleurs. Une femme tient un bébé dans ses bras.



La cantinière du régiment

Une seule femme participe au défilé : la cantinière du régiment. Elle a un tonneau sous le bras et un petit sac à la main. Elle porte un uniforme : une jupe sur un pantalon, et elle est coiffée d'un large chapeau.

Dans les corps de troupe, les cantinières sont choisies par les colonels et commissionnées par le conseil d'administration. Elles sont choisies parmi les femmes des militaires non gradés.

Elles sont logées. Elles doivent s'occuper de la nourriture des sous-officiers et soldats autorisés à ne pas vivre de l'ordinaire. Elles ne peuvent pas faire de crédit à leurs clients.

Il doit y avoir une cantinière par bataillon d'infanterie, deux par régiment de cavalerie et trois par régiment d'artillerie.

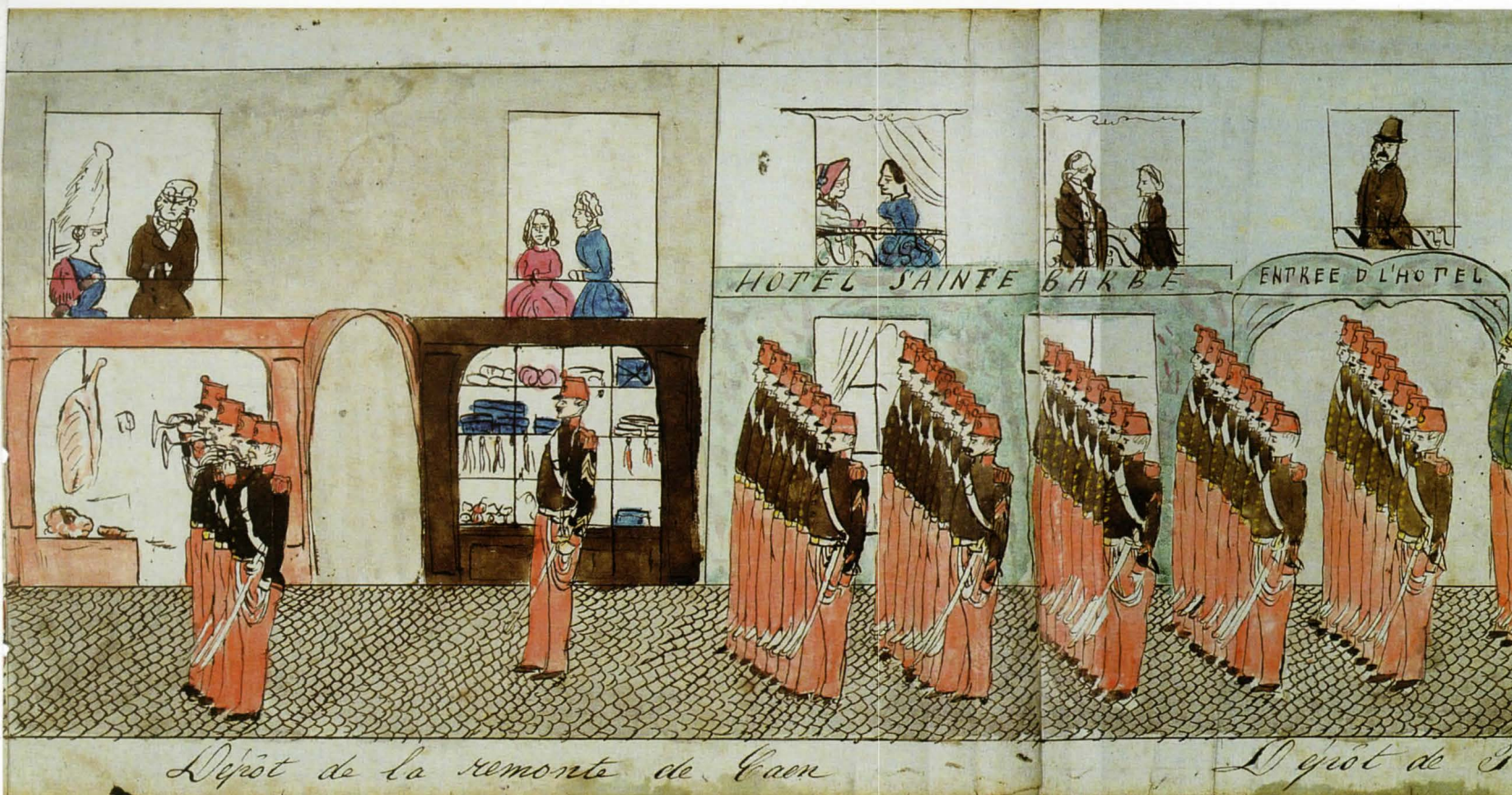
Pour leurs déplacements elles ont droit à une voiture tirée par deux chevaux, selon le modèle réglementaire de l'armée. Pendant les déplacements ou les défilés elles marchent avec le train de combat, c'est à dire à la queue du régiment.

Des chaînes, des clefs, des outils et d'autres objets imprécis signalent la boutique du quincaillier Pierre-François-Joseph Flaguais (n° 5).

La boulangerie de Joseph Marie, au n° 7, et la triperie-boucherie de Valette, au n° 11, se suivent. Le cabaretier Huet, n° 13, a pris la succession de la veuve Denis. Il affiche sur sa porte qu'il vend du vin, de l'eau de vie et du café.

Assis à une fenêtre, un monsieur regarde le passage de l'infanterie légère. Or ce défilé comporte une curiosité : il se termine par la présence de la cantinière, seule femme du cortège. Sa présence réjouit deux dames installées à la fenêtre du boucher, dont l'une montre à son amie cette singularité.





Le dépôt de la remonte

Le dépôt de la remonte de Caen date de 1818, il est le premier établissement de ce genre créé en France. Il est installé dans le quartier de la Visitation, où un bâtiment de douze écuries a été construit, pouvant abriter 354 chevaux. On espère que d'autres bâtiments seront édifiés pour atteindre le chiffre de 750 chevaux.

En 1831, un rapport du ministère de la guerre⁵⁶, adressé au roi Louis-Philippe, justifiait l'implantation des dépôts : les guerres ont fait une énorme consommation de chevaux et certaines races de chevaux risquent de disparaître (chevaux de selle). Les haras ont, en période de paix, régénéré et propagé les races. Mais il faut aussi que l'armée, grande consommatrice, exerce une

action salutaire pour l'amélioration et la reproduction des chevaux. Les dépôts de remonte doivent jouer ce rôle, et les autorités départementales en ont senti l'intérêt pour leurs agriculteurs. Pour que l'armée puisse avoir la maîtrise des prix d'achat et ne pas être tributaire de fluctuations imposées par les éleveurs, les dépôts centralisent les achats pour tous les corps d'armée⁵⁷. Les achats de chevaux par la remonte de Caen sont importants. Le 7 janvier, 187 chevaux sont réceptionnés. A nouveau, le 21 janvier, le dépôt reçoit près de deux cents chevaux. Ils sont surtout acquis auprès d'éleveurs de la région. Le 8 mars, le colonel dresse un état au préfet : les commandes pour le Calvados sont de 1724 chevaux. En février, 904 chevaux avaient été achetés. Le poids des achats est donc conséquent

pour les éleveurs qui réclament, en mars, auprès de Le Barillier⁵⁸ que des achats soient plus nombreux en chevaux de cavalerie légère et d'artillerie. Le 20 mars, le ministère de la guerre autorise l'achat de 100 chevaux, ce qui « montera aux éleveurs la sollicitude de la République pour les intérêts de l'agriculture et de l'éleveur des chevaux »⁵⁹. On craint que l'armée ne se tourne vers l'étranger pour certaines races de chevaux et F. Arago s'adresse à Le Barillier pour lui donner l'assurance que l'on cherchera ces animaux d'abord chez les éleveurs locaux. Cependant le gouvernement de 1848 achète les chevaux à des prix trop bas. Les éleveurs protestent et la société d'agriculture demande que le gouvernement révisé les prix d'achat pour aider les éleveurs à garder plus longtemps les poulains.

Les officiers du dépôt de la remonte sont De Pointe de Gévigny, lieutenant-colonel, commandant le dépôt, Verneuil, capitaine des lanciers, les capitaines Salse, Chousserie, Le Maître, De Fornier, Martin, Berger. Lacoste et Lardereau sont les deux vétérinaires attachés à la remonte.



La remonte, vers 1910. Carte postale.
Coll. Arch. Calv.

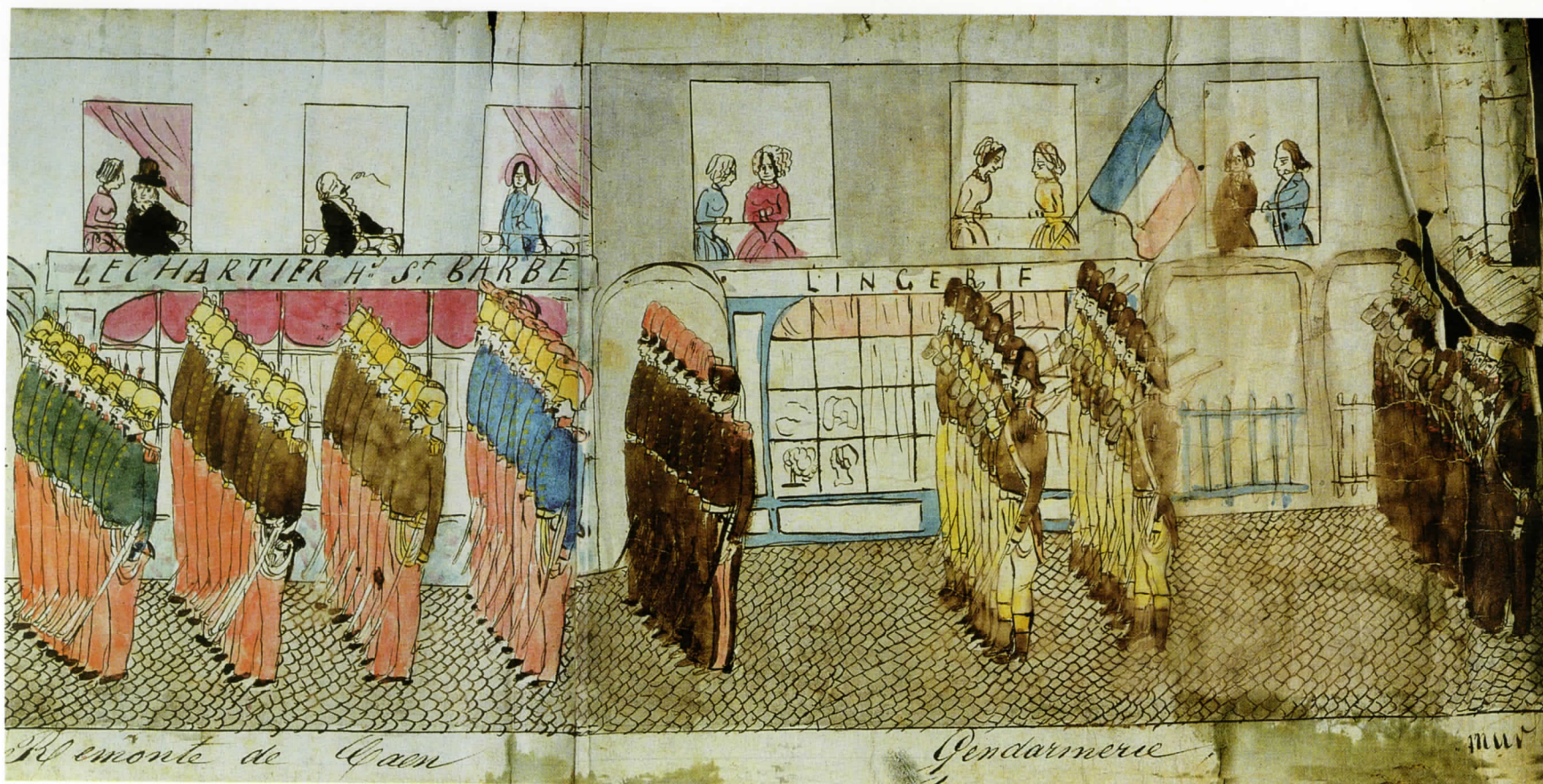
Les deux boutiques ne portent ni nom ni fonction. L'une semble être de toute évidence une boucherie : une tête de veau occupe une partie de la vitrine tandis qu'un quartier de viande pend à une esse. L'autre boutique (n° 11) est une passenterie. Elle est tenue par la veuve d'Antoine-Prospér Alliot-Préjardin. On aperçoit dans la vitrine des franges – spécialité de la maison – accrochées aux étagères, des bobines et des boîtes. On trouve parmi les spectateurs une femme portant une coiffe typique de Caen.

56. Arch. Calv., série R 1258.

57. Arch. Calv., série R 1258.

58. Commissaire de la République en 1848 à Caen.

59. Arch. Calv., série R 1258.



Gendarmerie

C'est l'arme la plus ancienne de l'armée. Elle se réclame de la Maison du Roi, (dont elle a gardé *l'aiguillette blanche* dans son uniforme) et des célèbres compagnies de *gens d'armes d'ordonnance* créées par Charles VII, premières troupes permanentes de l'armée française. La gendarmerie se rattache surtout aux unités relevant des maréchaux de France, d'où leur nom de *maréchaussées* : elles étaient chargées en temps de guerre de faire la police et de faire régner la justice dans les troupes royales en campagne.

A partir du XVI^e siècle, leurs compétences sont « étendues aux troupes en garnison puis à l'ensemble de la population ».

Au XVIII^e siècle les maréchaussées sont établies sur l'ensemble du territoire à raison d'une compagnie par généralité. Elles sont sous l'autorité de l'Intendant, qui peut en disposer pour rétablir l'ordre et éviter les troubles.

La Constituante, par décret, établit le nom de *Gendarmerie nationale*. Le Directoire donne à la gendarmerie les bases de l'organisation qu'elle a encore aujourd'hui (17 avril 1798). Le

Maréchal de Moncey est nommé inspecteur général par le premier consul, il fixe le rôle et les fonctions de la gendarmerie, qui doit « à la fois dans la dépendance de l'armée et de l'administration former un état particulier ». La gendarmerie ne peut agir pour des missions politiques ou secrètes. Le gendarme doit être en uniforme pour agir, ce qui confirme son état militaire.

Depuis la loi de 1843, le Calvados compte 34 brigades de gendarmerie⁶⁰ qui forment la 4^e légion, soit 178 hommes et 133 chevaux. La ville de Caen dispose de trois brigades à cheval (une de six hommes, deux de 5 hommes) et d'une brigade à pied. L'augmentation de la gendarmerie est justifiée par celle de certaines branches d'industrie et par l'ouverture de nouvelles voies de communications. Les nouveaux points de surveillance se multiplient.

L'hôtel de la gendarmerie à cheval est installé dans l'ancien couvent des Carmes (rue des Carmes). La gendarmerie à pied est place de l'Ancienne Boucherie. Le colonel de gendarmerie est Mac Dermott, et le chef d'escadron Gaudo-Paquet.

Au n° 13 de la rue Ecuère se trouve l'hôtel Sainte-Barbe. Depuis 1847, le propriétaire en est Antoine Lechartier, qui l'a racheté à Mme Lefèvre. Des rideaux aux fenêtres montrent un hôtel cosu, la clientèle est aisée et un monsieur fume la pipe avec élégance. L'hôtel est comparable à ceux de Paris, avec de beaux appartements, des écuries et des remises conséquentes. Aujourd'hui ce bâtiment est défiguré par l'ajout de deux étages supplémentaires. Il porte toujours le numéro 13. Cependant dans la partie ancienne on remarque la grande porte cochère, située au milieu du rez-de-chaussée. Au n° 15 une lingerie est tenue par madame François-Victor Babulée qui présente des coiffes et des bonnets en vitrine. Deux portes cochères se succèdent, que l'on peut retrouver aujourd'hui encore.

60. Arch. Calv., série R 1290 (a).

Les élections d'avril 1848

Les jours suivant cette cérémonie, la ville et le département sont occupés par les ultimes préparations des élections. Les réunions se multiplient à l'Hôtel de Ville, à la Bourse du commerce (hôtel d'Escoville) et au Palais de justice. Les Comités électoraux ont pris en charge la formation des nouveaux électeurs, afin de les éclairer sur leur rôle de citoyen. La date des élections avait été repoussée par le gouvernement en partie pour permettre une meilleure éducation des électeurs. Les réunions sont agitées, et les professions de foi sont des harangues souvent fort longues. Les élections se déroulent dans le calme, avec le sentiment d'accomplir un acte important. Il faut attendre trois à quatre jours les résultats des élections. Ceux de Caen sont connus le 27 avril. Les élus sont des personnalités en vue, des républicains modérés⁶¹.

Mai, juin 1848 : des émeutes au retour au calme.

La fièvre républicaine n'est pas éteinte puisque le 30 avril un arbre de la Liberté est planté à la Maladrerie. Les pompiers et les compagnies de travailleurs accompagnent cette cérémonie. Cependant la situation se dégrade tant en Normandie qu'à Paris. Les nouvelles qui parviennent à Caen montrent l'échec des ateliers de Louis Blanc et, le 29 avril, la nouvelle d'émeutes populaires à Rouen confirme à la bourgeoisie les dangers de cette organisation du travail ; des ouvriers ont dressé des barricades dans la ville et on compte 22 morts en deux jours ; les autorités procèdent à l'arrestation de 126 personnes. L'agitation gagne Elbeuf, Amiens et Limoges ; le 29 mai une violente manifestation à Paris s'achève par l'envahissement de l'Assemblée nationale. Les ouvriers portent atteinte à l'expression du suffrage universel en bousculant les représentants de la Nation. L'anarchie qui s'installe effraye les républicains modérés : le département et la ville de Caen se rangent contre les émeutiers en faveur de l'ordre et de la liberté.

Les nouvelles de Paris arrivent à Caen le 25 juin : une estafette annonce que la capitale est en état de siège, et qu'il y a des milliers de morts ; à 8 heures du soir le Calvados est invité à envoyer des forces pour aider à rétablir l'ordre, comme le font d'autres départements. La population est affolée et des rassemblements ont lieu sur la place de la Liberté (Place Royale) pour essayer d'obtenir des nouvelles. La municipalité invite les gardes nationaux qui le veulent, à s'inscrire pour aller à Paris. L'empressement est immédiat, avant même que les roulements de tambours n'appellent les citoyens pour un rassemblement : 4000 gardes s'engagent. Ils rejoignent

Le Havre par la vapeur, ou partent en voitures jusqu'à Lisieux où la voie ferrée s'arrête. Le 26 juin la dépêche suivante parvient à la préfecture : « l'insurrection est complètement vaincue. Tous les insurgés ont mis bas les armes ou s'enfuient à travers les campagnes. La cause de l'ordre a triomphé. Vive la République. Signé, Félix Avril, préfet du Calvados ». De tous les événements parisiens la mort de l'archevêque de Paris Monseigneur Affre est celui qui marque le plus les esprits. Des messes sont célébrées à la mémoire du martyr.



Portrait de Le Barillier, élu député en avril 1848.
Coll. Arch. Calv.

Au cours du mois de juillet les gardes nationaux rentrent dans leurs communes respectives. L'analyse de la situation de juin est résumée dans *l'Intérêt Public* du 5 juillet : « d'un côté se trouvait l'Assemblée nationale, l'immense majorité de la garde nationale, l'armée, les provinces c'est à dire la France ; de l'autre les clubs, les anarchistes, la presse ultra-démocratique, la multitude ignorante qui suit les utopistes sans savoir où ils les mènent, une partie de leurs ateliers nationaux embrigadés pour l'émeute et toute cette population équivoque et malfaisante de repris de justice affamés de crimes, excités par l'espoir du pillage, qui attendaient avec impatience le moment de se ruer contre la propriété, l'ordre et la liberté ».

Les élections municipales qui se déroulent le 26 juillet ne rencontrent que peu de succès : les ouvriers se sont abstenus. Les élus sont des modérés, et le journal *Le Haro* conclut « à l'alliance des amis de Guizot avec les légitimistes ». Le conseil municipal de Caen est présidé par Bertrand, les adjoints sont Thomine, Brard-Suriray et Labay.

Le Calvados est donc calme, si calme que c'est à Caen que sont emprisonnés les émeutiers de Rouen et d'Elbeuf avant leur procès. Leur

venue est jugée avec respect par certains : « les inculpés de Rouen sont arrivés par *le Rollon*. A l'arrivée la foule était nombreuse, plus de 15 000 personnes, éprouvant un sentiment de pitié et de respect pour l'infortune de ces malheureux⁶² ». Pour d'autres, c'est le mépris : « les prisonniers ont débarqué à 10h 30. Le commissaire central de police de Rouen a procédé au débarquement, les inculpés étaient divisés en escouade. Une escouade spéciale était composée de repris de justice. Il y avait une escouade de cinq femmes, une d'elle avait avec elle deux enfants dont l'un à la mamelle. A 11 heures tous les insurgés étaient une fois encore sous les verrous. L'affaire aura lieu le 15 novembre »⁶³.

Le 14 octobre 1848 la garde nationale de Caen fête le succès de sa victoire sur les insurgés parisiens avec une délégation de ceux de Paris qui remettent un drapeau aux gardes caennais. Les festivités durent deux jours. Un repas a lieu qui réunit près de 4 000 couverts, la ville est illuminée. Les autorités religieuses catholiques et protestantes ont charge de distribuer 7000 kilos de pain aux pauvres.

Cette cérémonie présidée par le maire de Caen, Bertrand, met fin aux mouvements populaires. Le Calvados et la ville sont rentrés dans l'ordre, même s'ils ne s'en étaient pas vraiment éloignés.

L'élection du président de la République et la crise économique

La vie politique reprend avec la préparation de l'élection du président de la république au suffrage universel. Dès le 26 octobre le journal *Le Haro* se plaint que « des émissaires de Louis Napoléon parcourent déjà nos campagnes. Nous sommes inondés de chanteurs napoléoniens qui préconisent la gloire, la victoire, les guerriers et les lauriers de l'Empire ». La proclamation officielle de la nouvelle constitution de la République est faite le 19 novembre et elle donne lieu à une grande fête : Te Deum à Saint-Etienne, défilé dans les rues et revue des détachements et de la garde nationale. Le texte de la constitution est lu en public et des salves sont tirées. Du pain est distribué aux indigents.

Le Pilote considère, le lendemain, qu'il s'est agi d'une « fête royaliste », et que l'on est « loin de la fête de la plantation de l'arbre de la Liberté où tous étaient réunis dans une même idée de fusion et d'amour de la république »⁶⁴. Quelques individus (400 environ) avaient manifesté contre cette fête en arrachant les affiches place Saint-Pierre et en chantant la Marseillaise.

Les élections se déroulent sur un fond de grave crise qui remonte à janvier 48 ; depuis ce mois là, les distributions de pain n'ont pas cessé, mais la qualité en est de plus en plus mauvaise.

61. Les députés élus sont : Belencontre, Besnard, l'abbé Desclais, Deslongrais, Demazures, Demortreux, Person, Douesnel-Duboscq, Marie, Hervieu, Le Barillier, Lemonnier.

62. Arch. Calv., *Le Haro*, 12 octobre 1848.

63. Arch. Calv., *L'intérêt public*, 13 octobre 1848.

64. Arch. Calv., *Le Pilote*, 21 novembre 1848.

Le *Pilote du Calvados*⁶⁵ s'indigne car « l'exploitation de la misère des pauvres, c'est une de ces actions infâmes dont tous les gens de bien doivent signaler sans pitié et flétrir sans merci les misérables auteurs ». Les bijoutiers ferment boutique le 21 juin, devant le marasme du commerce. Le pain continue d'augmenter, et la misère aussi. Au début de novembre, le préfet Félix Avril interdit la mendicité, dans tout le département, à tout individu en état de travailler. Ce n'est qu'à défaut absolu de ressources que les maires pourront autoriser les pauvres à mendier ainsi que leurs enfants âgés de moins de 12 ans. L'atelier de charité de Caen accueille tous les ouvriers qui se présentent pour éviter que des troubles ne naissent. En décembre, on compte 200 hommes payés deux sous par jour, les trois quarts des ouvriers sont sans travail et les commerçants et marchands sont privés d'une partie de leur clientèle. Afin d'éviter des troubles, des corps de garde sont établis dans les quartiers, par crainte de révoltes et de pillages.

A la veille des élections le mandement de l'évêque, lu à la grand-messe le 3 décembre, invite les fidèles à voter pour « un bon président ».

Les républicains tentent de réunir leurs partisans. Les membres du comité électoral démocratique tiennent un banquet de 500 convives, ils portent des toasts à Ledru-Rollin, à la Montagne, aux travailleurs, aux combattants de la liberté, aux étudiants de Paris, Vienne et

65. Arch. Calv., *Le Pilote*, 6 mai 1848.

Milan, martyrs de la démocratie, et à l'agriculture. A l'issue du banquet une souscription est ouverte en faveur des ouvriers sans travail et les restes du repas sont distribués aux pauvres. Le Club des travailleurs tient une réunion dans le quartier Singer. La tension monte, ouvriers et républicains sont souvent assimilés dans la presse locale conservatrice aux partisans de « Robespierre », et le risque d'une révolte ouvrière est sans cesse évoqué.

Face à l'aggravation des conditions de subsistance dans la ville de Caen, la loge Thémis décide, à compter de décembre, de procéder à des distributions quotidiennes de soupe jusqu'au mois de mars, grâce aux dons des membres de la loge. Les distributions ont lieu rue Neuve Saint-Jean

C'est donc dans un climat d'inquiétude que la date de l'élection présidentielle arrive. Pour assurer l'ordre, à partir du 7 décembre, toute la troupe en garnison à Caen, cavalerie de remonte, gendarmerie à cheval, troupe de ligne et 400 hommes de la garde républicaine font des patrouilles. Le scrutin se déroule le dimanche 10 décembre. Les gens des communes autour de Caen viennent voter en groupe avec le drapeau tricolore en tête du cortège. La troupe continue de surveiller les opérations de vote et maintient le calme dans les rues.

Le résultat est connu le 12 décembre : pour l'arrondissement de Caen, Bonaparte obtient 7 721 voix, Cavaignac 5 400 et Ledru-Rollin 200⁶⁶. On peut alors lire dans la presse : « dimanche

sur la place Saint-Pierre les électeurs de certaines communes des environs de Caen tournaient autour de l'arbre de la Liberté en chantant des hymnes républicains avant d'aller voter pour Bonaparte, l'éducation des habitants des campagnes reste encore à faire ».

L'année s'achève dans un marasme économique persistant et Victor Dufour dans son journal écrit à la date du 31 décembre 1848 : « les trois quarts des ouvriers ne font rien ».

La révolution de 1848 n'a pas été différente à Caen de ce qu'elle a été dans le reste du pays. Les événements de février sont acceptés par tous, mais devant l'affirmation d'une république ouvrière, les campagnes et la bourgeoisie des villes s'inquiètent. Les élections portent des modérés républicains au pouvoir. La ville de Caen participe par ses gardes nationaux à la répression des émeutes parisiennes.

Les mois suivant les journées de juin achèvent d'éloigner les conservateurs des masses ouvrières.

Ces premières élections au suffrage universel annoncent déjà le caractère politique de la ville et même du département pour de longues années.

Pourtant l'esprit *quarante-huitard* survivra, les idées généreuses, l'affirmation de l'émancipation humaine resteront dans les esprits.

66. Résultats pour le département : Bonaparte 85 018 voix, Cavaignac 21 037, Ledru Rollin 937, Lamartine 66, Raspail 66, Changarnier 60.

Autour de la frise

Démographie urbaine

Pour retrouver la population qui habitait dans les rues, sur le parcours du défilé, nous avons utilisé deux sources : l'annuaire de 1846 (boutiques, commerces) et les listes nominatives de 1856, les plus proches de l'événement. Certes, nous ne pouvons retrouver avec exactitude tous les habitants de 1848, cependant le rapprochement des différentes sources permet de constater une permanence des hommes et des activités⁶⁷.

Dans la rue Saint-Pierre vivent 470 personnes, dans la rue Notre-Dame, portion la plus longue de l'itinéraire 967 personnes. La rue Saint-Etienne abrite 336 personnes et la rue Ecuyère 568 habitants.

Les pyramides des âges, constituées à partir des listes nominatives, ont des traits communs. Les gens actifs dont l'âge se situe entre 20 et 50 ans sont les plus nombreux. Les enfants de moins de 10 ans représentent 15 % rue Saint-Pierre, 12 % rue Notre-Dame, 13,8 % rue Saint-Etienne et 10 % rue Ecuyère. La population féminine est légèrement supérieure dans toutes

les rues, surtout rue Notre-Dame où elle dépasse de 100 les hommes. La population au-dessus de 64 ans est peu nombreuse : les plus de 65 ans ne sont que 5,2 % rue Saint-Pierre, et 6,8 % rue Notre-Dame. La rue Ecuyère compte quant à elle 10,3 % de plus de 65 ans.

Les rues du centre de Caen sont caractérisées par une population plutôt féminine entre 20 et 44 ans. Un déficit de la classe d'âge 50-54 ans est perceptible : mortalité importante, déficit des périodes révolutionnaires.

Nous avons recensé 1487 activités professionnelles pour l'ensemble des quatre rues. Les métiers autour de la mode et du linge occupent 23,47 % des actifs (soit 349 emplois). Dans cette catégorie on trouve des blanchisseuses, des couturières, des bonnetiers, et des métiers aujourd'hui disparus : charmarreuse de bottines⁶⁸, basestamier⁶⁹, lessivière, raboutisseuse⁷⁰, gilette. Ils occupent des femmes dont l'âge se situe entre 20 ans et 42 ans.

Les commerces et l'artisanat emploient 14,79 % des actifs des rues concernées (soit 220 emplois).

68. Décoration par de la passementerie des bottines.

69. Fabricant de bas au métier.

70. Elle raccommode les vêtements usagés.

L'échantillonnage est très varié, plus que de nos jours. Des tonneliers, corroyeurs, fabricants de parapluies, coiffeurs, cordonnier, débitants de tabacs sont installés soit dans des boutiques sur rue, soit dans les cours qui continuent les activités en-dehors de la rue elle-même.

Les domestiques représentent 13,38 % des professions. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'un domestique attaché à une famille, ou d'un domestique employé aussi dans le commerce. C'est le cas pour les cafés ou les auberges dont la distinction n'est pas toujours très nette. La rue Ecuyère concentre 14,86 % des domestiques.

Les commerces d'alimentation représentent 10,96 % des activités. On y trouve des coquetiers, qui vendent des œufs et des volailles, des épiciers, des cafés, des auberges et restaurants. Les boulangers sont au nombre de onze pour les quatre rues. La confiserie et la pâtisserie sont très bien représentées dans cette partie de la ville.

Ces quatre secteurs d'activités sont dominants, représentant 62,2 % des professions exercées. La dentelle est la cinquième par le nombre d'emplois, 109 dentellières et par son importance, 7,33 % des activités. On trouve plusieurs types de métiers autour de cette fabrication renommée. Il y a d'abord les dentellières dont

67. On a tenu compte des deux côtés de la rue pour la démographie.

l'âge moyen se situe autour de 45 ans ; une maîtresse dentellière établie rue Ecuycère est âgée de 68 ans. Les piqueurs et piqueuses de cartes sont plus jeunes (35 ans), comme les quatre dessinateurs en dentelles qui habitent rue Notre-Dame. Les marchands de dentelles complètent ces activités. Ils ont des boutiques (rue Notre-Dame), mais le plus souvent ils sont établis en appartement, collectent la production des dentellières et commercialisent ensuite sans passer par une boutique ouverte sur la rue.

Cependant il y a des nuances dans la répartition des activités en fonction des rues. Les commerces et les activités artisanales représentent 23,87 % pour la rue Saint-Pierre et moins de 13 % pour les autres rues. Le linge et la mode dominent rue Notre-Dame et rue Saint-Etienne, occupant respectivement 27,4 % et 25,8 % des actifs. Les professions du bois et de l'ameublement (menuisier boisselier, fabricant de meubles, tourneur sur bois, canneur de chaises, scieur de long...) se rencontrent rue Notre-Dame et rue Saint-Etienne.

Cette situation est accentuée par le grand nombre de domestiques employés : 52 domestiques, soit 14,86 % des emplois de la rue Ecuycère.

Les gens sans qualification, les journaliers sont recensés pour 6,13 % rue Saint-Pierre, 5,95 %, rue Notre-Dame, 3,90 % rue Saint-Etienne et 1,71 % rue Ecuycère.

Le défilé parcourt la partie commerçante de la ville, cependant la rue Ecuycère a une composition sociale légèrement différente : les activités de commerce et d'artisanat font place à des professions libérales. L'habitat traduit aujourd'hui encore cette différence : hôtels particuliers, grandes maisons. Ailleurs les maisons étroites, la multitude des boutiques reflètent l'économie même de ces rues.

Le décor : les boutiques

Le dessinateur a représenté comme décor les boutiques et le premier étage des maisons. Les devantures appartiennent ce qu'il est convenu

D'une façon conventionnelle peut-être, l'illustrateur les place à l'étage des boutiques les plus importantes. Il représente des motifs de fer forgé comme chez Lepetit, pharmacien, Sauvage, peintre, ou chez le marchand de blanc Heuste Duval. Ailleurs les fenêtres possèdent de simples appuis, cependant quelques-unes ont des volutes en fer forgé, comme chez Legallois

Entre les boutiques, de nombreux porches sont dessinés. Ils donnent sur des cours qui constituent de véritables petites rues, dont les maisons abritent des boutiques d'artisans. La numérotation continue de la rue tient compte de ces cours. Les passages sont surmontés d'une enseigne, l'entrée est protégée par une barrière en bois, comme à côté de la boutique de Jouault au n° 145.

La continuité de l'ensemble est accentuée par la représentation des pavés de la rue. Dessinés avec soin ils mettent en valeur les personnages qui défilent.



L'entrée de la rue Saint-Pierre vers 1844, gravure, extrait. Coll. Part.

Les professions du bâtiment sont déficitaires, à peine 2 % rue Ecuycère, représentées par des peintres en bâtiment, des sculpteurs, des plâtriers. Mais ce sont des activités plutôt marginales dans ces rues. La boutique de Sauvage, fabricant de papier peint et peintre, est la seule de son espèce sur l'ensemble du parcours.

Les commerces d'alimentation et de restauration se concentrent dans les rues Saint-Pierre et Saint-Etienne. Ils sont abondamment illustrés sur la frise. Ces commerces emploient un grand nombre de commis et de domestiques. Les libraires et l'ensemble des métiers du livre se situent dans la rue Saint-Etienne (3,41 % des activités de cette rue) et rue Notre-Dame avec 18 boutiques ou artisans autour de la production ou la vente de livres.

La rue Ecuycère appartient moins aux activités commerçantes. Les professions libérales occupent 28 personnes (soit 8 % des activités locales), auxquelles il faut ajouter 37 rentiers (soit 10,57 % des « professions » de cette rue).

d'appeler le *style Louis-Philippe* : elles sont en bois, la vitrine est en plusieurs parties séparées par des montants en bois.

Les plus grandes boutiques, celles de Vauquelin, ou de Leroux, comptent sept vitrines de chaque côté de la porte d'entrée. Les vitres sont arrondies dans la partie supérieure et séparées par des colonnettes en bois. Les décors sont variés ainsi que les couleurs : bois naturel, façades peintes en bleu, jaune ou rouge. Parfois deux couleurs sont utilisées comme chez le libraire Marie. Les rideaux constituent un autre élément du décor, ils sont remontés le plus souvent à l'italienne.

La boutique de Leretour, au 10 de la rue Saint-Pierre, est d'un autre type : vitrine de forme rectangulaire, imposte au dessus de la porte avec un grand croisillon de bois. Les boutiques colorées se succèdent restituant l'aspect des rues au milieu du XIX^e siècle.

Les fenêtres au premier étage sont de simples rectangles et leur originalité réside dans la présence de rideaux, d'appuis ou de balcons.

Les costumes

Les costumes des spectateurs sont l'objet de représentations variées. Cet ensemble constitue un témoignage de la mode et des coutumes vestimentaires en 1848.

L'ombrelle, la cape et le châle sont les éléments indispensables de l'élégance féminine, aussi les dames en visite sont-elles reconnaissables au port de ces accessoires. Elles portent des chapeaux à bord qui sont parfois garnis de dentelles. A la maison, c'est un bonnet blanc, une *bonnette*, qui est utilisée. Les dames nu-tête ont les cheveux disposés en bandeau, selon la mode de l'époque.

Le costume normand n'est que peu porté en ville si l'on en croit le témoignage de la frise. Cependant deux types de coiffes sont illustrées dans la frise : la *Bourgogne* et la *calipette* de Caen.

La Bourgogne est une coiffe à grand *fond*, montée sur une *passé* peu importante. L'allure de



Les coiffes de Caen, le bonnet, la Bourgogne et la calipette. La Normandie Illustrée.
Coll. Part.

l'ensemble est donnée par des fils de cuivre. Les pans, les *barbes*⁷¹, sont fixés assez haut sur les côtés puis retombent librement sur les épaules. Ils sont réalisés dans une bande de mousseline, brodée ou non, dont les extrémités sont tuyautées et garnies de dentelle. Deux spectatrices sont ainsi coiffées par une Bourgogne que l'on appelle aussi une *coiffe à rencontres*⁷².

La *calipette* est une coiffure originale de la région de Caen. C'est au départ un serre-tête dont le bord s'est agrandi, au point de former une sorte d'auréole, grâce à une large dentelle ruchée par le pied à gros tuyaux. Le haut du bonnet est maintenu par un grand peigne, de

ceux que l'on nommait « à la girafe ». Le tout est attaché sur le chignon par un flot de rubans qui pendent jusqu'au milieu du dos. Deux femmes portent cette coiffe aux fenêtres des n° 103 et 105 de la rue Notre-Dame.

Le costume normand n'est donc pas très présent dans la société urbaine en 1848. Il est vrai que les influences citadines et particulièrement parisiennes commencent largement à pénétrer. Les coiffes vont disparaître autour des années 1860 dans les villes normandes, plus tard dans les zones rurales, bien que certains éléments comme les bonnets ronds persistent jusqu'à la première guerre mondiale.

Les hommes portent le costume de ville qui se compose d'une jaquette courte, portée sur une chemise à col relevé. Certains arborent une cravate nouée autour du cou et qui fait aussi plastron. D'autres sont vêtus d'une redingote, sorte de manteau, long, ajusté à la taille et boutonné assez haut. Le pantalon est en général de couleur sombre, mais il y a quelques pantalons à carreaux dont la mode fait fureur au milieu du siècle. Ce détail est fidèlement reproduit, tant sur les personnages qui défilent que sur quelques spectateurs. La tenue masculine est en général complétée par un chapeau haut de forme comme le veut la mode depuis les années 1830.

Mais il y a aussi des vêtements plus simples : la blouse et la casquette symbolisent l'artisan et l'ouvrier. D'autres détails ont été relevés par le dessinateur comme le port fréquent par les messieurs de la barbe ou de la moustache.

C'est donc une représentation fidèle des habitudes vestimentaires des habitants de Caen en 1848 que nous donnent les spectateurs du défilé. On peut y découvrir une société composée d'éléments divers, et fortement contrastés.

Conclusion

Peut-être Monsieur Malécot est-il l'auteur de la frise du 21 avril 1848, peut-être est-ce un inconnu, il reste que cette œuvre est unique et riche. Dans un dessin d'une apparente naïveté, avec peu de moyens, et un choix de couleurs limité, la frise réussit à faire revivre tout un pan de notre histoire locale. Personnages, paysage urbain, activités humaines, vie politique, tout est dans ce récit en images. Pourtant c'est une histoire immobile, car la représentation continue ne fait pas appel au mouvement comme les séquences des bandes dessinées ou des images d'Épinal.

Cette œuvre est rapprochée du *Journal* de Victor Dufour qui par le récit commente les événements de 1848, deux formes de témoignages qui éclairent une page de notre histoire.

71. Les coiffes sont composées de ces trois parties. La passe est maintenue sur la tête, le fond donne la forme de la coiffe et varie selon les villes ou les régions.

72. Arch. Calv., *Le mois à Caen*, juin 1974.

Bibliographie

Ouvrages généraux

- BERTAUD (Jules), *1848 et la Seconde République*, Paris, Fayard, 1937.
DANSETTE (Adrien), *Deuxième République et Second empire*, Paris, Arthème Fayard, 1943.
DAUTRY (Jean), *1848 et la II République*, 2^e éd., Paris, Ed. Sociales, 1957.
DELVAU (Alfred), *Les murailles révolutionnaires de 1848*, 2 vol., Paris, Picard, 1852.
DROZ (Jacques), *De la Restauration à la Révolution, 1815-1848*, Paris, A. Colin, 1970.
FETJO (François) (ouvrage collectif dirigé par), *1848, dans le monde : le Printemps des peuples*, les amis des Editions de Minuit, 1948.
LE YAOUANG (Jean), *1848 en Europe*, Paris, P.U.F., 1974.
GASTON-MARTIN, *La Révolution de 1848*, Paris, P.U.F. Que sais-je ?, 1948.
POUTHAS (Charles), *Démocratie et capitalisme, 1848-1860*, Peuples et civilisations, Histoire générale, Paris, P.U.F., 1930.
PONTEIL (Félix), *1848*, Collection Armand Colin, 1937.
Souvenirs numismatiques de la Révolution de 1848, recueil complet des médailles, monnaies et jetons qui ont paru en France depuis le 22 février jusqu'au 20 décembre 1848, Paris, Rousseau.
SEIGNOBOS (Charles), *Révolution de 1848, Second Empire, 1848-1855*, tome VI, Histoire de France contemporaine d'E. Lavis, Paris 1926.
VIGIER (Philippe), *La Seconde République*, Paris, P.U.F. Que sais-je ?, 1967.

Collection Bibliothèque de la Révolution de 1848

Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du XIX^e siècle (1846-1951), La Roche-sur-Yon, 1956.

Collection du Centenaire de la Révolution de 1848, Presses Universitaires de France 1948.

- ANGRAND (Pierre), *Etienne Cabet et la République de 1848*.
ARMAND (Félix), *Les fouriéristes en 1848*.
BASTID (Paul), *L'avènement du suffrage universel*.
BRUHAT (Jean), *Les journées de février 1848*.
CARNOT (Paul), *Hyppolyte Carnot et le ministère de l'instruction publique en 1848*.
CASSOU (Jean), *Le quarante-huitard*.
CHAUNU (Pierre), *Eugène Sue et la Seconde République*.
CORNU (Auguste), *Karl Marx et la Révolution de 1848*.
CUVILLIER (Armand), *Les origines du socialisme chrétien*.
DOLLÉANS (Edouard), PUECH (J.-L.), *Proudhon et la Révolution de 1848*.
DUVEAU (Georges), *Raspail*.
DUVEAU (Georges), *La littérature ouvrière*.
GUILLEMIN (Jean), *Lamartine*.
GASTON-MARTIN, *L'abolition de l'esclavage*.
MOLINIER (Sylvain), *Blanqui*.
POMMIER (Jean), *Ecrivains français en 1848*.
SCHMIDT (Ch.), *Des ateliers nationaux aux journées de juin*.
SCHNERB (Robert), *Ledru-Rollin*.
TERSEN (Emile), *Le gouvernement provisoire et l'Europe*.
THOMAS (Edith), *Les femmes en 1848*.
VIDALENC (Jean), *Louis Blanc*.

Biographies

- ARAGONES (Claude), *Marie d'Agoult, une destinée romantique*, Paris Hachette, 1933.
BREM (Marie de), *George Sand, un diable de femme*, Paris, Découvertes Gallimard, 1997.
DAUMAS (Maurice), *Arago*, N.R.F., 1943.

Témoignages

- BLANC (Louis), *Révélations historiques*, Bruxelles, Méline-Cans et Cie, 1859 ;
Mémoires de Caussidière ex-préfet de police et représentant du peuple, Paris, Michel Levy, 1849, 2 vol.
BLANC (Louis), *Pages d'histoire de la Révolution de 1848*, in 8°, Paris.
CREMIEUX (A.), *La Révolution de février, étude critique sur les journées des 21, 22, 23 et 24 février 1848*, in 8°, Paris, 1912.
GALLOIS (Léonard), *Histoire de la Révolution de 1848*, 4 volumes, Naud et Gouju éditeurs, Paris, 1850.
GARNIER-PAGÈS (Louis-Antoine), *Histoire de la Révolution de 1848*, 8 volumes in 8°, Paris, 1860-1862.

LAMARTINE (Alphonse de), *Le passé, le présent, l'avenir*, Edition des abonnés du Conseiller du peuple, Paris, 1850.

MONTEPIN (Xavier), *Les trois journées de février 1848*, Paris, 1848.

STERN (Daniel), *Histoire de la Révolution de 1848*, 4 volumes in 8°, 1850-1853.

La Révolution de 1848 en Normandie

CASTELOT (André), En fuite à travers la Normandie : Trouville, Honfleur, 1848, dans *Notre magazine* n° 31, septembre 1985, p. 30 à 36.

DÉSERT (Gabriel), 1848 dans l'arrondissement de Caen, dans *Annales de Normandie*, avril 1951, p. 125-131.

THOMAS (Edith), La Révolution de 1848 en Basse-Normandie, (collection du centenaire), Paris, PUF.

HOUDELOT (Adolphe d'), *Honfleur et Le Havre, huit jours d'une royale infortune*. Le Havre, 1850.

HARCOURT (Bernard d'), *Lamartine, Barbey d'Aurévilly et Paul de Saint-Victor en 1848*, Paris, Calmann-Levy, 1948.

De Normandie, notes et souvenirs, journées de juin 1848. Le siège de Paris, la Commune. Quelques réflexions, 3^e édition, Léon Chailley, 1896.

Proclamation du gouvernement provisoire du peuple français en février 1848, Lisieux, 1848, Durand imprimeur.

TILLARD (Léon), *Février révolutionnaire et la situation actuelle, mai 1849*. Bayeux, 1849.

Souvenirs numismatiques de la Révolution de 1848, recueil complet des médailles, monnaies et jetons qui ont paru en France depuis le 22 février jusqu'au 20 décembre 1848, Paris, Rousseau, sd.

La presse

(ces collections sont conservées aux Archives du Calvados.)

Journal de Caen et des départements du Calvados de l'Orne et de la Manche.

Petites affiches de la ville et de l'arrondissement de Caen.

Le Haro, national normand.

L'intérêt public.

Le Pilote, journal du Calvados.

L'Ordre et la Liberté.



Un rouleau aquarellé de douze mètres de long, récemment acquis par la Direction des Archives départementales du Calvados, illustre de façon exceptionnelle le défilé de deux mille personnes dans les rues Saint-Pierre et Ecuillère, à l'occasion de la plantation d'un arbre de la Liberté, le 21 avril 1848.

L'exploitation de ce document permet d'aborder les événements politiques et les divers aspects de la vie caennaise à cette époque.



ISBN 2-86014-037-9